

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
BOUCHES-DU-RHÔNE

**BILAN**  
**SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 0 4**

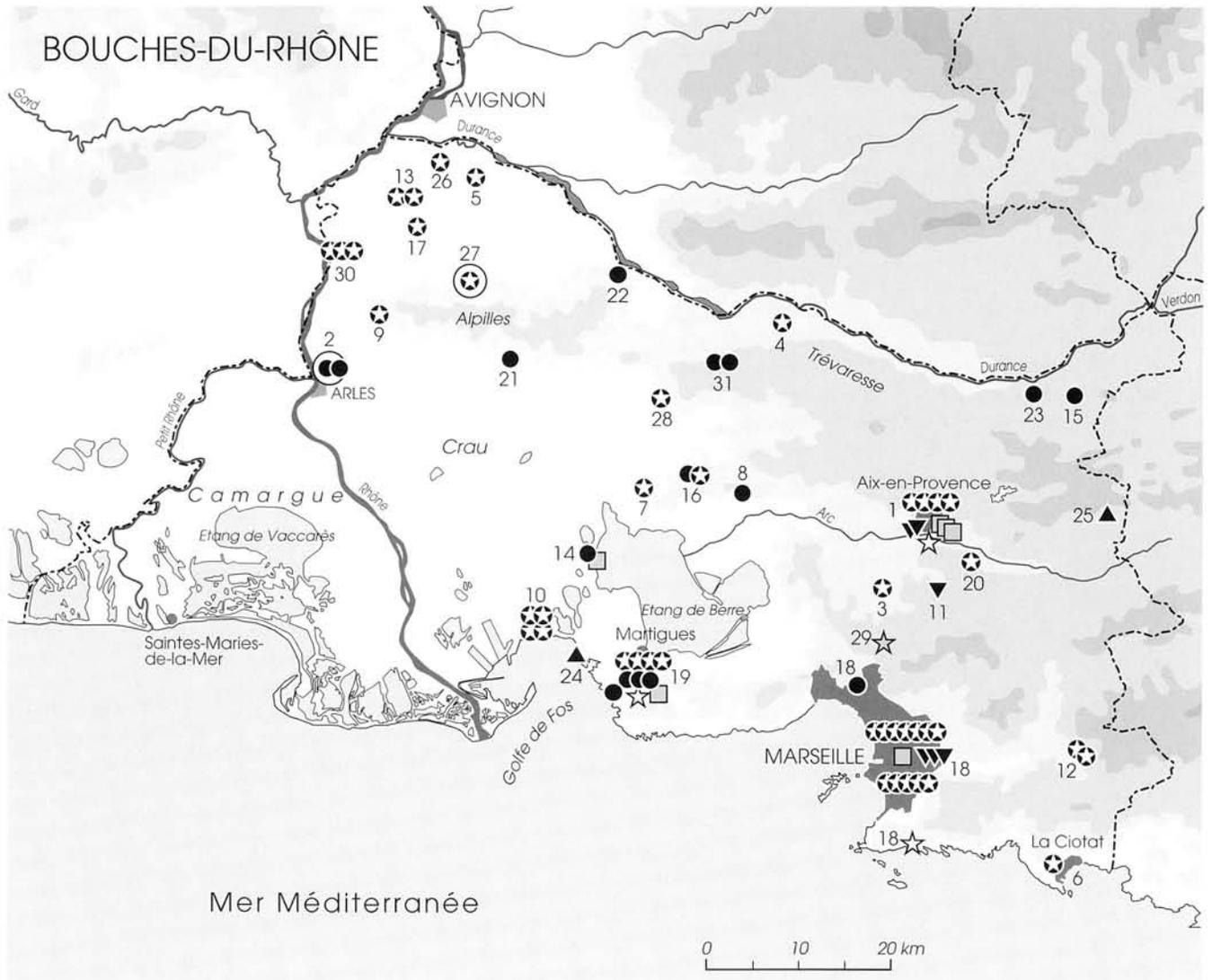
| N° de dossier | Commune, nom du site                          | Titulaire de l'autorisation            | Programme | Opération | Remarques | Opération liée au PCR | Opération présentée avec | Époque                   | Réf. carte |
|---------------|---|--|-----------|-----------|-----------|-----------------------|--------------------------|--------------------------|------------|
| 7142          | Aix-en-Provence. Entremont                    | Arcelin, Patrice (CNR)                 | 15        | PCR       | ○         |                       |                          | —                        | 1          |
| 6939          | Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau, îlot A | Nin, Nuria (COL)                       | 19        | SP        |           |                       |                          | NEO                      | 1          |
| 6938          | Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau, îlot F | Nin, Nuria (COL)                       | 19        | OPD       |           |                       |                          | GAL                      |            |
| 6911          | Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau, îlot F | Nin, Nuria (COL)                       | 19        | SP        |           |                       |                          | MA<br>MOD                |            |
| 6757          | Aix-en-Provence. ZAC de Ravanas               | Voyez, Christophe (INR)                |           | OPD       |           |                       |                          | FER<br>GAL               | 1          |
| 7339          | Aix-en-Provence. La Seds                      | Nin, Nuria (COL)                       | 19        | SD        |           |                       |                          | HAU<br>AT<br>HMA<br>MA   | 1          |
| 7320          | Aix-en-Provence. Collège Campra               | Auburtin, Claire (COL)                 | 19        | OPD       |           |                       |                          | GAL                      | 1          |
| 7190          |   | Fournier, Padraig (AUT)                | 19        | SD        |           |                       |                          | MA<br>MOD<br>CON         |            |
| 7027          | Aix-en-Provence. Place d'Albertas             | Auburtin, Claire (COL)                 | 19        | SD        |           |                       |                          | MOD<br>CON               | 1          |
| 6408          | Aix-en-Provence. 15 avenue de Grassi          | Paone, Françoise (INR)                 |           | OPD       | ●         |                       |                          | —                        | 1          |
| 6887          | Arles. Jardin d'hiver (parking des Lices)     | Genot, Alain (COL)                     | 19        | FP        |           |                       |                          | GAL                      | 2          |
| 7101          | Arles. Saint-Cézaire                          | Heijmans, Marc (CNR)                   |           | FP        |           |                       |                          | AT<br>MA                 | 2          |
| 7187          | Arles. 17, rue des Suisses                    | Eggert, Vanessa (AUT)                  | 25        | PRT       |           |                       |                          | MA                       | 2          |
| 6825          | Bouc-Bel-Air. La Salle Est                    | Scherrer, Nadine (INR)                 |           | OPD       | ■         |                       |                          | —                        | 3          |
| 7202          | Charleval. Le Roumpidou                       | Daveau, Isabelle (INR)                 |           | OPD       | ●         |                       |                          | —                        | 4          |
| 7036          | Châteaurenard. Rue Voltaire                   | Gaday, Robert (INR)                    |           | OPD       | ●         |                       |                          | —                        | 5          |
| 7191          | La Ciotat. La Source du Pré                   | Conche, Frédéric (INR)                 |           | OPD       |           |                       |                          | FER<br>GAL<br>AT         | 6          |
| 7016          | Cornillon-Confoux. Les Ronteaux               | Lagrué, Jean-Philippe (COL)            |           | OPD       |           |                       |                          | PRO                      | 7          |
| 7146          | La Fare-Les-Oliviers. Le Castellans           | Rinalducci de Chassey, Véronique (INR) | 24        | FP        |           |                       |                          | MA<br>MOD                | 8          |
| 7037          | Fontvieille. Quartier Saint-Victor            | Paone, Françoise (INR)                 |           | OPD       | ●         |                       |                          | —                        | 9          |
| 7333          | Fos-sur-Mer. Impasse des Jardins              | Lagrué, Jean-Philippe (COL)            |           | OPD       |           |                       |                          | AT<br>MA                 | 10         |
| 6703          | Fos-sur-Mer. Traverse des Fiacres             | Voyez, Christophe (INR)                |           | OPD       |           |                       |                          | MA                       | 10         |
| 6690          | Fos-sur-Mer. Chapelle Notre-Dame de la Mer    | Voyez, Christophe (INR)                |           | OPD       |           |                       |                          | MA                       | 10         |
| 7289          | Fos-sur-Mer. Avenue de l'Étang                | Lagrué, Jean-Philippe (COL)            |           | OPD       |           |                       |                          | DIA                      | 10         |
| 6755          | Gardanne. Font de Garach                      | Lemercier, Olivier (AUT)               |           | SP        |           |                       |                          | NEO<br>FER<br>ANT<br>MOD | 11         |

|      |   |                               |    |     |   |  |  |                                 |    |
|------|---|-------------------------------|----|-----|---|--|--|---------------------------------|----|
| 6968 | Gémenos. Prieuré Saint-Jean de Garguier (I, 18)             | Richarté, Catherine (INR)     |    | OPD | ■ |  |  | —                               | 12 |
| 7165 | Gémenos. Saint-Jean de Garguier (AA, 24)                    | Richarté, Catherine (INR)     |    | OPD | ■ |  |  | —                               | 12 |
| 7356 | Graveson. Quartier Giraud-Blanc-Cadillan                    | Molina, Nathalie (INR)        |    | OPD |   |  |  | ANT                             | 13 |
| 7332 | Graveson. Cascaveau   | Molina, Nathalie (INR)        |    | OPD |   |  |  | ANT                             | 13 |
| 7141 | Istres. Le Castellan  | Marty, Frédéric (MUS)         | 15 | FP  |   |  |  | FER                             | 14 |
| 7137 | Istres. Vigne Gaste   | Marty, Frédéric (MUS)         | 25 | SD  |   |  |  | FER<br>HAU<br>AT                | 14 |
| 6616 | Jouques. Mourre de la Barque                                | Willigen, Samuel van (AUT)    | 13 | FP  |   |  |  | NEO<br>BRO                      | 15 |
| 7140 | Lançon-Provence. <i>Oppidum</i> de Constantine              | Verdin, Florence (CNR)        | 17 | FP  |   |  |  | FER<br>AT                       | 16 |
| 6491 | Lançon-Provence. Chapelle Saint-Cyr et Sainte-Julitte       | Thernot, Robert (INR)         |    | OPD |   |  |  | MA                              | 16 |
| 6874 | Maillane. Les Jardins de Valleyguettes                      | Raynaud, Frédéric (INR)       |    | OPD |   |  |  | HOL                             | 17 |
| 7144 | Marseille. Grotte Cosquer                                   | Vanrell, Luc (AUT)            | 09 | PCR |   |  |  | PAL                             | 18 |
| 7226 | Marseille. <i>Oppidum</i> du Verduron                       | Bernard, Loup (AUT)           | 15 | FP  |   |  |  | FER                             | 18 |
| 6473 | Marseille. Station de métro Louis-Armand (12 <sup>e</sup> ) | Sillano, Bernard (INR)        |    | OPD |   |  |  | BRO                             | 18 |
| 6756 | Marseille. Esplanade Ganay (11 <sup>e</sup> )               | Sillano, Bernard (INR)        |    | OPD |   |  |  | GRE                             | 18 |
| 6742 | Marseille. Quai de Rive-Neuve                               | Mellinand, Philippe (INR)     |    | OPD |   |  |  | GRE<br>GAL AT                   | 18 |
| 7423 | Marseille. Quai de Rive-Neuve                               | Bien, Stéphane (INR)          |    | SP  | ○ |  |  | —                               |    |
| 6745 | Marseille. Avenue de la République, Surverse Vieux-Port     | Sillano, Bernard (INR)        |    | OPD |   |  |  | GRE<br>GAL<br>AT<br>MA          | 18 |
| 6828 | Marseille. Rue de la République, Rue François-Moisson       | Sillano, Bernard (INR)        |    | OPD |   |  |  | ANT<br>AT                       | 18 |
| 7313 | Marseille. ZAC Saint-Charles                                |                               |    |     |   |  |  |                                 |    |
| 7030 | Rue Bernard-Dubois 53-63                                    | Paone, Françoise (INR)        |    | OPD |   |  |  |                                 |    |
| 6439 | Rues Bernard-Dubois et Longue des Capucins                  | Sargiano, Philippe (INR)      |    | SP  |   |  |  | NEO<br>GRE<br>AT                | 18 |
| 7363 | Ilôt Bernard Dubois Ouest et Square porte d'Aix             | Paone, Françoise (INR)        |    | OPD |   |  |  |                                 |    |
| 7363 | Ilôt Bernard Dubois Est B                                   | Paone, Françoise (INR)        |    | OPD |   |  |  |                                 |    |
| 7400 | Ilôt A (ou Gare routière provisoire)                        | Paone, Françoise (INR)        |    | OPD | ● |  |  | —                               |    |
| 6741 | Marseille. Rue Malaval                                      | Moliner, Manuel (COL)         |    | SP  |   |  |  | GAL<br>AT                       | 18 |
| 7014 | Marseille. Tramway ligne 1                                  | Mellinand, Philippe (INR)     |    | OPD | ○ |  |  | —                               | 18 |
| 7337 | Marseille. Palais Longchamp, chapelle Buffon                | Moliner, Manuel (COL)         |    | SD  | ● |  |  | —                               | 18 |
| 7395 | Marseille. 35, rue Francis de Pressensé                     | Bien, Stéphane (INR)          |    | OPD | ● |  |  | —                               | 18 |
| 7406 | Marseille. Station de métro Saint-Barnabé                   | Scherrer, Nadine (INR)        |    | OPD | ● |  |  | —                               | 18 |
| 7131 | Martigues. Ponteau-Gare                                     | Margarit, Xavier (SDA)        | 12 | FP  |   |  |  | NEO                             | 19 |
| 7249 | Martigues. Le Collet-Redon                                  | Durrenmath, Gilles (AUT)      | 13 | FP  |   |  |  | NEO<br>BRO                      | 19 |
| 7302 | Martigues. Vallon du Fou                                    | Duval, Sandrine (COL)         |    | OPD |   |  |  | FER                             | 19 |
| 7133 | Martigues. Tamaris  | Duval, Sandrine (COL)         | 15 | FP  |   |  |  | FER                             | 19 |
| 6638 | Martigues. PCR <i>oppidum</i> de Saint-Pierre-les-Martigues | Chausserie-Laprée, Jean (COL) | 15 | PCR |   |  |  | FER<br>GAL                      | 19 |
| 7132 | Martigues. Tholon   | Rétif, Michel (COL)           | 19 | FP  |   |  |  | GAL                             | 19 |
| 7227 | Martigues. Pipeline Total                                   | Tzortzis, Stéfan (COL)        |    | OPD |   |  |  | NEO<br>FER<br>GAL<br>MOD<br>CON | 19 |
| 7335 | Martigues. 6, route de Port-de-Bouc                         | Bardzakian, Jean-Claude (COL) |    | OPD | ■ |  |  | —                               | 19 |
| 7186 | Martigues. Écoles de Saint-Pierre                           | Duval, Sandrine (COL)         | 15 | SD  | ● |  |  | —                               | 19 |
| 7383 | Martigues. 32, avenue du Président Kennedy                  | Tzortzis, Stéfan (COL)        |    | OPD | ● |  |  | MA<br>MOD                       | 19 |
| 6581 | Meyreuil. La Puèche   | Raynaud, Frédéric (INR)       |    | OPD | ● |  |  | —                               | 20 |

|      |   |                                 |    |     |   |  |  |                  |    |
|------|---|---------------------------------|----|-----|---|--|--|------------------|----|
| 7271 | Mouriès. Les Caisses de Jean-Jean               | Marcadal, Yves (EN)             | 15 | FP  |   |  |  | FER              | 21 |
| 7136 | Orgon. Abri de la Fanfarline                    | Brochier, Jacques-Élie (CNR)    | 08 | FP  | ○ |  |  | —                | 22 |
| 7135 | Peyrolles-en-Provence. La Bastide Blanche       | Lemercier, Olivier (AUT)        | 13 | FP  |   |  |  | NEO              | 23 |
| 7229 | Port-de-Bouc. Pointe de Vella                   | Marino, Hélène (COL)            |    | SU  |   |  |  | GRE              | 24 |
| 7359 | Puyloubier. Richeaume XIII                      | Mocci, Florence (CNR)           | 20 | SU  |   |  |  | HAU<br>AT        | 25 |
| 6541 | Rognonas. La Croix de Saint-Jean                | Raynaud, Frédéric (INR)         |    | OPD |   |  |  | HOL              | 26 |
| 6428 | Saint-Rémy-de-Provence. Voie aurélienne n°3     | Paone, Françoise (INR)          |    | OPD | ● |  |  | —                | 27 |
| 7265 | Saint-Rémy-de-Provence. Glanum, <i>macellum</i> | Paillet, Jean-Louis (CNR)       | 21 | PRT | ◆ |  |  | —                | 27 |
| 7228 | Salon-de-Provence. Le Touret-Les Massuguettes   | Richarté, Catherine (INR)       |    | OPD | ● |  |  | —                | 28 |
| 7263 | Septèmes-les-Vallons, chaîne de l'Etoile        | Grasset, Bernard (EN)           | 30 | RAR |   |  |  | MOD              | 29 |
| 6863 | Tarascon. Les Ferrages du Cours                 | Gaday, Robert (INR)             |    | OPD |   |  |  | MA               | 30 |
| 7013 | Tarascon. Couvent des Observantins              | Raynaud, Frédéric (INR)         |    | OPD |   |  |  | MA<br>MOD        | 30 |
| 6819 | Tarascon. Route d'Arles                         | Gaday, Robert (INR)             |    | OPD | ● |  |  | —                | 30 |
| 7139 | Vernègues. Château-Bas                          | Agusta-Boularot, Sandrine (SUP) | 22 | FP  |   |  |  | GAL              | 31 |
| 7143 | Vernègues. Château seigneurial                  | Schmit, Sébastien (COL)         | 24 | FP  | ◆ |  |  | —                | 31 |
| 6643 | Étang de Berre, faciès culturels du mobilier    | Marty, Frédéric (MUS)           | 18 | PCR |   |  |  | BRO<br>FER       |    |
| 6540 | RD6 Gardanne-Meyreuil                           | Chapon, Philippe (INR)          |    | OPD |   |  |  | NEO<br>ANT<br>AT |    |
| 7277 | Occupation du sol dans le bassin de Marseille   | Collin-Bouffier, Sophie (SUP)   | 14 | PRT |   |  |  | DIA              |    |

|     |   |     |                             |
|-----|---|-----|-----------------------------|
| FP  | Fouille programmée                      | PRT | Prospection thématique (PT) |
| OPD | Opération préventive de diagnostic [DG] | RAR | Relevé d'art rupestre (RE)  |
| PCR | Projet collectif de recherche [PC]      | SD  | Sondage                     |
| PRD | Prospection diachronique [PI]           | SP  | Fouille préventive          |

● opération négative ; ○ opération en cours ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités



- |                      |  |                                      |               |
|----------------------|--|--------------------------------------|---------------|
| ● fouille programmée | ▲ fouille nécessitée par l'urgence absolue | ⊛ opération préventive de diagnostic | ○ prospection |
| □ sondage            | ▼ fouille préventive                       | ☆ projet collectif de recherche      | ★ relevé      |

**AIX-EN-PROVENCE**  
Commune

En 2004, Aix-en-Provence a été le cadre de plusieurs interventions qui ont principalement touché le centre historique et ses abords immédiats, mais aussi les zones périphériques à la ZAC du Jas de Boufan, gagnées par l'urbanisation (fig. 59). En centre-ville, trois évaluations ont été conduites sur des sites remarquables, en préalable à des travaux de restauration ou de restructuration : la place d'Albertas et le collège Campra. À l'extérieur du boulevard de ceinture, c'est à nouveau le projet d'aménagement de la ZAC Sextius-Mirabeau qui a suscité la reprise de recherches sur les deux îlots A et F. Avec l'exploration de ces deux parcelles, l'enquête sur la proche périphérie de l'agglomération antique s'achève. Il ne reste plus aujourd'hui à explorer qu'un secteur situé au nord-ouest, qui pénètre *intra muros* et où doivent être prochainement construits une nouvelle voie et deux immeubles (future voie G. Pompidou). L'heure est désormais au bilan de cette opération au long court. Échelonnée sur douze années, elle aura permis de recomposer l'évolution du paysage des abords méridionaux de la ville d'Aix-en-Provence, entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et la période contemporaine.

Participant d'une même thématique environnementale, le diagnostic conduit par Christophe Voyez au nord-ouest de l'agglomération a, pour la première fois, révélé des vestiges de traces agraires antiques témoignant de la culture de la vigne. Nous touchons vraisemblablement là à un domaine agricole dépendant d'une *villa* que les recherches n'ont cependant pas permis de reconnaître.

L'année fut également ponctuée par deux découvertes particulièrement remarquables : un nouveau site néolithique sur l'îlot A de la ZAC Sextius-Mirabeau et, sur le site de la Seds, le théâtre de la ville romaine. Si ce dernier a retenu récemment toute l'attention, il ne constitue pas le seul intérêt du site. Les fouilles ont montré que ce monument avait été colonisé par des constructions à partir de l'Antiquité tardive (V<sup>e</sup> s.) et que son

occupation s'était maintenue durant près de dix siècles. Ce sont ainsi près de 7 m de sédimentation qui ont été piégés dans la *cavea* de l'édifice de spectacle et qui gardent la mémoire d'une longue période inconnue de l'histoire de la ville d'Aix-en-Provence. Ouvert au public à l'occasion des Journées du Patrimoine et des trois journées portes-ouvertes organisées en décembre, le site doit, dans les semaines qui viennent, faire l'objet d'un programme de conservation. L'année 2005 devrait être consacrée à l'étude des modalités de poursuite des recherches et de mise en valeur, dans le cadre d'une étroite collaboration entre les services patrimoniaux de l'État et la Ville.

Nuria Nin

Conservateur en chef du Patrimoine, responsable de la mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

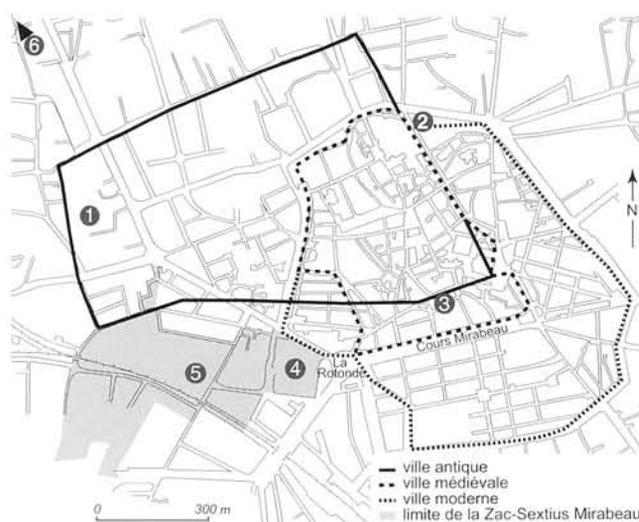


Fig. 59 – AIX-EN-PROVENCE, commune. Localisation des zones ouvertes aux recherches archéologiques en 2004 : 1, la Seds ; 2, Campra ; 3, place d'Albertas ; 4, ZAC Sextius-Mirabeau (îlot A) ; 5, ZAC Sextius-Mirabeau (îlot F) ; 6, ZAC de Ravanas (Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence).

### Les fouilles de la ZAC Sextius-Mirabeau

Se développant en périphérie immédiate de l'agglomération antique et du centre historique de la ville actuelle, le site de la ZAC Sextius-Mirabeau occupe un terrain situé à la cote 177-178 m NGF, où joue localement, par rapport aux quartiers immédiatement riverains, un effet de cirque (fig. 59, 4 et 5). Depuis 1992, les aménagements rencontrés rendent compte des travaux réalisés, dès la période romaine, pour permettre l'exploitation des sols : important réseau de drainage, traces de parcelles fossiles, témoins des pratiques culturales, petits bâtiments agricoles <sup>1</sup>.

En 2004, les recherches archéologiques ont repris sur cette partie du site avec la réalisation de deux opérations de fouille préventive et d'un diagnostic sur les îlots A (parc de stationnement de la Poste) et F (parc de stationnement F. Mitterrand) (fig. 60, L et M).

Touchant des parcelles situées de part et d'autre de l'îlot D1/D2 <sup>2</sup>, ces nouvelles investigations ont donné l'occasion à Christophe Jorda et Sophie Martin (INRAP) de poursuivre l'étude paléoenvironnementale engagée en 2000 par Mireille Provansal et Hélène Bruneton, tandis qu'Alain Véron complétait ses recherches sur les plombs sédimentaires (CNRS, CEREGE).

Cette enquête a aussi conduit à la découverte inattendue d'un site néolithique, conservé immédiatement sous les niveaux antiques et dont la fouille a été dirigée par Anne Hasler.

Enfin, autre volet du dossier, le dégagement et l'étude de l'ancienne gare marchande d'Aix-en-Provence, qui fut implantée sur les lieux au milieu du XIX<sup>e</sup> s., lors de la création de la ligne ferroviaire Marseille / les Alpes. Cette incursion dans le passé récent de la ville a été conduite par Marie-Pierre Estienne et Josiane Cuzon <sup>3</sup>.

Nuria Nin

Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

### L'ÎLOT A

#### ■ Un site néolithique

Les niveaux néolithiques de l'îlot A ont fait l'objet d'une fouille préventive de mai à juillet.

Préalablement à l'étude exhaustive du mobilier et à l'analyse de sa répartition spatiale, l'image qui se

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2003, 96-98.

<sup>2</sup> Cette parcelle a été fouillée (îlots D1 et D2). Voir *BSR PACA* 2000, 82-84.

<sup>3</sup> Elle doit beaucoup à Monsieur Steiner qui a eu la gentillesse de mettre son fonds documentaire à notre disposition. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude.

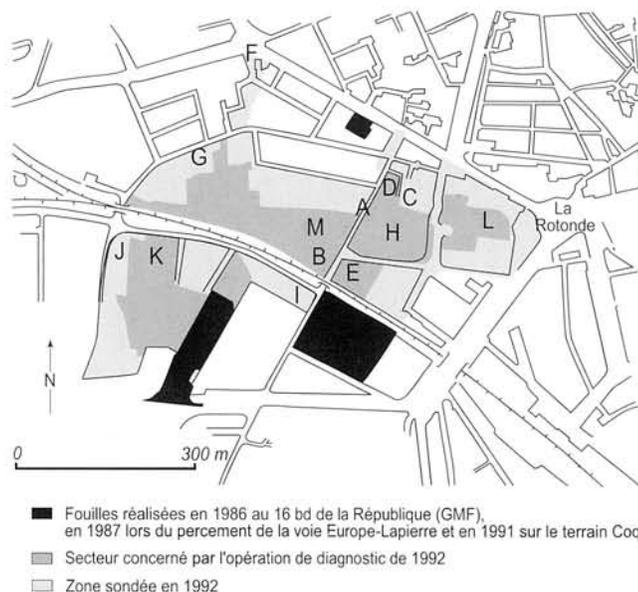


Fig. 60 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau. Emprise de la ZAC par rapport à la ville actuelle et localisation des différents secteurs de fouille (Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence).

dégagement de l'approche sur le terrain est celle de deux niveaux d'objets successifs plus particulièrement denses dans une zone comblée d'argiles noirâtres, dans la partie sud-est de l'emprise des travaux.

Le mobilier est essentiellement constitué d'industrie lithique en silex (plus de onze mille pièces). Six matières premières fournissent la plupart de cette industrie lithique : un silex caramel exogène et cinq autres matières premières de provenance plus locale. Proportionnellement, la série est composée de peu d'outils, ceux-ci sont principalement réalisés sur plaquettes fines et sur gros éclats débités à partir de nodules de silex. Un débitage d'éclats de lames et de lamelles qui sont utilisés en majorité bruts complète la production des pièces de plein débitage. La différence entre les deux niveaux, qui témoignent tous les deux de la conduite d'un débitage sur place, est essentiellement liée à l'approvisionnement en matières premières.

La céramique est peu représentée et malheureusement très mal conservée. On dénombre également quelques vestiges de faune terrestre et marine.

Le niveau le plus récent a livré la partie supérieure d'une stèle anthropomorphe d'une largeur d'environ 15 cm, conservée sur une hauteur de 12 cm (fig. 61). À l'image de la stèle 1 de la Puagère à Sénas, elle possède un visage creusé avec le nez en relief et des bandes supérieures et latérales lisses. Les yeux sont marqués par des cupules de dimensions inégales.

L'étude du mobilier devra permettre de préciser l'attribution chronoculturelle des différents niveaux. Il semble cependant que l'on puisse d'ores et déjà augurer d'une attribution à une phase de transition Néolithique moyen/Néolithique final ou au début du

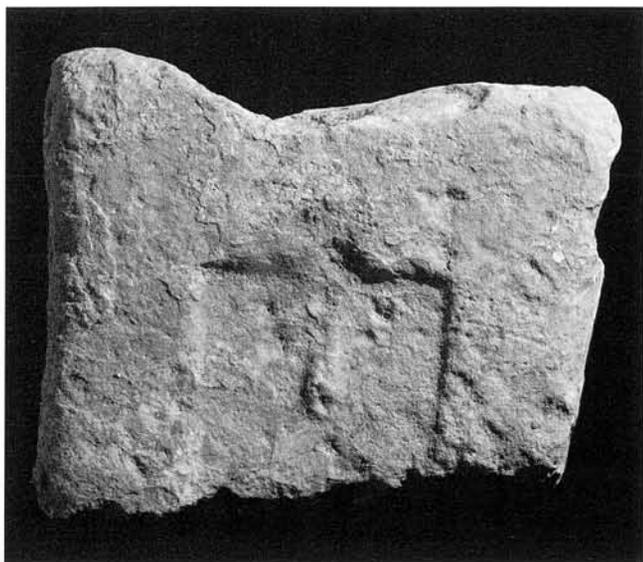


Fig. 61 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau.  
Stèle anthropomorphe (M. Olive).

### Phase 1 : 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Le dispositif le plus ancien est le drain empierré DR 101 orienté nord-sud, auquel pourrait être associé le fossé 104, qui en est distant de 17 m à l'ouest et suit la même direction (fig. 62). Large et profond, ce fossé a peut-être matérialisé une limite de parcelle.

### Phase 2 : première moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Deux systèmes semblent avoir cohabité durant la phase 2 (fig. 62). L'un est représenté par le fossé 104 qui reprend peu ou prou l'orientation du drain ancien 101. Composé de limons très fins et de passées sableuses, son comblement traduit une activité liée au drainage ou l'irrigation. L'autre est matérialisé par les trois fossés 89, 100 et 88 qui adoptent une direction sensiblement différente, nord-ouest/sud-est. Ces dispositifs se sont très rapidement succédé dans le temps et, si l'on en juge par leur sédimentation et le mobilier qu'elle piégeait, leur activité semble bien avoir été liée à l'évacuation des eaux drainées par les collecteurs publics de la ville. Le plus récent d'entre eux est colmaté à l'époque flavienne, comme le fossé 104.

Néolithique final. L'étude de ce site est d'autant plus intéressante que les séries lithiques portant sur cette phase de transition sont peu nombreuses (et comportent peu de pièces) et que les séries lithiques du début du Néolithique final, bien que plus nombreuses, ont été peu étudiées.

Christophe Gilabert, Anne Hasler, Muriel Pellissier,  
Jean-Philippe Sargiano, Maryannick Thomas  
INRAP

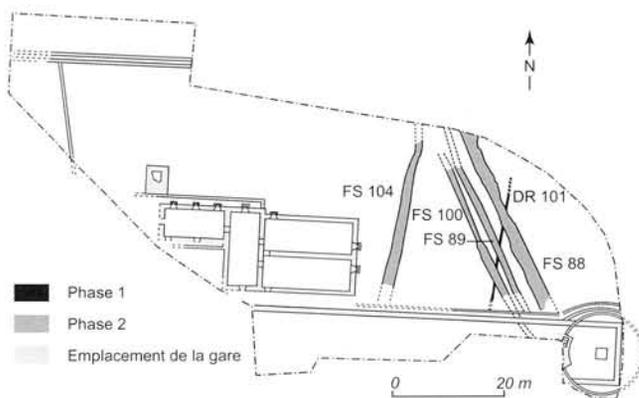


Fig. 62 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau. Îlot A. Vestiges des phases 1 et 2 (relevé, F. Guériel et J. Cuzon ; topographie, B. Fabry ; DAO, F. Guériel).

## ■ De l'Antiquité au train à vapeur

Conduite en préalable à la construction d'un parc de stationnement, les fouilles de l'îlot A se sont déroulées de février à fin avril 2004 et ont concerné environ 3500 m<sup>2</sup> de terrain<sup>4</sup>. L'analyse spatiale des divers aménagements qui ont pris place sur le site durant l'Antiquité s'est révélée, en définitive, assez décevante, en raison notamment des destructions entraînées par la construction du couvent des Carmes déchaussés et de la gare marchande. Elle a toutefois été compensée par l'étude topochronologique. Abondantes et surtout significatives, les données céramologiques ont, en effet, permis d'établir ici une chronologie assez précise des moments d'occupation successifs.

### La période antique

Durant l'Antiquité, l'occupation du site fut scandée par quatre phases qui couvrent la période comprise entre le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

4 Équipe de fouille : Jean-Marcel Bécar, Corinne Bouttevin, Jean-Louis Charlot, Francis Cognard, Josiane Cuzon, Pierre Dufour, Marie-Pierre Estienne, Bruno Fabry, Christophe Gilabert, Frédéric Guériel, Christophe Jorda, Lydie Lefevre-Gonzalez, Sophie Martin, Jean-Claude Matheron, Sylvie Mathie, Abdel Mezzoud, Denis Michel, Xavier Milland, Frédéric Moroldo, Noëlle Nin, Nuria Nin, Frédéric Parent, Régis Pasquini, Muriel Pélissier, Patrick Reynaud, Hervé Rodéano, Brigitte Vasselin (INRAP) et Alain Véron (CNRS, CEREGE).

### Phase 3 : seconde moitié-fin du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Dans le courant de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., se met en place un nouveau réseau qui reprend l'orientation du fossé 104 (fig. 63). Un premier fossé (126), d'axe nord-sud, pourrait avoir alors fixé la limite d'une parcelle au sein de laquelle est construit le petit bâtiment 86. La configuration de cet ensemble fut à l'évidence imposée par les directions respectives de ce nouveau fossé 126 et de l'ancien fossé 88, alors comblé mais toujours drainant.

De superficie modeste (33 m<sup>2</sup>), ce bâtiment a un plan en L irrégulier. Larges de 0,55 m, ses murs ne conservaient plus qu'une assise. Ils sont formés de deux parements en petit appareil de moellons calcaires, de modules et de formes variables, où se mêlent de nombreux éléments en remploi. La porte d'entrée se trouvait au nord-ouest, où est attesté un seuil en pierres et en bois. Si la fonction de cet édicule rustique reste mal définie (abri agricole ou pour des animaux ?), il fut en tout cas très fréquenté à en juger par la structure du sol dont il était environné au nord comme au sud.

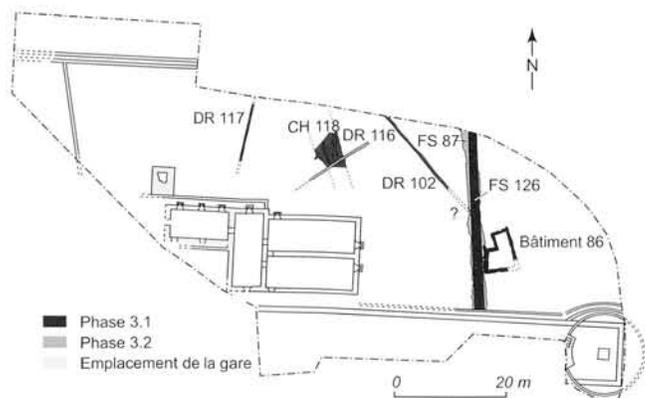


Fig. 63 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau. Îlot A. Vestiges des phases 3.1, 3.2 et 4 (relevé, F. Guériel et J. Cuzon ; topographie, B. Fabry ; DAO, F. Guériel).

Composé de céramiques concassées, celui-ci évoque un piétinement intense.

On accédait à ce secteur par le chemin charretier 118, dont un segment a été reconnu une trentaine de mètres au nord-ouest.

#### Phase 4 : fin du II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s.

À la fin du II<sup>e</sup> s.-début du III<sup>e</sup> s., en même temps que le bâtiment 86 est délaissé, le fossé 126 est relayé par un nouvel aménagement de drainage, le fossé 87 qui en reprend l'exacte trajectoire, mais dont l'activité sera de courte durée (fig. 63). Son canal fut, en effet, rapidement comblé à l'aide des matériaux de construction issus du bâtiment 86 en ruines. Avec ce remplissage, il semble qu'on ait voulu assainir un couloir de circulation privilégié des eaux provenant de l'amont. Les terrains continuent toutefois d'être exploités, ainsi qu'en témoignent plusieurs drains empierrés mis au jour à l'ouest. Le drain 116 est établi au travers du chemin 118, dont l'usage s'est sans doute perdu. Le drain 117 reprend l'orientation des premiers aménagements installés sur le site.

#### La période médiévale

Comme à l'accoutumé, les vestiges médiévaux sont peu nombreux. On retiendra surtout le fossé 110, observé dans la berme nord du terrain et dont l'orientation semble avoir repris celle de l'ancien fossé 87. Par sa localisation, ce dispositif témoigne de la nécessité de poursuivre ou reprendre le drainage de cette zone particulièrement sensible. Il pourrait aussi traduire le maintien, depuis l'Antiquité, d'une limite de parcelle.

#### La période moderne

Plus nombreux, les vestiges de l'époque moderne réfèrent à deux domaines : l'exploitation des sols toujours, illustrée par le fossé 120 mis au jour en limite occidentale du terrain et daté du XVI<sup>e</sup> s., le drain empierré 113 ou le fossé 109 creusé à l'emplacement des anciens fossés antique 87 et médiéval 110, et le couvent des Carmes déchaussés, dont l'angle sud-ouest a été découvert en limite orientale du site

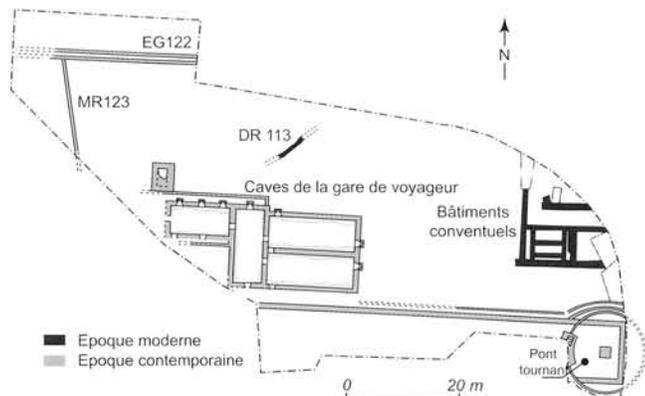


Fig. 64 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau. Îlot A. Vestiges des périodes moderne et contemporaine (relevé, F. Guériel et J. Cuzon ; topographie, B. Fabry ; DAO, F. Guériel).

(fig. 64). Des bâtiments conventuels étaient seulement conservées les fondations de quelques murs. Établi hors la porte des Augustins en 1664 (ou 1671), cet ordre religieux a dû quitter la place en 1777 pour permettre l'aménagement de la place de la Rotonde.

#### La période contemporaine

À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> s., l'occupation du site se confond avec la gare de marchandises et de voyageurs, qui y est installée dès 1856 et dont les fouilles ont dégagé deux bâtiments (fig. 64). À l'est, prenait place un pont tournant d'environ 14 m de diamètre, construit vers 1875. Y était encore visible l'axe du pivot permettant la rotation de la plaque tournante qui assurait la mise en place des locomotives à vapeur sur les différentes voies. À l'ouest, ont été mises au jour les caves de l'ancienne gare de voyageur.

Nuria Nin \*, Noële Nin \*\* et Patrick Reynaud \*\*

\* Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

\*\* INRAP

#### L'ÎLOT F

Motivée par la construction de la future salle de spectacle de la communauté d'agglomération du pays d'Aix, l'îlot F a fait l'objet de deux interventions : un diagnostic mené en mars dans la partie orientale de la parcelle concernée par les travaux <sup>5</sup> et une fouille préventive, conduite de début mai à fin juillet dans les deux tiers occidentaux du terrain <sup>6</sup>. Touchant une zone

5 Équipe de fouille : Suzanne Lang (INRAP), Nuria Nin, Marie-Thérèse Pesty et Jacqueline Weiss (Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence).

6 Équipe de fouille : Jean-Marcel Bécar, Stéphane Bien, Jean-Louis Charlot, Josiane Cuzon, Marie-Pierre Etienne, Bruno Fabry, Myriam Gluszk, Frédéric Guériel, Christophe Jorda, Sophie Martin, Sylvie Mathie, Abdel Mezoud, Xavier Milland, Noële Nin, Nuria Nin, Frédéric Parent, Régis Pasquini, Patrick Reynaud, Véronique Rinalducci, Edith Rivoire, Mélissa Sannier, Roger Vidal (INRAP) et Alain Véron (CNRS, CEREGE).

assez proche de la voie antique de Marseille, le diagnostic visait à vérifier la présence de sépultures antiques. Ce secteur se développe en effet, au nord de l'espace funéraire mis au jour en 1996 <sup>7</sup>, qui constitue l'un des noyaux d'occupation de la nécropole méridionale de la ville antique. Ouverte parallèlement au talus qui borde à l'ouest la rue des Allumettes, la tranchée d'évaluation n'a pas permis de vérifier ce point. Implantée trop à l'ouest, elle a seulement révélé deux fossés antiques d'axe est-ouest. Les fouilles ont porté sur une superficie de 3500 m<sup>2</sup>, occupée pour moitié par les bâtiments de la gare de marchandise qui ont détruit les vestiges antérieurs. L'un des aspects les plus nouveaux tient ici à la découverte d'un réseau de drainage moderne et surtout médiéval.

### La période antique

En dépit des difficultés d'analyse liées au caractère morcelé des vestiges, l'enchaînement stratigraphique des dispositifs et des sols qui leur sont liés a permis de distinguer, entre le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et la fin du II<sup>e</sup>-premier quart du III<sup>e</sup> s., six états d'occupation qu'a peut-être précédés une fréquentation protohistorique. L'aménagement le plus ancien est une grande fosse 34 découverte à l'extrémité ouest du site (fig. 65). Creusée dans le substrat et comblée d'un sédiment brun, elle portait sur le fond des traces d'impact d'outil et n'a livré qu'un tesson de céramique modelée. C'est dans les sols de limons qui se sont formés par la suite qu'ont été mis en place les premiers aménagements de drainage (DR 64 et 38). D'axe grossièrement nord-sud, ils ont des profils et des remplissages très proches qui indiquent une sédimentation lente. L'étape suivante voit la mise en place d'un long et large fossé de direction est-ouest (FS 94/43), dont la présence va se maintenir durant toute l'occupation antique. Cette remarquable pérennité laisse penser qu'il a marqué une limite de parcelle. Ce fossé sert d'exutoire à un réseau de drains empierrés installés dans la parcelle septentrionale (DR 39, 65 et 41). Au sud, le seul aménagement repéré est de drain 54, de direction également est-ouest et qui permettait l'évacuation des eaux en aval. Lors des états postérieurs, un réseau de drainage est-ouest, parallèle au fossé 94/43, prend le relais des aménagements précédents : ce sont, au sud, le drain 58 et, au nord, le drain 35, sur lesquels se greffent des dispositifs secondaires d'axe nord-sud ou nord-ouest/sud-est. Durant la dernière phase d'occupation du site (fig. 66), l'ancien fossé 94/43 est entièrement repris (fossé 3/37), tandis que la partie ouest de la parcelle méridionale fait l'objet de travaux importants. À partir du nouveau fossé 3/37, qui pourrait avoir joué le rôle de canal d'amenée, est creusé un réseau de rigoles ou chenaux, qui dessine un plan assez régulier. Ces aménagements pourraient témoigner de la mise en place d'un système d'irrigation pour des cultures qui restent à déterminer. La parcelle nord est sillonnée par trois nouveaux fossés d'axe nord-nord-ouest/sud-sud-ouest (fossés 7, 49 et 50). À en juger

par leur pendage (sud-nord) et leur niveau de creusement, ces dispositifs (fossé 7) ont peut-être servi d'exutoire au canal d'amenée 3/37. Les derniers moments de fréquentation de ce secteur sont marqués par l'abandon de ces réseaux, qui ne font plus l'objet d'entretien et sont lentement comblés par des sédiments très hétérogènes résultant d'apports volontaires liés à la transformation du site en décharge.

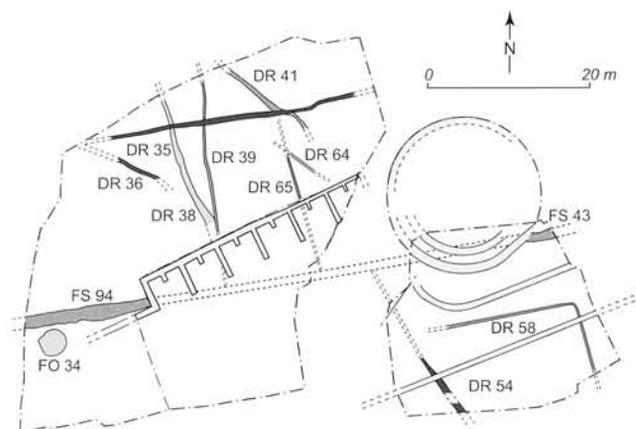


Fig. 65 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau. Îlot F. Vestiges des états 1 à 4 (topographie, B. Fabry ; DAO, F. Guériel).

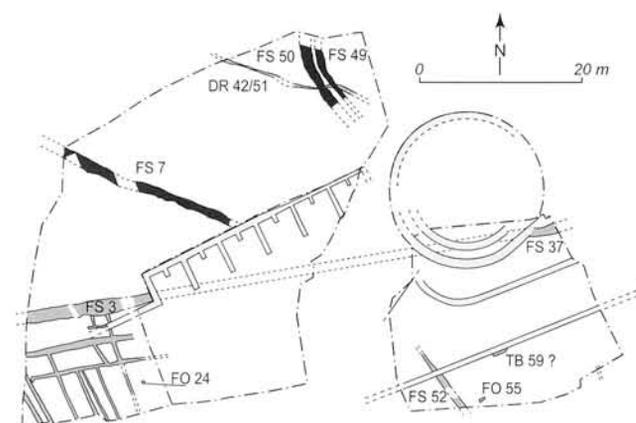


Fig. 66 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau. Îlot F. Vestiges des états 5 et 6 (topographie, B. Fabry ; DAO, F. Guériel).

### La période médiévale : fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> s.

Plusieurs aménagements ressortissent à la période médiévale : les petites fosses de plantation 9, 10 et 11, et surtout trois drains empierrés au tracé régulier (DR 1, 8 et 13) (fig. 67). À peu près parallèles et distants d'une dizaine de mètres en moyenne, ces drains dessinent un maillage en lanière. Leur construction rend compte d'un système de drainage double. En partie inférieure de la tranchée, le passage de l'eau était assuré par un petit canal aux parois parementées, que recouvrent des lauzes calcaires très soigneusement agencées. Sur cette couverture rendue étanche à l'usage par la calcification, reposait un empierrement qui comblait la partie supérieure de la tranchée. Comptant au nombre des rares aménagements médiévaux retrouvés sur le site, ces dispositifs témoignent du maintien, durant la période médiévale, de l'activité agricole dans tout ce secteur de l'agglomération.

7 Voir BSR PACA 1996, 72-73.

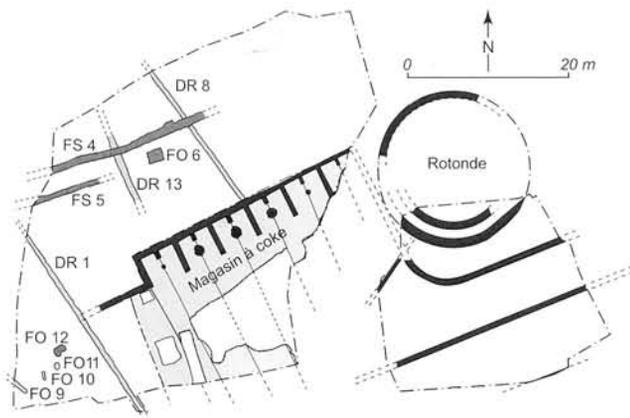


Fig. 67 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau. Îlot F. Vestiges des périodes médiévale, moderne et contemporaine (topographie, B. Fabry ; DAO, F. Guériel).

### La période moderne

Se rattachent à la période moderne deux fossés ouverts rectilignes et d'orientation est-ouest (FS 4 et 5), une fosse quadrangulaire (FO 6), ainsi qu'un ensemble de petites fosses localisées dans la partie sud-ouest de la parcelle, dans lesquelles il faut certainement voir des traces de plantation (fig. 67).

### La période contemporaine

Dans la partie centrale du site étaient encore conservés plusieurs bâtiments appartenant à la gare de marchandise (fig. 67). À l'ouest, se trouvait le magasin à coke, qui appartient à la phase originelle de construction de la gare. Visible sur un plan de 1859, il se présente comme un long édifice (30 m de long x 4 m de large), composé de six compartiments complètement ouverts au sud. Cette fosse de stockage du charbon à ciel ouvert était pourvue d'un sol caladé bien construit et très régulièrement rythmé par des fils d'eau. Elle était destinée au commerce du charbon : depuis la voie, les wagons vidaient leur chargement sur la calade qui servait d'aire de circulation aux charrettes assurant la redistribution du coke vers la ville. Ces fosses disparaissent en 1877 pour permettre la construction d'une vaste rotonde que les fouilles ont également exhumée à l'est. Cette rotonde en demi-lune, qui pouvait accueillir neuf locomotives, a pris le relais du pont tournant qui, à l'origine, se trouvait dans la partie orientale de la gare<sup>8</sup>.

Nuria Nin \*, Noële Nin \*\* et Patrick Reynaud \*\*

\* Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

\*\* INRAP

8 D'après l'étude réalisée par Josiane Cuzon et Marie-Pierre Estienne (INRAP).

Âge du Fer

## AIX-EN-PROVENCE ZAC de Ravanas

Gallo-romain

Une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC (regroupant des habitations collectives et individuelles) dans la partie occidentale de la ville d'Aix-en-Provence, au quartier de Ravanas<sup>1</sup>.

Soixante-huit tranchées ont été réalisées sur une superficie de 5,5 ha, soit un pourcentage de 6,50 % de la surface à construire.

Ce secteur de la campagne d'*Aquae Sextiae*, situé dans la topographie antique à 1,4 km à l'ouest des limites de la cité, se localise sur une zone d'interfluve séparant deux lignes de talweg : à l'est le vallon de Saint-Mitre et à l'ouest celui de Ravanas.

Le terrain est marqué par la présence de ces deux paléovallons de direction nord-sud, distants l'un de l'autre de 250 m environ.

La topographie protohistorique et antique du secteur de Ravanas présentait alors un relief fortement marqué, aujourd'hui aplani par des colluvions ou des apports volontaires.

<sup>1</sup> Équipe de terrain : Christophe Voyez, Émilie Leal, Laurent Duval (INRAP), avec la collaboration de Pascale Chevillot et Christophe Jorda (géomorphologues INRAP).

### ■ Une occupation de l'âge du Fer

La première installation humaine repérée dans les sondages est datée de la période protohistorique, plus précisément de l'âge du Fer. Le niveau d'occupation, localisé directement au-dessus du substrat marneux, est constitué de limons sableux bruns visibles en plusieurs points de l'emprise du diagnostic. Aucun niveau de sol n'est conservé mais trois fosses charbonneuses inscrites dans le substrat subsistent.

Les quelques fragments de mobilier issus des comblements d'abandon appartiennent à une production céramique non tournée<sup>2</sup>. Parmi ces éléments, un bord fragmenté provenant d'un vase à épaulement peu marqué (forme 4A1) est datable de l'âge du Fer, entre 625 et 250 av. J.-C.

Les indices protohistoriques sont nombreux dans la plupart des secteurs sondés et il n'est pas rare de retrouver hors contexte, dans les remblais antiques et modernes ainsi que dans les structures en creux de

<sup>2</sup> Identification réalisée par Jean-Jacques Dufraigne (INRAP).

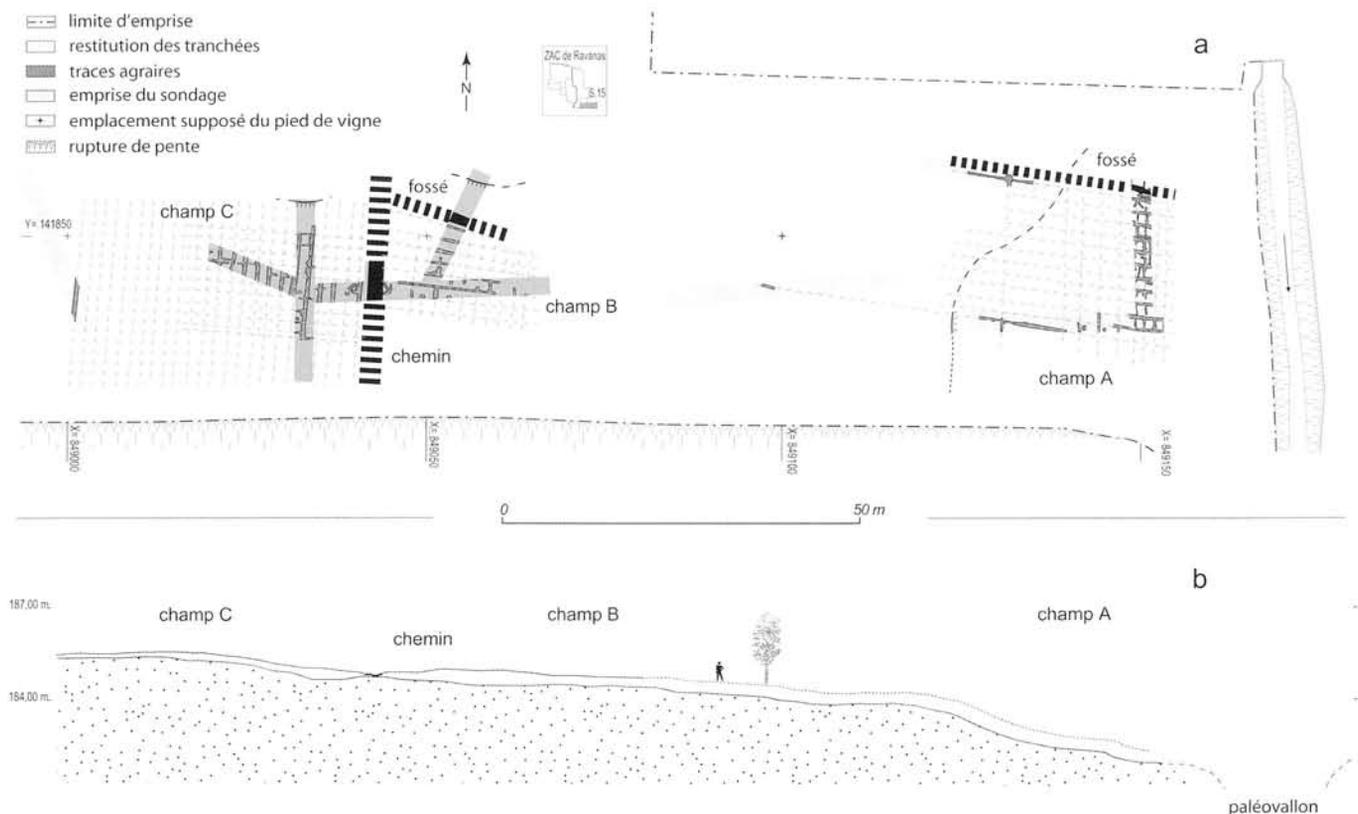


Fig. 68 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC de Ravanas. a, proposition d'un schéma d'organisation du vignoble antique dans les champs A, B et C aux abords du paléotalweg de Saint-Mitre ; b, transect est-ouest présentant la topographie antique (DAO C. Voyez).

ces époques, des vestiges mobiliers datables de cette période. Ces découvertes, mêmes ténues, contribuent à la connaissance de l'occupation protohistorique du bassin d'Aix. Il s'agirait là d'une implantation relativement ancienne puisque antérieure a priori, d'après le mobilier identifié, au site de l'*oppidum* d'Entremont, localisé à 2,3 km au nord-est de Ravanas.

### Un vignoble antique du I<sup>er</sup> s.

Les sondages ont révélé sur une superficie de près de 1,5 ha un ensemble de vestiges témoignant d'une exploitation agricole du site à l'époque gallo-romaine. Plusieurs champs ont été distingués, limités par des éléments tels qu'un chemin empierré et des fossés susceptibles de faire partie des marqueurs du parcellaire (fig. 68a).

Les plantations sont matérialisées par des tranchées continues creusées parallèlement selon deux axes, nord-sud et est-ouest. Ce mode cultural qui a été mis en évidence sur la majorité des parcelles du site ne constitue pas un procédé aléatoire mais semble au contraire répondre à une certaine standardisation des modes culturels.

Six zones de culture ont pu être découvertes lors de cette campagne de diagnostic. Elles se superposent à l'occupation protohistorique et se développent sur les versants de ce coteau, modelant le paysage en instaurant une partition adaptée au parcellaire et transformant les pentes en terrasses de cultures (fig. 68b).

Les vestiges agraires bénéficient d'un recouvrement stratigraphique plus ou moins important mais toujours cohérent et structuré, confortant ainsi les rares éléments de datation disponibles.

Le mobilier céramique<sup>3</sup> indique une occupation qui débuterait dans le courant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., plus probablement à la fin de ce siècle.

La phase d'abandon du vignoble est parfaitement attestée dans la séquence stratigraphique du site. Elle se matérialise par une phase colluviale et alluviale particulièrement marquée, venant sceller l'ensemble des vestiges agraires. Cependant, le mobilier céramique antique mis au jour, mal identifiable, n'a malheureusement pas permis de dater plus précisément la phase d'abandon.

Christophe Voyez, Émilie Leal, Laurent Duval  
INRAP

Quartier occidental de la ville romaine connu pour avoir accueilli plusieurs monuments publics, lieu d'un possible premier siège épiscopal de la ville de l'Antiquité tardive, le site de la Seds accueillit, entre le XI<sup>e</sup> s. et le milieu du XIV<sup>e</sup> s., la ville des Tours qui fut l'un des trois noyaux constitutifs de la ville médiévale<sup>1</sup>. Sa longue occupation religieuse et son classement au titre des monuments historiques en 1963 l'ont préservé de l'urbanisation qui a débordé les limites de la ville historique, si bien qu'il constitue aujourd'hui une extraordinaire réserve archéologique.

Devenue, en 2002, propriétaire d'une grande partie des terrains de l'ancien établissement conventuel des Sœurs du Saint-Sacrement, la ville d'Aix-en-Provence a souhaité mieux connaître les vestiges archéologiques potentiellement conservés dans le sous-sol, pour pouvoir orienter ses choix dans l'aménagement du site. À cette fin, la réalisation d'une campagne de prospection géophysique a été confiée à la société Terra Nova dès 2003<sup>2</sup>. Cette intervention ayant clairement cartographié, à l'ouest, le tracé du rempart antique et, à l'est, une partie de la *cavea* d'un bâtiment de spectacle antique, un programme d'évaluation archéologique a été mis en œuvre en 2003-2004. Elle a été menée par la Mission archéologie d'Aix-en-Provence avec le concours de l'Institut de recherche sur l'architecture antique (CNRS). Ainsi, contrairement aux procédures archéologiques habituelles, toujours placées sous le sceau de la fouille préventive, Aix-en-Provence faisait l'objet d'un programme de recherche suscité non par un projet d'aménagement, mais par une stricte démarche de connaissance.

Cette évaluation s'est déroulée en deux temps. Durant l'hiver 2003/printemps 2004, une tranchée de 76 m de long a été ouverte en vue d'avoir une coupe est-ouest du terrain. Outre la fortification de la ville romaine, cette intervention a donné l'occasion de dégager une partie de l'édifice de spectacle qui s'est révélé dans un état de conservation remarquable. Pour en permettre l'identification, les recherches ont été poursuivies vers l'est du 15 août au 15 décembre 2004<sup>3</sup>.

### Le site durant le Haut-Empire

Deux éléments majeurs se rapportent au Haut-Empire : le rempart que F. Benoit avait déjà eu l'occasion d'observer dans les années 50 et le théâtre qui fut érigé 30 m à l'est de ce dernier (fig. 69). Les fouilles

1 Voir *BSR PACA* 2003, 98-101 et notamment fig. 48.

2 Voir *BSR PACA* 2003, 99-100 et notamment fig. 49.

3 Ont participé à la fouille : Pascal Alliot, Claire Auburtin, Kelig-Yann Cotto, Jean-Marie Gassend, Cynthia Gavaudan, Juliette Michel, Marie-Thérèse Pesty, François Rizzi, Claire Soriano, Jean-Charles Vogoyeau et Jacqueline Weiss. Élisabeth, Chiara et des ouvriers.

ont également effleuré la nécropole occidentale de la ville, attestée par la découverte de nombreuses épitaphes, mais encore jamais fouillée à ce jour.

### Le rempart

Il a été observé sur 4 m de long, en limite orientale de la tranchée, dans un secteur situé immédiatement au sud d'un des sondages ouverts par F. Benoit en 1953 (Benoit 1954, 294) (fig. 69). L'édification de cette fortification a suivi la pente naturelle, nord-est/sud-ouest, du terrain : profondément ancrée dans le stampien, sa fondation a, en effet, été construite par paliers, taillés dans le sol encaissant. En l'occurrence, sur la portion de courtine observée, le substrat dessine un palier de 0,60 m de hauteur. Conservé sur une hauteur maximale de 2 m, le rempart mesure près de 2,40 m de large et se présente comme une maçonnerie massive composée de deux parements vaguement appareillés et un puissant blocage interne de pierres noyées dans un mortier de chaux très solide (fig. 70). Au-dessus de ce socle, l'élévation a été construite 10 à 12 cm en retrait et devait mesurer entre 2,10 m et 2,20 m de large. À peine visible sur la coupe nord de la tranchée, elle est surtout connue par les fouilles de F. Benoit : elle était montée en petit appareil régulier. Les sols conservés au contact de ce mur n'ayant pas été fouillés, nous ne sommes pas en mesure de dater sa construction. Les quelques observations faites à l'ouest de cette muraille indiquent en tout cas qu'elle n'était pas flanquée d'un fossé, tout au moins dans le secteur reconnu.

### Extra muros, une nécropole

À l'extérieur du rempart ont été mises au jour deux inhumations disposées parallèlement à ce dernier et, pour l'une, tout contre son parement occidental. L'attribution de ces deux sépultures au Haut-Empire n'est pas aujourd'hui avérée. Privées de mobilier, elles ne



Fig. 70 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Vue prise depuis le sud du tronçon de rempart dégagé en 2004 (N. Nin).

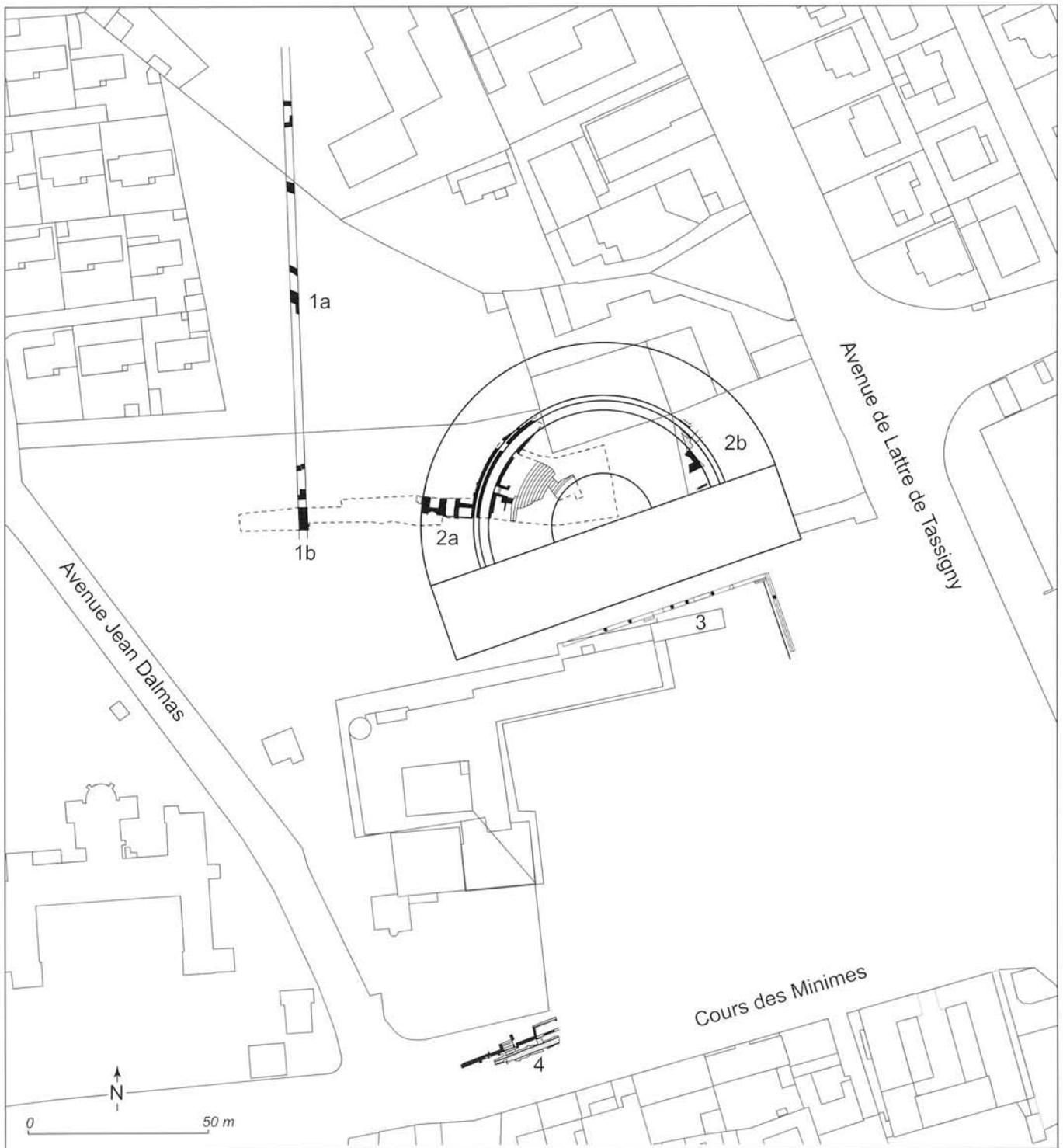


Fig. 69 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Vestiges antiques mis au jour sur le site de la Seds et dans son environnement immédiat. 1a, portions de rempart reconnues par F. Benoit (1953-1954) ; 1b, portion du rempart découverte en 2004 ; 2a, vestiges du théâtre découverts en 2004 ; 2b, vestiges du théâtre reconnus par L. Rivet (1990) ; 3, *porticus post scaenam* reconnue par É. Rouard ; 4, *decumanus* mis au jour en 1970 (Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence).

sont pas datées et, au vu des matériaux utilisés pour leur aménagement, elles pourraient tout aussi bien ressortir à l'Antiquité tardive. L'une d'elles est une fosse en pleine terre, l'autre se présente sous la forme d'un coffrage mixte (pierres et *tegulae*) qui fut peut-être couvert par des tuiles.

#### **Intra muros, le théâtre**

Les fouilles qui viennent de s'achever ont permis d'identifier un théâtre que ses dimensions classent parmi les grands édifices de Gaule Narbonnaise. Il

mesure à peu près 100 m de diamètre. S'il est un peu moins grand que les théâtres d'Arles (102 m) et d'Orange (103 m), il se range devant ceux de Fréjus (95 m) et de Vaison (84 m).

À l'instar du théâtre d'Orange, il a été adossé à la pente nord-est/sud-ouest du terrain, et avait donc sans doute sa *cavea* orientée vers le sud, si l'on en croit les vestiges mis au jour par L. Rivet et son équipe en 1990, dans une parcelle plus orientale <sup>4</sup>, et ceux

<sup>4</sup> Voir *NILPACA*, 7, 1990, 70-72.



Fig. 71 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Vue prise depuis le sud du mur de façade du théâtre (N. Nin).



Fig. 72 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Vue prise depuis le nord de l'ambulacre (N. Nin).



Fig. 73 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Vue prise depuis le sud de l'ambulacre et de la galerie technique qui le borde à l'ouest. Au pied du mur mitoyen aux deux galeries, on devine la rigole qui évacueit des eaux de pluie depuis l'ambulacre vers la galerie-collecteur (N. Nin).

découverts plus au sud en 1843 (Rouard 1844, 25-33 et pl. 4) (fig. 69). Combinant installation d'une partie de la conque des gradins dans le sol naturel et construction sur substructions, accompagnée de remblaiement, il entre dans la catégorie des édifices à structure mixte et plus spécifiquement dans celle des édifices à *cavea* supportée par des remblais compartimentés.

Large de 2 m, le mur de façade a conservé deux assises de blocs en grand appareil (fig. 71). Les fondations des murs annulaires qui supportaient la partie supérieure de la *cavea* sont construites en *opus caementicium* et l'espace qui les sépare (entre 1,80 et 3,50 m) est régulièrement ponctué de murs radiaux, moins profondément fondés et distants de 2,40 m en moyenne, qui délimitent des caissons. Du système de circulation intérieur est conservé un ambulacre, large de 2,60 m et dont le départ de voûte, heureusement conservé dans sa partie septentrionale, permet de restituer une hauteur de 3,50 m sous l'intrados (fig. 72). Cet espace de circulation intérieur est entièrement dallé à l'aide de grandes pierres calcaires dont la mise en œuvre fut particulièrement soignée. Épaisses de 10 à 12 cm, elles ont été posées sur une forme pourvue, à la base, d'un *statumen* de pierres posées de chant, que surmonte un *rudus* de mortier et de cailloutis. Le long du mur oriental de ce couloir court une rigole destinée à évacuer des eaux de ruissellement vers la galerie technique qui le borde à l'est (fig. 73). Entièrement conservée au nord, où on la suit sur près de 15 m de développement, celle-ci était destinée à assurer l'étanchéité de l'ambulacre, auquel elle sert à la fois de vide sanitaire et de collecteur.

Dans la partie dégagée de l'ambulacre, se trouvent trois vomitoires. L'un d'eux permettait d'accéder à la *media cavea*, les deux autres desservaient l'*ima cavea*. Bien conservée, la conque a conservé douze gradins ainsi qu'une marche faisant office de repose-pied (fig. 74). Larges de 80 cm et hauts de 40 cm, les gradins sont composés de blocs en pierre froide très soigneusement ajustés qui reposent sur un glacis de maçonnerie constitué de l'accolement de murs annulaires, larges en moyenne de 80 cm et hauts de 60 à 80 cm.

Au contact entre la *cavea* et l'*orchestra*, se développe un couloir large de 1,48 m, dans lequel court une rainure témoignant de la présence d'un *balteus* en pierre disparu. Au-delà, les fouilles ont révélé un sol en mortier de tuileau très dégradé et en pente légère. À en juger les traces d'arrachement encore perceptibles en surface, il supportait vraisemblablement deux larges gradins en marbre qui accueilleraient les sièges des notables, selon l'usage grec de la proédrie qui a pris, en milieu occidental, une place envahissante. La mise



Fig. 74 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Vue prise depuis l'est de l'*ima cavea* (N. Nin).

en place de ce sol n'appartient pas à la phase de construction originelle, mais correspond à un réaménagement de l'édifice, que nous n'avons pu dater. C'est peut-être à cette même campagne de réfection qu'il faut rattacher la mise en place, sur l'un des gradins supérieurs de l'*ima cavea*, d'un autre *balteus*.

Les recherches n'ont pas encore permis de dater cet édifice dont seuls les niveaux de réoccupation ont été fouillés. Les quelques éléments de décoration (chapiteau, corniche) réutilisés dans des constructions postérieures suggèrent toutefois une datation à l'époque julio-claudienne<sup>5</sup>.

#### **Une *porticus post scaenam***

On sait, grâce aux recherches qu'É. Rouard conduisit au XIX<sup>e</sup> s. sur le site, que ce théâtre était pourvu au sud d'une *porticus post scaenam*, c'est-à-dire une vaste esplanade ceinturée d'un portique, qui se déployait derrière le bâtiment de scène et dont Rouard avait reconnu le côté nord sur 60 m de long. Il s'agit là d'une combinaison classique qui participait à amplifier la signification de l'édifice et magnifier sa place dans l'urbanisme.

Compte tenu de la topographie générale du site et de l'insertion des bâtiments dans un relief en pente, il

n'est pas exclu que cet ensemble ait, à l'image du théâtre d'Orange, également été dominé, au nord, par un sanctuaire. Il semble en tout cas avoir été bâti sur une vaste terrasse qui surplombait le *decumanus* mis au jour en 1970, en rive nord du cours des Minimes et à laquelle on accédait par un escalier monumental depuis la voie (Ambard *et al.* 1972).

#### **■ Le site durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge**

L'image que les fouilles ont livrée du site durant l'Antiquité tardive s'avère très différente de celle que l'historiographie avait brossée jusqu'ici. Là où F. Benoit n'avait vu qu'une fréquentation modeste et sporadique, sont apparus de nombreux vestiges qui rendent compte d'une occupation non seulement organisée, mais aussi pérenne. À l'ouest, soit entre le théâtre et le rempart, il semble bien qu'une partie de la trame urbaine se soit maintenue (fig. 75 et 76).

Les vestiges y dessinent des axes forts qui évoquent un plan d'urbanisme, calé, en l'occurrence, sur l'orientation de l'enceinte, ce qui laisse penser que, même en grande partie ruinée, celle-ci n'en a pas moins continué de fixer la limite de l'aire urbanisée. L'ampleur de la réoccupation est particulièrement patente dans le théâtre qui a été colonisé après avoir perdu sa vocation

<sup>5</sup> Renseignement dû à Pierre Gros.

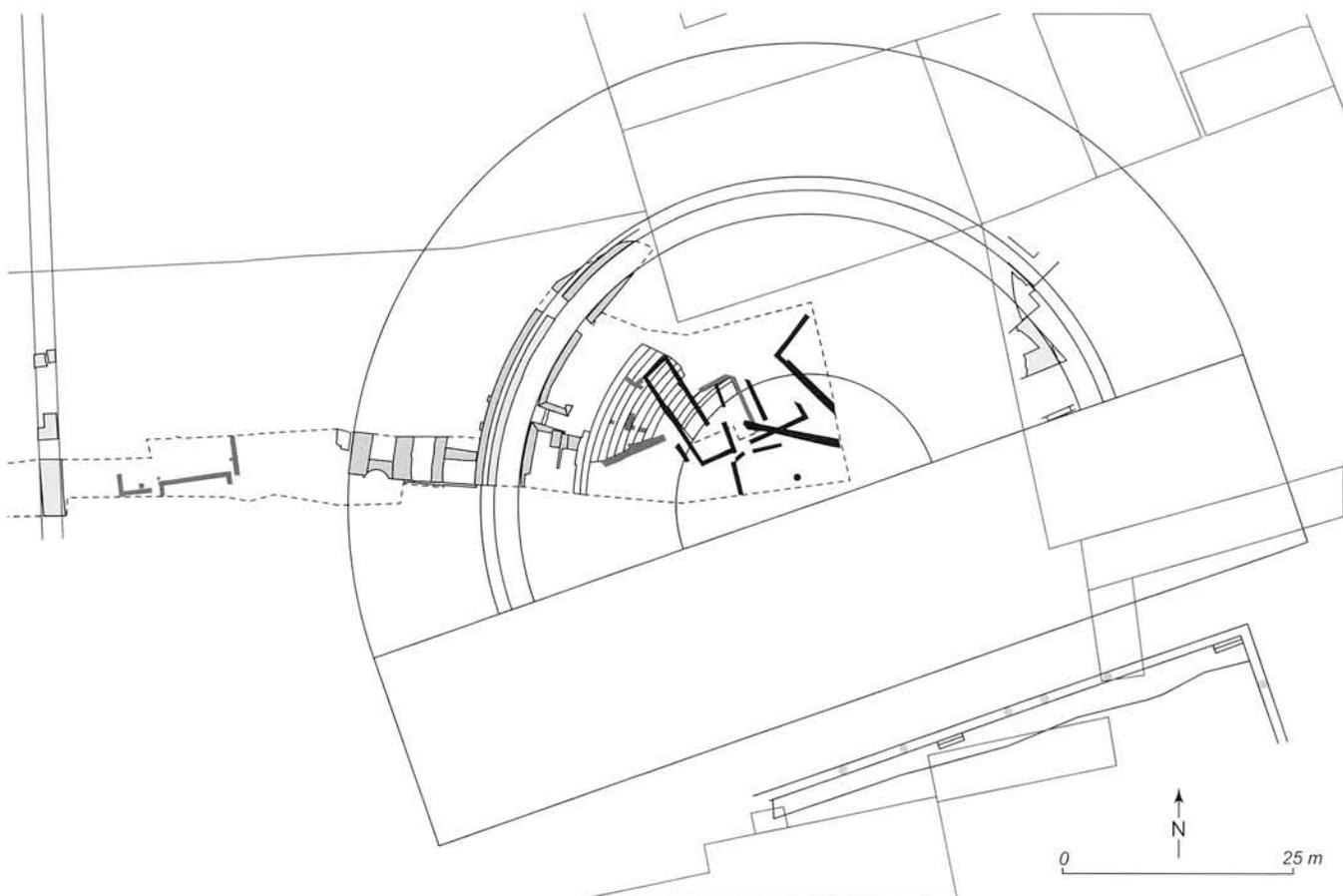


Fig. 75 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Plan des vestiges de l'Antiquité tardive, du haut Moyen Âge et du Moyen Âge (Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence).



d'édifice de spectacle (fig. 77 et 78). Dès le V<sup>e</sup> s., semble-t-il, s'y sont installés des bâtiments s'apparentant à de l'habitat. Imposée par le plan du monument antique, l'organisation des vestiges y est tout autre, mais tout aussi dense. La succession des sols, les reprises observées dans les maçonneries, leurs recouvrements et leurs chevauchements indiquent une fréquentation intense et durable, dont témoignent certaines séries mobilières attribuables au haut Moyen Âge. Certains ensembles se caractérisent d'autre part par l'extrême régularité de leur plan, qui suppose sinon un plan d'urbanisme, tout au moins un schéma d'aménagement régulé qui pourrait avoir été déterminé par le bâtiment de scène.

À peine entamée, l'étude du mobilier ne permet pas encore de connaître dans le détail la chronologie de cette occupation et de percevoir notamment d'éventuelles solutions de continuité.

#### **La ville des Tours (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)**

Sans doute favorisée par la présence du monument, l'occupation de ce quartier de la ville antique s'est maintenue suffisamment longtemps pour permettre l'émergence de la ville des Tours. Cette hypothèse n'a en soi rien d'étonnant si l'on considère l'évolution d'autres secteurs de la ville romaine où se sont

Fig. 76 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Vue prise depuis l'est des vestiges de l'Antiquité tardive mis au jour à proximité du rempart antique (N. Nin).



Fig. 77 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Vue prise depuis l'est des bâtiments qui occupaient la cavea durant le haut Moyen Âge (N. Nin).



Fig. 78 – AIX-EN-PROVENCE, la Seds. Détail des constructions du haut Moyen Âge. À droite, effondrement d'une toiture en lauzes (N. Nin).

pareillement fixés des noyaux d'occupation, qui sont à l'origine de la formation du bourg Saint-Sauveur et de la ville comtale.

Bien que relativement nombreuses et disséminées sur l'ensemble de la zone explorée, les structures médiévales sont toutefois extrêmement lacunaires et semblent avoir particulièrement souffert des travaux de récupération qui ont affecté le site après son abandon. Dans les lambeaux de murs mis au jour ici ou là, il est très difficile de reconnaître une quelconque organisation, hormis pour les vestiges découverts dans la moitié occidentale de la tranchée.

C'est un même constat qu'avaient fait L. Rivet et son équipe en 1990, dans les sondages ouverts dans la parcelle limitrophe à l'est. Parmi les éléments les plus significatifs, on notera, à l'ouest, une grande salle donnant sur un espace de circulation, au sein même du théâtre, un four, une batterie de cuves et de silos installés dans les maçonneries des gradins, une salle en

communication avec l'ambulacre et, à l'est, un ensemble de maçonneries et de sols évoquant des activités liées au feu.

Ainsi, à l'instar des amphithéâtres d'Arles ou de Nîmes, le théâtre d'Aix a accueilli, entre les V<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., un quartier d'habitation protégé par ses hauts murs de façade, dont les fouilles récentes ont déjà permis d'entrevoir l'évolution. La chance veut qu'à Aix, les témoins de cette occupation ont été conservés, alors qu'ailleurs, ils ont été détruits au moment où le regain du goût de l'antique conduisait au dégagement des édifices romains.

Nuria Nin

Conservateur en chef du Patrimoine, responsable de la Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

**Rouard 1844** : ROUARD (Étienne) – *Commission d'archéologie d'Aix. Rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix en 1843 et 1844.* Aix-en-Provence : F. Vitalis, 1844. 68 p.

Gallo-romain

Moyen Âge

**AIX-EN-PROVENCE**  
**Collège Campra**

Moderne

Contemporain

Situé en limite septentrionale du centre ancien d'Aix-en-Provence, le collège Campra occupe les bâtiments de l'ancien Grand Séminaire de la ville construit au XVII<sup>e</sup> s. L'établissement scolaire fait aujourd'hui l'objet d'un vaste programme de rénovation.

Ces travaux à venir ont motivé la programmation de diagnostics successifs dont le premier s'est déroulé fin

2004 <sup>1</sup>. Il était destiné à reconnaître la nature de l'occupation du site pour les époques antérieures à l'établissement moderne. Ce secteur est en effet connu pour appartenir dans l'Antiquité à un faubourg mais aussi pour être traversé par la fortification construite au début du XV<sup>e</sup> s. afin d'intégrer les quartiers Rabet et Bellegarde.

<sup>1</sup> Le Conseil général, maître d'ouvrage du projet, la ville d'Aix-en-Provence, propriétaire du terrain et le SRA ont donc convenu de la réalisation de la première tranche de diagnostic. La responsabilité

scientifique de cette expertise a été confiée à Claire Auburtin (Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence), sa maîtrise d'ouvrage à l'INRAP.

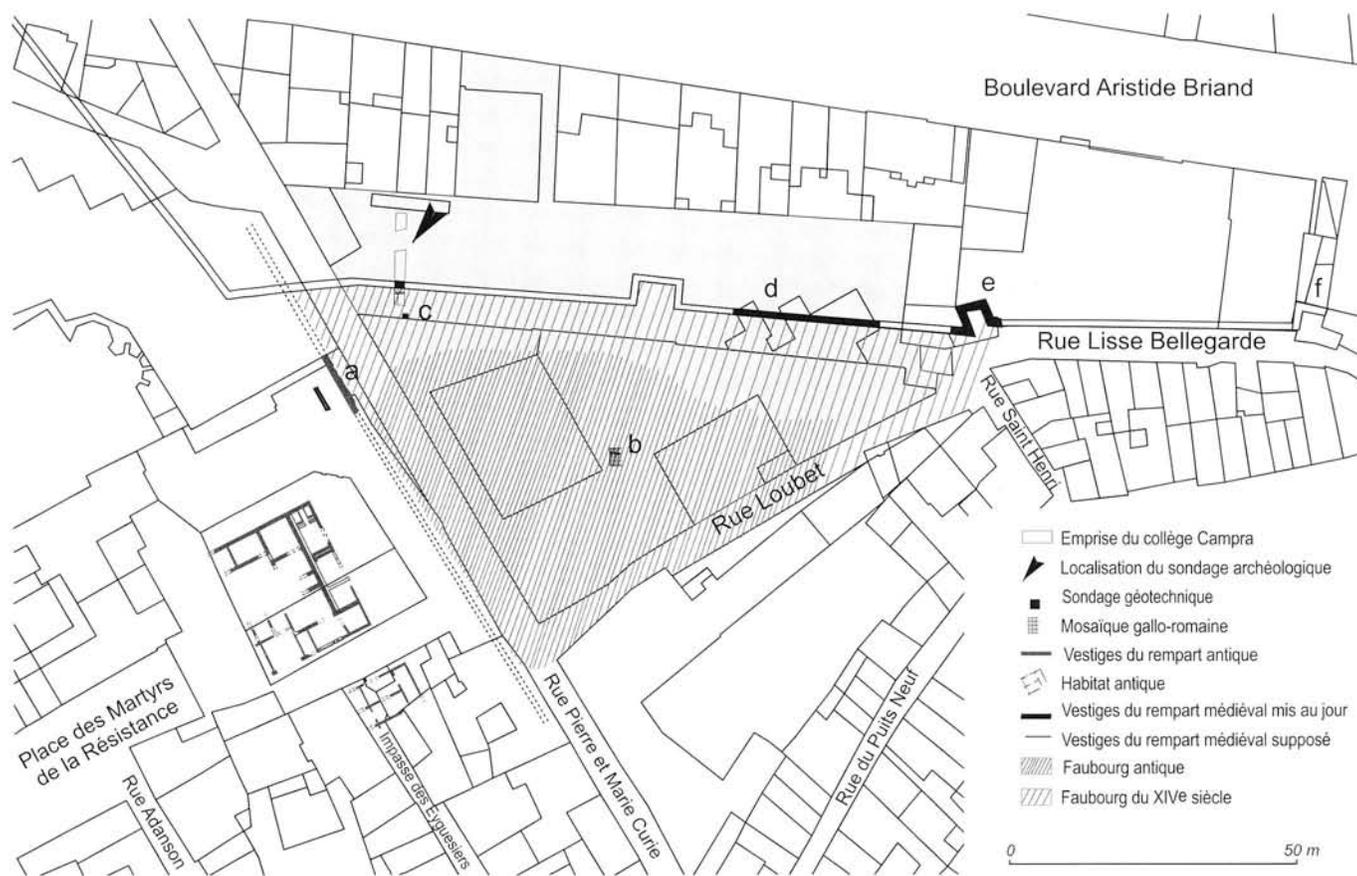


Fig. 79 – AIX-EN-PROVENCE, collège Campra. Localisation des vestiges antiques et médiévaux reconnus dans et à proximité du collège (C. Auburtin).

## ■ Le rempart

Le tracé du rempart gallo-romain est à restituer en rive gauche de la rue Pierre et Marie Curie en raison des observations archéologiques réalisées en 1997 (fig. 79, a) lors de la reconstruction du théâtre du Festival (Nin 1998). En sous-sol de l'établissement scolaire est toujours visible une mosaïque à décor géométrique noir et blanc (fig. 79, b), connue depuis 1944, qui appartenait à une *domus* (Guyon *et al.* 1998, 86 ; Lavagne 2000, n° 855). Un second pavement polychrome a été reconnu dans un des sondages géotechniques réalisés en avril 2004 (fig. 79, c ; fig. 80) dans la cour de l'établissement (Fournier 2004). Par leur localisation, ces pavements devaient appartenir à deux maisons distinctes dont l'orientation était très différente de l'urbanisme de la ville (archevêché/forum, thermes, rue Gianotti) mais aussi des bâtiments reconnus à l'extérieur (au nord, quartier Signoret), axés nord-est/sud-nord-ouest/sud-est.

En ce qui concerne la période médiévale, il s'agit d'un tronçon du rempart du XV<sup>e</sup> s., destiné à intégrer dans l'aire remparée les quartiers Rabet et Bellegarde attestés au XIV<sup>e</sup> s., qui fut partiellement reconnu en 1995 dans l'enceinte de l'établissement lors de la construction du réfectoire (fig. 79, d). Deux tours appartenant à cet ouvrage sont encore visibles un peu plus à l'est de part et d'autre du parking Bellegarde (fig. 79, e et f).

Le transect d'axe nord-sud ouvert sur 15 m de long et 2 m de large dans la cour du collège a mis en évidence

le rempart du XV<sup>e</sup> s. (largeur : 1,58 m) dans la continuité du tronçon dégagé en 1995. Au nord se développait un fossé défensif dont le creusement a détruit les niveaux antiques. Sa largeur pouvait atteindre 18 à 20 m entre la porte Bellegarde et Notre-Dame d'après les descriptions des textes du XVII<sup>e</sup> s. Bien que le fond et le profil du fossé n'aient pu être mis en évidence, les sondages ont révélé un comblement progressif dont les plus profonds niveaux, atteints à 3,50 m sous l'actuel niveau de circulation, ne semblent pas être antérieurs au milieu du XVII<sup>e</sup> s. Une fois le fossé entièrement comblé dans le courant du XVIII<sup>e</sup> s., des habitations viennent s'appuyer sur la muraille pour être finalement détruites lors du démantèlement du rempart en 1880. Aucune observation archéologique n'a pu être faite sur l'étroite bande de 2 m comprise entre l'enceinte et la façade nord de l'établissement scolaire.

Claire Auburtin

Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

## ■ La mosaïque

Dans le cadre de sondages géophysiques préalables à des travaux de rénovation du collège Campra, une surveillance archéologique, comprenant au total sept sondages et un carottage, a été réalisée. Ces sondages étaient de surface limitée, souvent de moins de 0,80 m de côté. Seul l'un d'eux (84 x 0,74 cm) a révélé des vestiges. Il s'agit d'une mosaïque conservée sur environ 30 cm x 20 cm, à 2 m de profondeur (203,78 m



Fig. 80 – AIX-EN-PROVENCE, collège Campra.  
Vue du fragment de mosaïque découvert (P. Fournier).

NGF). Elle est polychrome avec un décor de *peltae* rouges et jaunes sur fond blanc inséré dans un cadre noir (fig. 80).

Aucune autre structure ni stratigraphie en lien avec la mosaïque n'a été identifiée. Toute la surface du sondage semble être à l'intérieur de la tranchée de fondation de la façade du collège qui est posée directement

sur la mosaïque. En effet, sur toute la profondeur, des tessons antiques, médiévaux et modernes ont été mis au jour : une céramique sigillée, des tessons de céramique brûlés, un mortier, des fragments de *dolium*, *tegulae* et des céramiques vernissées. Nous pouvons néanmoins déterminer un niveau de circulation antique et la présence d'habitats antiques dans cette zone concernée par la construction d'un nouveau bâtiment dans la cour du collège, le long de la rue Pierre et Marie Curie.

Pádraig Fournier

**Fournier 2004** : FOURNIER (Pádraig) – *Aix-en-Provence, collège Campra* : rapport de surveillance archéologique. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2004. 11 p.

**Guyon et al. 1998** : GUYON (Jean), NIN (Nuria), RIVET (Lucien), SAULNIER (Sylvie) – *Aix-en-Provence*. Montpellier : Association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1998. 313 p. (Atlas topographique des villes de Gaule Méridionale ; 1) (*RAN*. Supplément ; 30) (Travaux du Centre Camille Jullian ; 23).

**Lavagne 2000** : LAVAGNE (Henri) – *Recueil général des mosaïques de la Gaule*. III : *Province de Narbonnaise*. 3 : *Partie sud-est = cités des Allobroges, Vocontii, Bodiontici, Reii, Salluuii, Oxubii, Deciates, Vediantii...* Paris : CNRS éd., 2000. 420 p. : ill. (cxxxix p. de pl.) (*Gallia*. Supplément ; 10).

**Nin 1998** : NIN (Nuria) – *Le palais archiépiscopal ; suivi archéologique des travaux de construction du théâtre du Festival*. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1998.

Moderne

## AIX-EN-PROVENCE Place d'Albertas

Contemporain

Située au cœur du centre ancien de la ville d'Aix-en-Provence, la place d'Albertas fut créée au milieu du XVIII<sup>e</sup> s. par le marquis Henri-Reynaud d'Albertas, premier président de la Cour des comptes d'Aix, qui souhaitait dégager les abords de son hôtel particulier pour le doter en façade d'une place sur le modèle parisien. Classé au titre des monuments historiques depuis le 21 juillet 2000, ce haut lieu du patrimoine aixois fait l'objet d'un projet de restauration piloté par M. Botton, architecte en chef des monuments historiques, incluant la restauration des façades des immeubles entourant la place ainsi que son pavement de galets. En préalable à ces interventions, une campagne de cinq sondages archéologiques a été réalisée. Il s'agissait de reconnaître la nature de l'occupation du site pour les époques antérieures à la construction de la place, la situation de cette dernière par rapport aux limites successives de la ville d'Aix-en-Provence ainsi que les modalités de réalisation de cet ambitieux programme urbanistique privé. Ces sondages ont été précédés par des repérages dans les sous-sols des immeubles 9, 11, 13 et 15 de la place (fig. 81). Ils ont permis de redécouvrir des caves aujourd'hui situées sous la calade et qui appartenaient aux habitations faisant face à l'hôtel particulier avant les transformations initiées en 1730. Parallèlement au travail de terrain, Philippe Rigaud, his-

torien et archiviste, a mené une recherche documentaire à la demande du cabinet Botton.

Ces investigations archéologiques n'ont pas permis de reconnaître la présence des remparts antiques et médiévaux et les seuls vestiges se rapportant à l'Antiquité se limitent à une couche de mortier mise au jour sous la chaussée. C'est sur l'organisation de l'habitat moderne que ces recherches ont été les plus fructueuses. Elles ont en effet révélé, à travers les quatre petits sondages ouverts sur la place (surface fouillée de 40 m<sup>2</sup> pour une superficie de la place de 440 m<sup>2</sup>) et les investigations menées en sous-sol, un aperçu de l'organisation de l'ensemble d'habitations moderne, détruit en préalable à la construction de la place d'Albertas.

Il s'agit d'un îlot densément occupé dont les parcelles sont découpées en lanière, suivant une orientation nord-ouest/sud-est, à l'image des cinq caves contiguës (n<sup>o</sup> 1 à 5) conservées en sous-sol (fig. 81). L'une d'elles, située directement sous la fontaine n'avait été obstruée que récemment ; les parcelles situées à l'est étaient comblées de gravats, limitant les observations et celles situées à l'ouest n'ont pu être perçues depuis l'extérieur qu'après le dégagement de l'extrados de leur voûte. Ces espaces souterrains présentent tous le

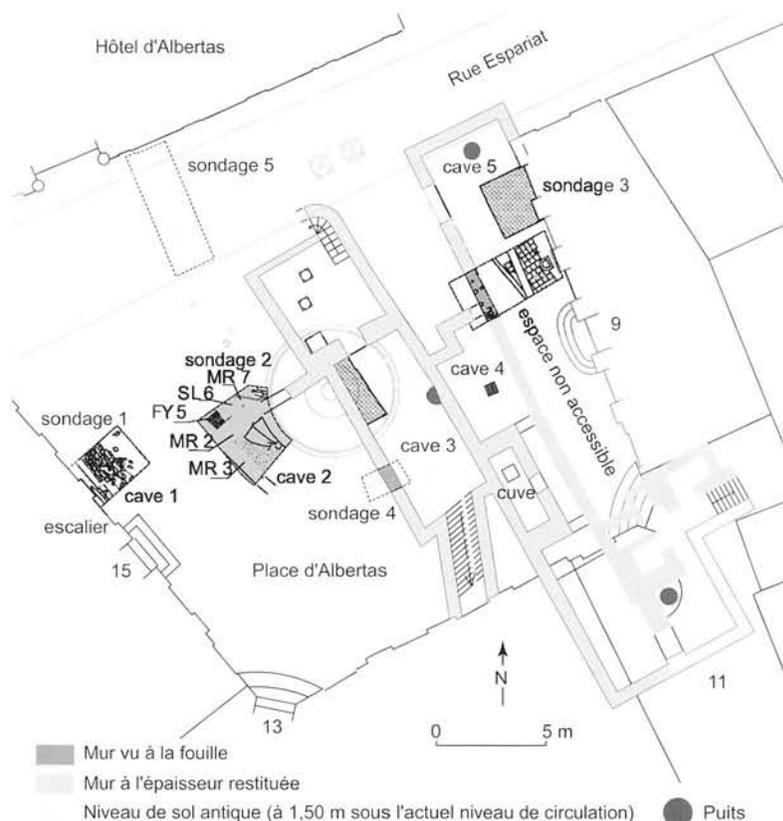


Fig. 81 – AIX-EN-PROVENCE, place d'Albertas. Vue générale (photo J.-C. Carbonne, ville d'Aix-en-Provence) et relevé des caves et structures archéologiques mises au jour dans les différents sondages (1/500).

même aspect : un long espace compris entre 13,70 et 15,50 m. En revanche, la largeur de la cave, dictée par la portée de la voûte en berceau, est beaucoup plus réduite (entre 2,35 et 4,20 m).

Malgré l'assez bon état de conservation des vestiges entrevus dans les sondages ainsi que les espaces souterrains, l'organisation interne de l'îlot reste cependant largement hypothétique. On propose d'associer les deux salles de la cave 3 avec les structures d'habitat (sol chaulé et escalier en pierre de taille) mis au jour dans le sondage 2. L'escalier à vis dégagé permettait d'accéder à la pièce de la cave surmontée d'un plafond en croisée d'ogives par une porte ouvrant dans le mur ouest aujourd'hui cachée par le massif contemporain, aménagé pour supporter la fontaine. Un second accès, aujourd'hui obstrué et situé dans le mur nord de la seconde pièce de la même cave, pouvait communiquer directement avec les échoppes situées au-dessus qui sont mentionnées dans les textes <sup>1</sup> et dont on a dégagé les sols chaulés. Ainsi, les deux espaces de la cave 3 pourraient avoir été dévolus respectivement au commerce et à un usage privé des occupants de la maison. On propose donc de restituer une habitation d'une largeur en façade approchant les 9,25 m dont on ignore si elle pouvait encore s'étendre vers l'ouest mais dans laquelle on verrait volontiers la maison de Paule dont on situe la façade à proximité du croise-

ment entre la rue Espariat et la rue Aude (Rigaud 2004, 9-10). Pour les caves situées à l'est de la place, il reste difficile d'identifier des ensembles cohérents en l'absence notamment de communication avérée. Le démontage des sols ainsi que la fouille du remblai couvrant les voûtes des caves ont livré un mobilier qui date ces habitations du XVI<sup>e</sup> s.

Après la destruction des habitations, certaines des caves sont conservées et de nouvelles communications établies de manière à agrandir l'espace disponible en sous-sol pour les nouveaux propriétaires des immeubles entourant la place. Les anciens aménagements, comme les portes d'accès, cuves à vin, rigoles d'alimentation en eau, sont désaffectés ou détruits et de nouvelles ouvertures pratiquées dans les voûtes afin d'assurer un éclairage et une aération. Leur usage s'est vraisemblablement poursuivi jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> s. avant que certaines ne soient complètement encombrées de gravats par les travaux des commerces de la rue Papassaudi.

Claire Auburtin

Mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence

Rigaud 2004 : RIGAUD (P.) – Aix-en-Provence. Le site de la place d'Albertas avant 1743. *Étude de microtopographie historique*. 2004.

<sup>1</sup> Archives municipales d'Aix, BB 215 f° 502-505 v.

## Jardin d'Hiver (actuel parking des Lices)

Durant deux mois et demi, l'équipe du service archéologique du Musée de l'Arles et de la Provence antique a travaillé sur un site mis au jour au milieu des années 70<sup>1</sup>. Le but de cette opération était de reprendre un dossier lacunaire qui mentionnait la présence de deux pavements mosaïqués, de sols de béton et de murs appartenant à une ou plusieurs *villa(e)* suburbaines, dont la datation restait imprécise. Les objectifs de cette campagne étaient donc de pouvoir identifier et dresser le plan des structures romaines conservées tout en apportant des éléments de datation<sup>2</sup>.

Les décapages de surface effectués sur environ 1 000 m<sup>2</sup> ont permis de dégager le plan d'une grande *villa*. D'une superficie minimale de 700 m<sup>2</sup> correspondant à au moins deux phases de construction, le bâtiment a dû être édifié sur un terrain vierge à la période augustéenne. De ce premier état, seuls quelques vestiges ont pu être observés, dont un sol en *opus signinum*. Le plan de cette première *villa* échappe quasi entièrement mais la trame générale de construction orientée grossièrement nord-sud est avérée.

Des travaux de reconstruction et de modification du bâtiment ont été réalisés à une période que les premières observations du matériel céramique (étude actuellement en cours) permettent de placer au tournant du II<sup>e</sup> s. de n. è. Ce second bâtiment, bien que grandement épierré, a pu être correctement observé. Son plan est organisé autour d'un grand péristyle, en partie constitué de murs à pans de bois, qui devait ouvrir sur un jardin (fig. 82). Dans sa partie orientale, le sol du péristyle est muni d'un pavement en mosaïque qui précède deux pièces de réception également dotées de pavements mosaïqués. Ces trois espaces sont décorés de motifs géométriques exempts de polychromie. L'ensemble du site, malgré des indices



Fig. 82 – ARLES, Jardin d'Hiver. Mur à pans de bois effondré sur place dans le jardin précédant le péristyle mosaïqué. Vue du sud.

d'incendies ponctuels, semble avoir été abandonné sans destruction violente dans le courant du III<sup>e</sup> s.

Les premiers apports de cette campagne de fouille sont encourageants. Pour la première fois à Arles ont pu être observés des vestiges correspondant à la période suivant immédiatement la fondation de la ville en tant que colonie de droit romain. Les résultats définitifs devraient permettre de caler chronologiquement le « boum » économique et démographique qui a vu la ville déborder de ses murs et gagner des espaces qui n'avaient plus été occupés depuis l'abandon de la ville protohistorique de Thélinée au II<sup>e</sup> s. av. n. è.

Dans le cadre de cette opération, une campagne de relevé des inscriptions présentes sur les sarcophages de la nécropole du Bas-Empire a également été organisée. Enfin, le laboratoire de conservation et de restauration de mosaïques du musée est intervenu sur les pavements pour les étudier et les consolider.

Alain Genot

Musée de l'Arles et de la Provence antique

1 Voir *Gallia, Informations archéologiques*, tome 44, fasc. 2, 1986, 391-393.

2 Dans le cadre de cette fouille, la mairie d'Arles, propriétaire du site, a mis à disposition cinq techniciens de fouille.

## Clos Saint-Césaire

Après la découverte, en 2003, d'une vaste abside appartenant à une église paléochrétienne dans le clos Saint-Césaire<sup>1</sup>, l'année 2004 a été consacrée, en

attendant l'élaboration d'un nouveau projet intégrant les vestiges antiques, à l'étude du terrain situé entre l'abside et le rempart augustéen (fig. 83).

Ces travaux, réalisés avec des moyens très limités, ont été rendus possibles par la démolition partielle du mur

1 Voir *BSR PACA* 2003, 107-109.

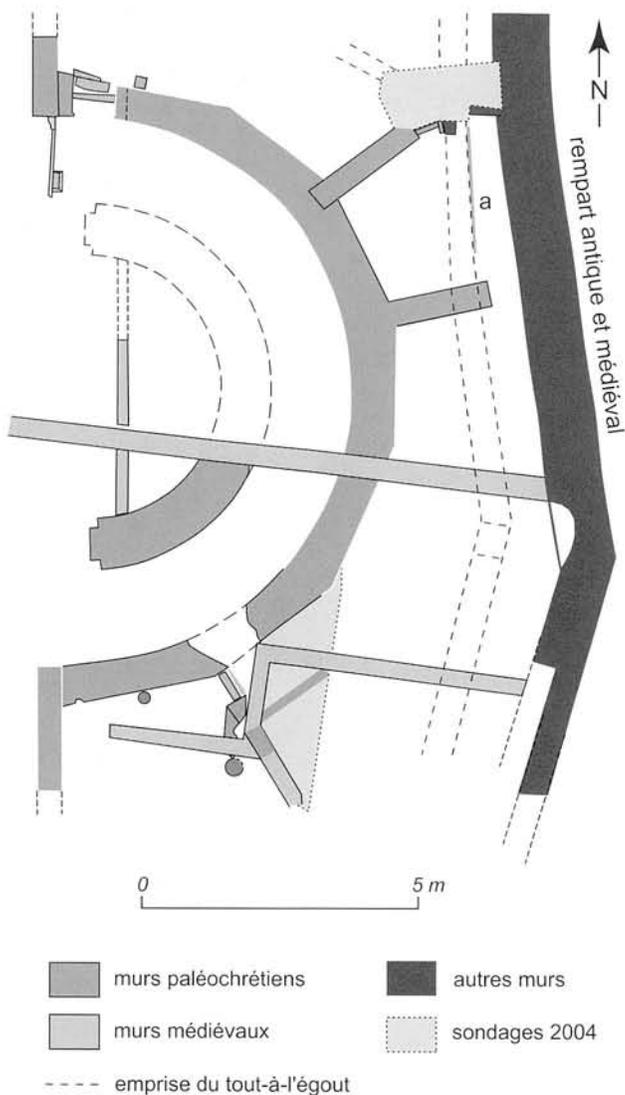


Fig. 83 – ARLES, clos Saint-Césaire. Plan schématique des vestiges (M. Heijmans, sur fond de plan INRAP).

de clôture du couvent, qui passait au-dessus de l'extrémité orientale du chevet. Sa démolition a permis de constater que le mur de l'absidiole conserve, à ce point, une hauteur nettement supérieure à ce qui a été constaté en 2003, soit un total d'environ 2,50 m par rapport au sol à l'intérieur de l'absidiole. Cette meilleure conservation est due au fait que le niveau de circulation entre le couvent et le rempart est largement supérieur au niveau à l'intérieur du couvent, sans doute dès le Moyen Âge, peut-être dès l'Antiquité.

Deux sondages ont été entamés au sud du chevet, dans un secteur qui avait déjà été entrevu en 2003, mais qui n'avait pas fait l'objet de fouilles. Situés de part et d'autre d'un mur médiéval d'orientation est-ouest, ils ont livré une importante stratigraphie de remblais de démolition, riches en céramique datable du V<sup>e</sup> s. Ces sondages ont été arrêtés, pour des raisons de sécurité, sur un remblai qui semble un peu plus récent, du VI<sup>e</sup> s. On a donc affaire à une stratigraphie renversée. Aucun niveau de construction contemporain n'a été observé. En revanche, au moins un des murs médiévaux englobe un mur paléochrétien, mon-

trant l'extension des constructions contemporaines de l'église au sud-est du chevet.

Une grande tranchée a été réalisée entre l'absidiole et le rempart, sur le tracé du tout-à-l'égout, dont le creusement, dans les années 30, était à l'origine des découvertes devant la tour des Mourgues, dans l'angle sud-est du couvent. La réouverture de cette ancienne tranchée a d'abord mis en évidence, pour le Moyen Âge, deux murs de direction est-ouest, dont la continuité de celui qui séparait les deux sondages mentionnés plus haut, ainsi qu'un autre mur qui passe au centre de l'absidiole et qui avait déjà été observé en 2003. Ces deux murs délimitent un espace fermé à l'est par l'enceinte antique qui a été en partie entamée et recouverte d'un enduit. Avec cet espace fonctionne un niveau de sol de chaux, datable du XIV<sup>e</sup> s., qui doit faire partie du couvent médiéval. Ce secteur n'a pas été fouillé au-delà des niveaux médiévaux, qui se trouvent à une hauteur d'environ 2,30 m par rapport au sol de l'église paléochrétienne.

Plus au nord, deux autres murs perpendiculaires aux pans de l'absidiole ont été observés, ils en sont contemporains. Contrairement aux deux murs médiévaux, ces deux murs antiques (contreforts ?) ne se poursuivent pas jusqu'à l'enceinte. C'est le secteur nord qui a livré le plus de vestiges antiques, et c'est le seul endroit où un sondage d'une plus grande ampleur a pu être réalisé. D'abord, la réouverture de l'ancienne tranchée a permis d'observer que cette dernière longeait un mur en petit appareil irrégulier (fig. 83, a) qui suivait, à une distance d'environ 1,20 m, la courbure de l'enceinte antique. Dans l'impossibilité d'accéder à cette tranchée, ce mur n'a pas pu être étudié et son interprétation comme sa datation demeurent incertaines.

Il est sûr cependant que ce mur fut détruit au nord par une construction en grand appareil, elle-même coupée en deux par les tranchées du tout-à-l'égout. Cette construction se compose d'un mur est-ouest, d'une longueur totale de 2,28 m, appuyé contre le rempart antique à l'est, et qui porte le départ d'une voûte se développant vers le nord, également en grand appareil (fig. 84). Du côté ouest, ce mur s'arrête de façon nette à peu de distance de l'extrémité d'un des contreforts. Les vestiges conservés de la voûte ne sont pas assez importants pour permettre de restituer son emprise. Il s'agirait donc d'une pièce presque carrée, ouverte à l'ouest, dont l'interprétation est incertaine. L'absence de traces d'un béton hydraulique ou d'un autre revêtement ainsi que la large ouverture empêchent d'y reconnaître une citerne. Son niveau de sol, qui n'a pas été atteint, se trouve toutefois à un niveau inférieur au sol à l'intérieur de l'église. La présence de plusieurs marches dans le mur nord de l'absidiole atteste d'autre part l'existence, de ce côté, de pièces annexes situées à un niveau inférieur : il s'agit peut-être d'une « cave » semi-enterrée, dont on ne peut pas savoir, dans l'état actuel de l'analyse, si elle est contemporaine de l'ensemble paléochrétien.

L'espace entre ces deux constructions est fermé dans un premier temps par un mur en petit appareil, qui s'appuie contre le contrefort de l'église, à laquelle il

doit donc être postérieur. Ce mur, dont n'a été observée qu'une assise au fond du sondage, semble avoir été arasé pour l'installation d'une porte, entre la « cave » et le contrefort qui sert de piédroit. Du côté oriental, un autre piédroit a été aménagé maladroitement contre la façade de la « cave », qui a été en partie entaillée. Dans un troisième temps, cette ouverture a été bouchée par de grandes pierres mal équarries.

La stratigraphie dans ce secteur était particulièrement bouleversée par la présence de tuyaux modernes, qui n'ont laissé que peu de séquences en place. À l'est, sous la voûte de la « cave », il a été possible d'observer quelques niveaux de remblai, relativement pauvres en céramique, qui sont datables de l'Antiquité tardive (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.). Du côté ouest, la surface disponible était plus importante et la céramique plus abondante. La fouille a livré une succession de niveaux de remblai, en général riches en matériaux de destruction. Cette séquence, observée sur environ 2,30 m de haut, contient en très grande majorité du matériel céramique des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s., et plus particulièrement de la première moitié du VI<sup>e</sup> s., donc contemporain de l'installation, à cet endroit, du monastère Saint-Jean, consacré en 512 par l'évêque Césaire, à l'emplacement du premier groupe épiscopal. La présence de quelques niveaux de remblais contenant uniquement de la céramique plus ancienne incite toutefois à la prudence quant à la provenance et à l'interprétation de ces remblais rapportés d'ailleurs.

Si les sondages n'ont pas apporté de réponse à toutes les questions, ils ont montré la richesse des vestiges antiques et médiévaux dans le secteur compris entre l'église et le rempart, qui doit obligatoirement être pris



Fig. 84 – ARLES, clos Saint-Césaire. La voûte de la « cave », vue de l'ouest. Au fond, le rempart antique (M. Heijmans).

en compte dans une étude globale du site. Même si les sondages n'ont pu être poursuivis jusqu'au rocher, faute de moyens techniques, on note toutefois l'absence de niveaux de sols contemporains de l'église jusqu'à un niveau inférieur de 0,40 m par rapport au sol à l'intérieur de l'abside. Quant aux puissants niveaux de remblai, seule une fouille en extension permettra de savoir comment les interpréter. On s'interroge enfin sur l'absence de tout mobilier céramique daté de la période allant entre le VI<sup>e</sup> s. et le XIV<sup>e</sup> s., et notamment contemporain des murs romans des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. observés ailleurs dans le couvent.

Marc Heijmans  
CNRS

## ARLES 17, rue des Suisses

Moyen Âge

À l'occasion de la réhabilitation d'une maison située dans le centre-ville d'Arles, à l'angle de la rue des Suisses et de la rue Peitret, une surveillance archéologique accompagnée d'une étude du bâti a été menée<sup>1</sup>. Les élévations extérieures et intérieures de cette maison ont été décroûtées, photographiées et relevées, grâce notamment à la présence d'un échafaudage. Ce travail a permis de découvrir les vestiges d'une grande demeure du XIII<sup>e</sup> s.

La demeure se situait à l'angle de deux rues et s'organisait autour d'une petite cour intérieure. Aujourd'hui, deux ailes perpendiculaires de cette demeure sont conservées (aile nord et aile sud). Les murs extérieurs

et intérieurs sont construits en moyen appareil avec des blocs soigneusement taillés. Les façades sur cour se distinguent par un appareil plus petit, maçonné avec des joints plus épais. Le remaniement le plus marquant de l'édifice est la transformation de la façade sur la rue des Suisses dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> s. : lorsque la façade médiévale est détruite, une nouvelle façade est reconstruite contre la demeure médiévale. Ceci permettait de mettre la maison au goût du jour, au moins sur la façade la plus visible pour les passants, et répondait au plan d'alignement des façades de la ville. Au XVIII<sup>e</sup> s., toutes les fenêtres sont bouchées ou détruites et remplacées par des fenêtres couvertes d'arcs segmentaires.

<sup>1</sup> Grâce au financement du SRA DRAC-PACA.



Fig. 85 – ARLES, 17 rue des Suisses.  
Vestiges de la baie géminée gauche (V. Eggert).



Fig. 86 – ARLES, 17 rue des Suisses. Colonnette peinte en encadrement d'une fenêtre (mur ouest) (V. Eggert).

La maison est aujourd'hui à quatre niveaux. Dans son état médiéval, elle était à trois niveaux avec un niveau de cave en sous-sol. Les deux premiers niveaux actuels correspondent au rez-de-chaussée et au sous-sol médiévaux.

Le rez-de-chaussée médiéval était plus haut que le rez-de-chaussée actuel. Un accès depuis la rue est connu : une porte couverte d'un arc en plein cintre s'ouvrait dans la rue Peitret. Rien n'est connu de l'intérieur car tous les murs ont été cimentés et aucun décroûtage n'a été fait.

Le deuxième niveau médiéval (actuel troisième niveau) était le plus ostentatoire et devait correspondre à l'étage de l'*aula*. Cet étage, divisé en deux pièces, se distingue par la qualité de ses décors sculptés et peints. La pièce sud est éclairée par deux fenêtres géminées ouvertes vers la rue Peitret (fig. 85). Elles sont couvertes de linteaux avec un arc trilobé inscrit dans un arc brisé. Les baies étaient reliées entre elles par un cordon d'imposte sculpté de fleurs à quatre pétales. À l'intérieur, cette pièce était décorée de peintures murales : sous une frise de fleurs de lys (registre supérieur) et de rinceaux (registre inférieur), de fines colonnettes en trompe-l'œil flanquaient une fenêtre, une niche et une porte dans le mur ouest (fig. 86). Au nord, une grande porte couverte d'un arc en plein

cintre donnait sur la pièce de l'aile nord. Celle-ci était également peinte, avec un motif de faux appareil et au sommet des murs, une frise en quatre parties (du bas vers le haut) : un registre de triangles noirs et rouges, un registre de dents-de-scie en trompe-l'œil, un registre plus important alternant blasons et fleurs de lys et un dernier registre avec des rinceaux circulaires. Ces décors sont aujourd'hui cachés derrière du placoplâtre.

Le dernier niveau de la maison était très ouvert. Sur la façade rue Peitret, à l'est, il est éclairé par cinq fenêtres à meneau couvertes de linteau avec un arc trilobé. La pièce nord était un espace de combles avec de grandes baies ouvertes sur la cour et à l'ouest (et peut-être aussi au nord). Cette pièce ventilée et ensoleillée devait servir au séchage.

Aucune trace d'escalier n'a pu être identifiée. La présence de traces de portes donnant sur la cour aux premier et deuxième niveaux médiévaux laisse penser que l'accès aux étages se faisait par un escalier, probablement en bois, situé à l'extérieur, dans la cour.

Vanessa Eggert  
Doctorante CNRS-LAMM

## ARLES Cloître Saint-Trophime

Moderne

Le creusement d'une tranchée diagonale de faible emprise (largeur 30 cm, profondeur de 30 à 70 cm), pour faire passer un tuyau d'écoulement d'eau pluviale traversant le cloître Saint-Trophime, a provoqué la découverte fortuite de la partie supérieure d'une tombe d'enfant ou de jeune adulte.

Cette inhumation, en pleine terre, n'a pas été fouillée car, bien que située à une très faible profondeur (55 cm) dans le secteur nord-ouest de la tranchée, son emplacement ne gênait pas la pose du tuyau. Le défunt était placé en décubitus dorsal, tête à l'ouest, la partie inférieure du corps se prolongeant au-delà des limites de la tranchée. En l'absence de mobilier, il est impossible de lui attribuer une datation mais, étant donné son faible enfouissement, il doit s'agir d'une tombe relativement récente (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. ?). On peut la mettre en rapport avec d'autres sépultures fouillées

en 1988-1989 dans l'angle sud-ouest du cloître, à un niveau toutefois légèrement plus profond<sup>1</sup>. Une construction en briques, observée à l'extrémité nord-ouest de la tranchée, est peut-être à interpréter comme les restes d'un caveau.

L'étude de la paroi de la tranchée a permis d'observer la présence au centre du cloître, d'un mince niveau de brasier, à une profondeur de 30 à 40 cm, puis d'un niveau damé rougeâtre, à 50 cm. La céramique recueillie dans les déblais s'échelonne de la période protohistorique à l'époque moderne.

Marc Heijmans  
CNRS

1 Fouille inédite Véronique Rinalducci.

Âge du Fer, Gallo-romain

## LA CIOTAT La Source du Pré

Antiquité tardive

L'évaluation archéologique entreprise au lieu-dit La Source du Pré couvre 34 205 m<sup>2</sup> hors voirie et s'inscrit dans le projet de création d'une ZAC éponyme. Son emprise se trouve en bordure du port à l'extrémité méridionale de la ville, à l'emplacement des anciens chantiers de constructions navales aujourd'hui arasés. L'impact progressif de la construction des chantiers navals entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> s. a considérablement modifié la topographie collinaire des lieux en particulier par l'implantation des ateliers en terrasses ou plates-formes aménagées dans le substrat gréseux.

Cependant deux secteurs ont partiellement échappé aux nivellements. L'un, situé en bordure du port, détient des vestiges de bâtiments associés à une stratigraphie de couches d'occupation comprises entre le I<sup>er</sup> s. et la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. Ce secteur fait aussi état au XVII<sup>e</sup> s. de l'extension des chantiers navals et/ou de l'implantation d'habitats dans des espaces alors réservés à des jardins et des vignes. À une centaine de mètres plus au nord, à flanc de coteau, l'autre zone se caractérise par des vestiges des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : une section de mur en pierres sèches appartenant à une construction, peut-être circulaire, de 3,50 m de diamètre, endommagée au XIX<sup>e</sup> s. ainsi qu'un autre mur rectiligne de mise en œuvre identique. La nature de l'abondant mobilier contenu dans les couches d'occupation associées (amphores, céramiques indigènes et importées) plaide en faveur d'une

consommation domestique, cependant qu'une concordance de fonction avec les vestiges construits demeure incertaine.

Malgré la promiscuité du port, aucun sédiment marin ne fut décelé. On remarque cependant dans la zone littorale basse le négatif de structures linéaires en creux dont l'organisation spatiale s'apparenterait à des cales de halage ou à des traces culturelles antiques.

Nous n'avons rien retrouvé des aménagements liés à la source du Pré qui a longtemps approvisionné la sphère méridionale de la ville avant d'être captée et effacée du paysage lors de la construction des chantiers navals. On pense alors que son débit fut détourné dans la Bucelle, petit fleuve côtier canalisé.

On reconnaît volontiers que l'origine et l'histoire de La Ciotat sont intimement liées à sa paléogéographie favorable à l'implantation d'un mouillage et au développement d'un port. Malgré de nombreuses mentions historiques, aucun texte ne permet d'affirmer avec certitude l'existence d'une agglomération et/ou d'un port avant le I<sup>er</sup> s. De nouvelles données archéologiques venant en complément des découvertes anciennes, où l'on mentionne la mise au jour dans ce secteur d'un quai antique, semblent aujourd'hui en mesure de lever une partie du voile.

Frédéric Conche  
INRAP

Une expertise a été engagée, dans le quartier des Ronteaux, sur 13 ha concernés par un projet de lotissement. Le creusement de seize tranchées, plongeant à des profondeurs avoisinant 2 m selon l'épaisseur des colluvions, a permis la découverte, dans neuf d'entre elles, de niveaux d'occupation datables au moins des premier et deuxième âges du Fer.

Des structures – en l'occurrence un foyer, une fosse-dépotoir et deux caniveaux – ont été dégagées, mais aucun habitat n'a pu être décelé.

Deux restes de murs de soutènement agraires (restanques) ont été exhumés dans des parties éloignées du terrain, selon une orientation divergente. L'un de ces murs, orienté nord-ouest/sud-est, a pu être observé sur 3,30 m de long. Large de 40 cm, conservé seulement au niveau de l'arase, il était constitué de moellons équarris ou grossièrement taillés posés à plat, formant un seul parement, qui retenait à l'arrière un blocage de petits blocs et cailloutis. Les moellons, d'un module variant entre 20 et 30 cm, étaient en grès calcaire ou calcérinite. L'alignement de cette structure est apparu partiellement désorganisé avec des blocs déplacés vers l'avant, comme s'ils avaient chu au moment d'une entreprise de destruction et de récupération.

Un deuxième mur d'orientation nord-sud a également été mis au jour sur 5,60 m. Très récupéré également (lui aussi n'était conservé qu'au niveau de l'arase), il était formé de gros blocs en calcaire coquillier et safre avec au centre un hérisson de petits blocs. Le bloc formant l'extrémité méridionale du parement externe était une pierre grossièrement elliptique (0,50 x 0,70 x 0,30 cm) dressée de chant, et perforée au centre en entonnoir, interprétée comme un contrepoids en remploi (fig. 87).

Les sondages n'ont pas permis de déceler de niveaux d'occupation plus récents, malgré la récolte en prospection de matériel amphorique de l'Antiquité tardive.

Jean-Philippe Lagrue  
Archéologue territorial

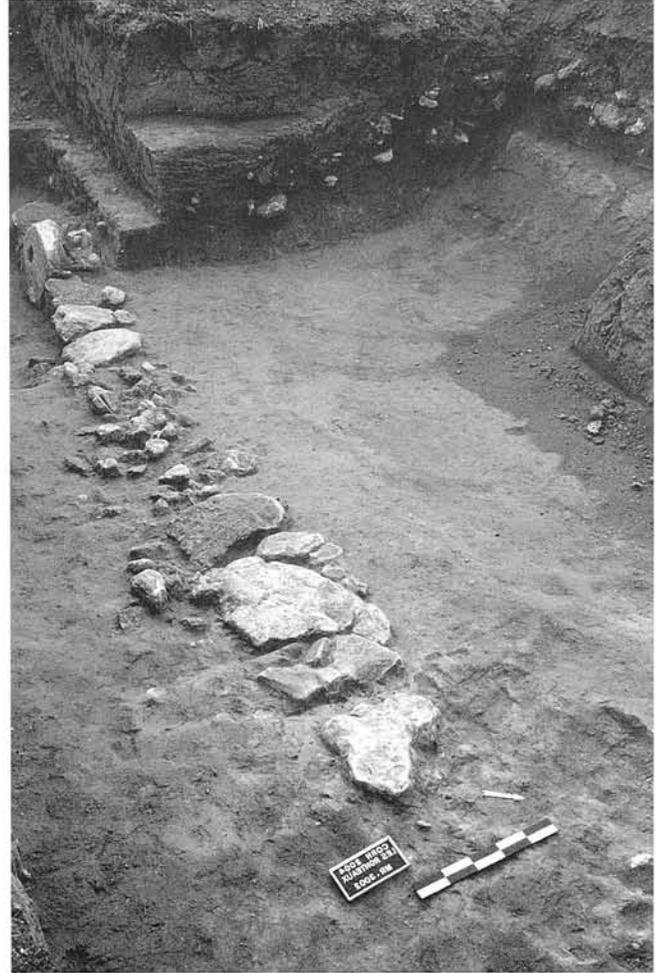


Fig. 87 – CORNILLON-CONFOUX, les Ronteaux. Arase du mur de soutènement agricole, daté du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (J.-P. Lagrue).

Le Castellat de La Fare-les-Oliviers est l'un des petits châteaux privés de la seigneurie des Baux de Berre, mentionné pour la première fois dans le testament de Raimond des Baux en 1170. Le plan primitif de ce château se résume, dans sa première expression de la fin du XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> s., à un donjon situé sur le pic rocheux le plus élevé, accompagné d'une chapelle

située à l'aplomb sur son flanc sud et d'une citerne quadrangulaire se trouvant à l'arrière du lieu de culte. Le plan ramassé de ce premier noyau castral est entièrement dicté par la topographie étroite de l'éperon rocheux et toutes les constructions sont limitées par la falaise. Le donjon polygonal se présente sous la forme d'une tour à bec pointée vers le nord. Son élévation

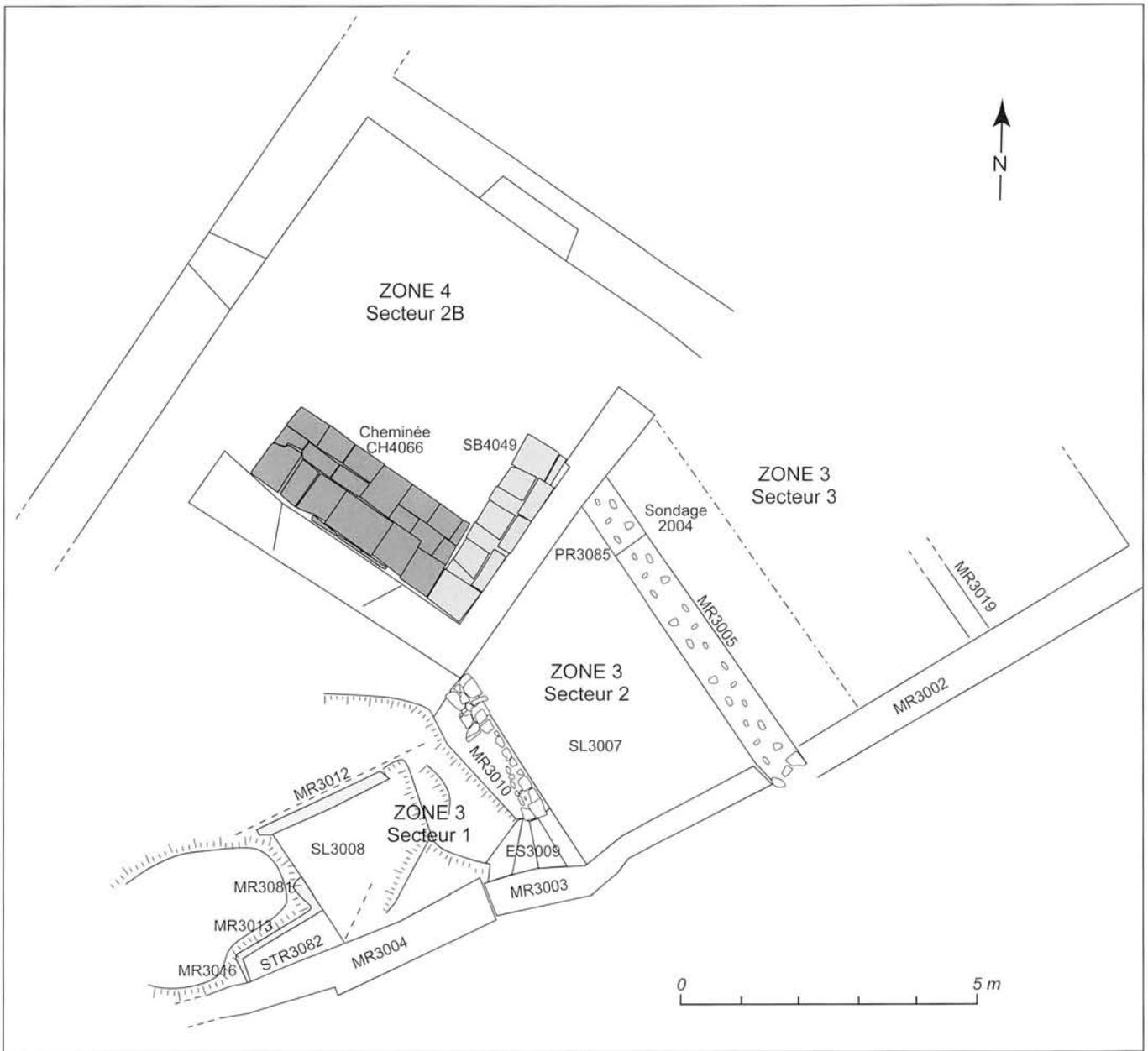


Fig. 88 – LA FARE-LES-OLIVIERS, le Castellat. Plan détaillé des secteurs des zones 3 et 4 (DAO V. Rinalducci de Chassey).

extérieure partageait avec la chapelle un appareillage taillé à bossages rustiques qui n'est que rarement représenté dans cette région de la basse vallée de l'Arc et des rives de l'étang de Berre.

Le plan connaît peu d'évolution par manque de place et les bâtiments du logis qui s'installent à l'époque moderne autour de la citerne et sur la moitié occidentale de l'éperon n'ont pu prétendre qu'à une extension en hauteur. La structure verticale du bâti est en tout point comparable aux étroites maisons de villages que nous habitons encore actuellement. Un lavis du château, exécuté au XVIII<sup>e</sup> s. et déposé au musée Granet à Aix-en-Provence, illustre parfaitement cette disposition.

La salle principale du logis, située dans cette partie moderne dans le quart nord-ouest de la plate-forme castrale, fait l'objet d'un dégagement complet depuis l'an dernier<sup>1</sup>. Cet espace (fig. 88, secteur 2B, zone 4), totalement vidé d'un imposant remblai d'effondrement,

a laissé apparaître les vestiges d'une grande cheminée et son plan de travail accolé en retour.

La cheminée (CH4066) répondait au type de construction dit « classique », le plus souvent engagée dans un mur contre lequel le foyer est généralement appuyé avec contre-cœur, manteau, hotte et conduit. Le manteau a disparu mais le dallage calcaire du foyer de 5,60 m<sup>2</sup> est conservé intégralement ainsi que les trois dalles verticales de contre-foyer et le départ du conduit pyramidal de la cheminée. Une mortaise circulaire de 0,18 m de diamètre, percée dans l'axe vertical de l'extrémité nord du dallage et les quelques fragments de stuc gravés, moulurés ou sculptés en bas-relief montrent que le manteau possédait une armature de bois vraisemblablement plâtrée à l'extérieur. La seconde poutre de maintien du manteau devait être fichée dans

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 2003, 112-114.

le mur méridional et non dans le même mur occidental. La cheminée engagée et centrée dans la maçonnerie du mur ouest devait être prévue d'emblée dans le programme de construction de la salle.

Un mur-bahut latéral (SB4049) (h 0,80 m, l 3,30 m, L 0,75 m) fonctionnait avec la cheminée sur laquelle il repose en son extrémité sud du dallage de la cheminée. Sur les quatre niches basses qu'il abrite, trois ont servi de cendriers et une de réserve à fagots. Ce que nous pouvons interpréter comme un plan de travail formait avec la cheminée un seul ensemble construit, d'après la nature des maçonneries et une mise en œuvre commune. De même, les élévations communes et homogènes des murs ouest et sud indiquent une construction moderne que l'on peut situer dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> s., après le recoupement entre la chronologie relative du bâti et les données écrites.

Cette organisation répond donc au principe de cuisine-salle commune avec cheminée, l'unique pièce d'habitation chauffée existant depuis le début du Moyen Âge dans l'architecture castrale et restant de règle dans la maison rurale jusqu'au XIX<sup>e</sup> s.

Au sud de la salle 2B, le décapage des trois premiers secteurs de la zone 3 a été motivé par l'existence d'une porte entre le secteur 3 de la zone 3 et cette grande salle du logis.

Un sondage entrepris sur la moitié occidentale du secteur 3 présente avec le mur transversal MR3005 une construction visiblement plus ancienne que les autres sur cette plate-forme castrale. Son installation au même niveau que la salle 2B suggère un lotissement de ce secteur antérieur à l'édification du logis moderne évoqué. Ce mur est également antérieur aux différents tronçons de courtine sud du noyau castral et semble correspondre à un découpage topographique ancien.

Le décapage général des constructions des niveaux supérieurs (secteurs 2 et 1) de la zone 3 a montré une succession d'espaces maçonnés à grand renfort de mortier et sols hydrofuges. La présence d'un placard et des indices de fixation de tasseaux dans les parois du secteur 1B évoquent aussi une utilisation domestique de l'espace. L'installation de l'étroit placard STR3082 a coupé une circulation horizontale ancienne vers le pic rocheux sommital qui abritait sans doute autrefois un poste de surveillance du flanc occidental du château.

Comme sur le donjon, le changement de vocation est significatif. L'ancien espace dévolu à la protection militaire du site a été redécoupé en une série de petits espaces domestiques échelonnés à flanc de rocher. Au-delà de l'organisation moderne la plus récente que nous avons perçue cette année, une phase intermédiaire reste à appréhender entre le *castrum* et la dernière résidence.

La Fare est déclaré inhabité dans l'enquête de 1471 et la rareté des vestiges de maisons en contrebas du noyau castral classe le Castellans au rang des « échecs castraux » témoignant d'une disparition, avant la fin du Moyen Âge, d'un lieu qui n'a pas réussi à fixer l'habitat. Mais l'enquête révèle aussi l'existence de dix bastides antérieurement à l'apparition du village actuel, en partie né de l'abandon de l'église du château autrefois seule paroisse. La problématique qui nous occupe donc désormais se situe précisément autour de ce moment où le château semble avoir évolué (rapidement ?) vers la bastide.

Véronique Rinalducci de Chassey  
INRAP

Antiquité tardive

## FOS-SUR-MER Impasse des Jardins

Moyen Âge

Le projet d'implantation d'une habitation sur une parcelle située impasse des Jardins a donné lieu à la réalisation d'une étude archéologique, par l'INRAP et la collectivité. Le site à expertiser se trouve au pied occidental du *castrum* de l'Hauture. Le toponyme « Les Jardins » est attesté au Moyen Âge, dans les *Livres terriers* de 1467 et 1501, sous la forme « Les Orts ». Sur le cadastre napoléonien (1812), dans son parcellaire comme dans son toponyme, le site apparaît encore sous cette forme.

Trois tranchées, réalisées à la pelle mécanique, ont permis d'observer la dynamique locale des sols et différents aménagements agraires opérés, adaptés au milieu palustre, sans doute à partir de l'époque médiévale. Le site sondé se trouve en effet placé à la jonction de deux contextes géomorphologiques bien marqués : à la base (1,20 m de profondeur), un substrat composé d'argiles jaunes issues de la décomposition

et des colluvions des roches miocènes (safre) ; ce niveau est surmonté de limons argileux bruns compacts, produits par les alluvions de la zone de marais. Ces niveaux atteignent actuellement 1 m d'épaisseur. Entre ces deux formations, les lits compacts et damés de gravillons induisent la présence d'alluvions et par conséquent d'étendues d'eau à faible dynamique, de type marais. Les limons bruns coïncident ainsi avec des périodes d'assèchement, composant les terres de jardins. La nature imperméable de ces sols et la recherche de terres à cultiver ont conduit, dès le Moyen Âge, à l'aménagement de drains canalisant les écoulements, en direction des marais.

Ces drains charriaient du mobilier archéologique, peu abondant mais très homogène, constitué essentiellement de menus fragments de céramique commune grise médiévale ainsi que d'un matériel faunique conséquent. Par ailleurs, la présence isolée d'un foyer, daté au

moins du XIII<sup>e</sup> s., atteste une mise à sec effective du site. Le matériel archéologique, souvent en bon état de conservation et relativement homogène (fin de l'Antiquité, III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.), s'est trouvé piégé dans les limons bruns compacts, comme dans le niveau de gravillons. Les cassures nettes ainsi que la taille des fragments

induisent la présence proche d'un site d'habitat contemporain, ce qui constitue une donnée importante pour la connaissance de l'occupation du sol.

Jean-Philippe Lagrue  
Archéologue territorial

## FOS-SUR-MER Traverse des Fiacres

Moyen Âge

Le projet de construction d'une habitation collective située traverse des Fiacres a provoqué une étude archéologique préalable dans la parcelle 133. Le terrain est localisé dans le bourg médiéval, à moins de 35 m à l'est du *castrum de Fossis* mentionné dans les textes dès 923.

De nombreux vestiges archéologiques avaient été découverts, notamment au pied de la muraille orientale, dont de nombreux silos à grains (aire d'ensilage) antérieurs au X<sup>e</sup> s. ainsi que des tombes rupestres datées des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. D'autres vestiges avaient été mis au jour à moins de 20 m au nord de la parcelle concernée, rue Frédéric Mistral, lors de fouilles programmées effectuées par J.-P. Lagrue <sup>1</sup>.

Ces campagnes archéologiques successives (1999-2001) avaient montré l'existence de plusieurs occupations datées de la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è., de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge. La période médiévale y est en effet largement représentée par des unités d'habitations construites dès le XI<sup>e</sup> s., dont la fréquentation connaît un temps fort dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> s. (fig. 89).

Les sondages ouverts <sup>2</sup> ont permis de confirmer la datation médiévale (XII<sup>e</sup> s.) des parties basses d'un des murs de limite de la parcelle actuelle, toujours en élévation sur 2 m de hauteur. Le mur bénéficie d'un traitement de mise en valeur de ses deux parements. Il pourrait être la poursuite d'un mur défensif mis au jour lors de la fouille programmée de J.-P. Lagrue. En effet, celui-ci entrevoit un rempart destiné à protéger les habitations au pied du château.

Un habitat s'implante dans cette zone vers la fin du XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> s. Les quelques murs mis en évidence dans les sondages esquissent un bâtiment dont trois espaces ont été observés partiellement. Nous sommes donc, semble-t-il, au sein d'un quartier d'habitation médiéval qui est à mettre en relation avec l'occupation dégagée rue Frédéric Mistral.

Christophe Voyez  
INRAP

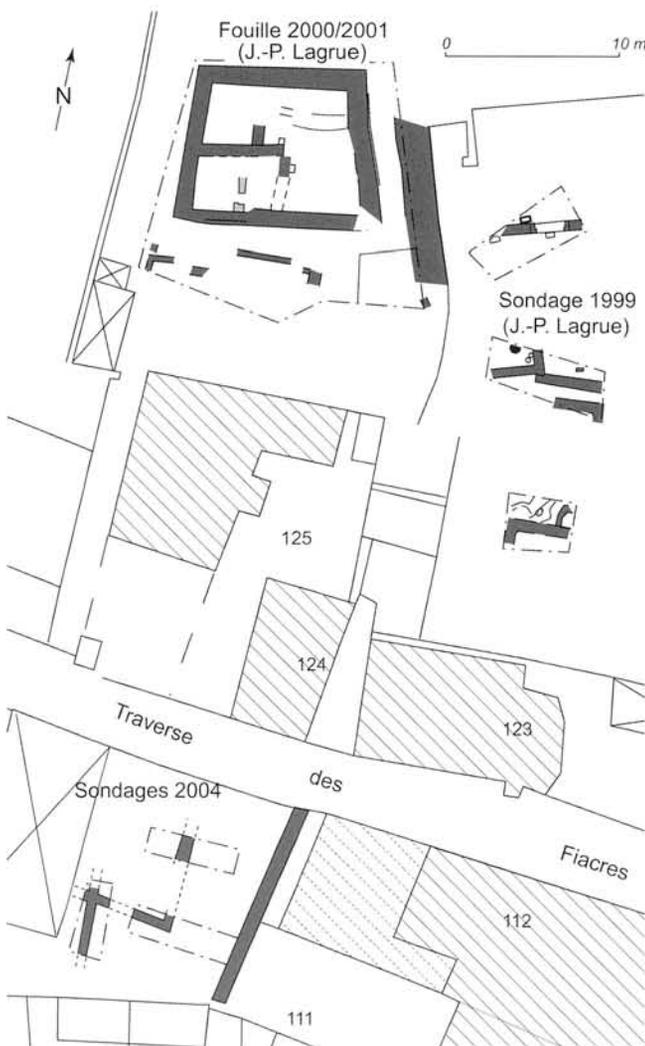


Fig. 89 – FOS-SUR-MER, traverse des Fiacres. Plan général situant l'implantation des différents sondages et des structures mises au jour sur ce secteur (relevé J.-P. Lagrue et C. Voyez ; DAO C. Voyez).

<sup>1</sup> Archéologue municipal. Voir *BSR PACA* 1999, 88-90 ; 2000, 102-103 ; 2001, 111-112.

<sup>2</sup> Équipe de terrain : Christophe Voyez, Régis Pasquini (INRAP).

Le projet de réhabilitation, par le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN), de la chapelle médiévale Notre-Dame de la Mer a provoqué une étude archéologique préalable <sup>1</sup>. Quatre tranchées ont été implantées aux angles de l'édifice et un dernier sondage a été effectué à 5 m au sud-est du chevet de l'église.

La chapelle Notre-Dame de la Mer est localisée à 250 m de la bordure du littoral et à 600 m au sud-ouest du village. Située extra-muros, elle est implantée sur un monticule rocheux (calcaire burdigalien) à l'altitude de 6,50 m NGF. L'édifice (13,50 x 6,50 m), orienté, est daté de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. Il domine à l'ouest une vaste plaine (la Cartonnerie) qui, en 1994, a fait l'objet d'une étude archéologique par J.-P. Lagrue <sup>2</sup> (fig. 90). Cette première campagne de reconnaissance en contrebas de la chapelle avait permis la découverte de nombreuses inhumations des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. et du XV<sup>e</sup> s. La superficie de la nécropole a été estimée à 2 300 m<sup>2</sup> (Lagrue 1994).

Les tranchées implantées aux abords immédiats du bâtiment ont montré la présence d'un mur maçonné et d'une tombe semi-construite antérieure à la construction de l'édifice roman. Ces nouveaux éléments archéologiques non datés pourraient confirmer les suppositions émises par J.-P. Lagrue concernant la mise en place de la nécropole avant la construction (ou la reconstruction) de la chapelle, mentionnée pour la première fois en 1153.

De nombreuses sépultures d'époque médiévale ont également été découvertes. Pas moins de dix-huit tombes en bon état de conservation ont été mises au jour dans les sondages ouverts (pleine terre, coffrage en pierre avec couvercle monolithique, ossuaire). Les risques archéologiques sont particulièrement importants puisque les tombes se trouvent à 20 cm sous le sol actuel, voire affleurent à l'arrière du chevet.

Christophe Voyez  
INRAP

<sup>1</sup> Équipe de terrain : Christophe Voyez, Régis Pasquini (INRAP).

<sup>2</sup> Archéologue municipal. Voir *BSR PACA* 1994, 126-127.

**Lagrue 1994** : LAGRUE (Jean-Philippe) – *Fos-sur-Mer « La Cartonnerie »* : DFS de diagnostic. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1994.

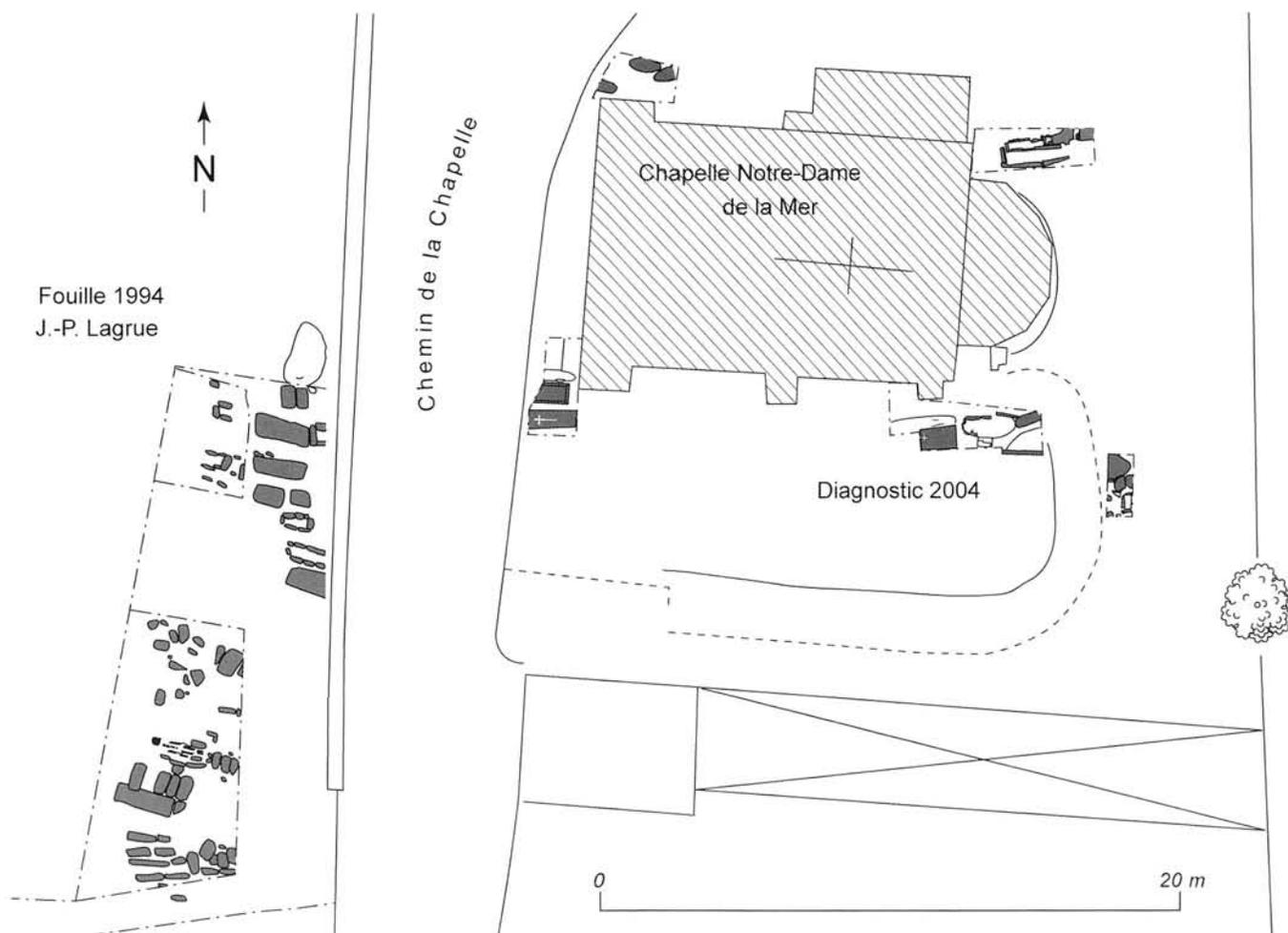


Fig. 90 – FOS-SUR-MER, chapelle Notre-Dame de la Mer. Plan général situant les inhumations découvertes lors de la campagne de 1994, en bordure occidentale du chemin, et celles mises au jour lors des sondages aux abords de la chapelle (DAO C. Voyez).

Un diagnostic dans le quartier de la Roquette, justifié par la découverte à la fin du siècle dernier de soixante-dix tombes rupestres datées de l'Antiquité, a été effectué avenue de l'Étang.

Trois tranchées ont été ouvertes à la pelle mécanique, profondes d'environ 0,80 m, jusqu'à atteindre le substrat tabulaire rocheux. Les sondages ont révélé partout la même monotone stratigraphie stérile de faits

archéologiques, incluant une couche de terre végétale sur un remblai beige caillouteux, reposant sur le substrat. Les remblais renfermaient un matériel céramique erratique et très hétérogène, de toutes périodes.

Jean-Philippe Lagrue  
Archéologue territorial

Néolithique

GARDANNE  
Font de Garach

Antiquité

Âge du Fer

Moderne

Le site est localisé au sud-est de l'agglomération de Gardanne, à 1,5 km du centre-ville, entre la RD 7 et le ruisseau du Capéou, au lieu-dit Font de Garach. Il a fait l'objet d'une première fouille d'évaluation en tranchées et sondages sur 77 000 m<sup>2</sup> en décembre 2002 sous la direction de Nathalie Molina <sup>1</sup>, puis d'une fouille préventive pour les parcelles mentionnées, sous la direction d'Olivier Lemerrier de novembre 2003 à février 2004.

La surface décapée atteint 4 000 m<sup>2</sup> lors de la phase de fouille. L'opération doit s'étendre aux parcelles voisines vers le nord-ouest (Font de Garach - Bassin) dans le courant de l'année 2005.

Les occupations archéologiques ont été reconnues sur les bords et dans le comblement d'un paléovallon correspondant sans doute au tracé ancien du ruisseau du Capéou, dont seules les marges ont pu faire l'objet d'investigations, pour les couches profondes, en raison du haut niveau de la nappe phréatique.

### ■ Les occupations préhistoriques

Les occupations préhistoriques sont étendues sur les faibles pentes de part et d'autre du vallon.

Un niveau brun livre l'essentiel du mobilier archéologique attribuable au Néolithique. De rares structures peuvent lui être associées (cuvettes de faibles dimensions, foyers et trous de piquet). Le mobilier archéologique céramique et lithique recueilli fait référence au Néolithique moyen et particulièrement au Chasséen méridional (vases carénés, vases à épaulement, décors de sillons et de cannelures, anse multitubulée, lamelles étroites débitées à la pression, armatures tranchantes de petites dimensions...).

Trois fosses livrant du mobilier néolithique sont d'attribution chronoculturelle plus délicate. L'une d'elles a

livré une importante série céramique présentant des formes simples, des cordons lisses horizontaux et, dans un cas, des cordons lisses horizontaux très écartés sur la panse. Les moyens de préhension se limitent à des anses en ruban. Une autre de ces fosses a livré un fragment de bracelet en calcaire fin blanc, bien connu régionalement au Néolithique ancien et moyen. En l'attente de datations, ces fosses peuvent sans doute être attribuées à une phase de transition, soit entre le Néolithique ancien et moyen, soit entre le Néolithique moyen et final.

### ■ Les occupations protohistoriques et historiques

Une grande fosse isolée de forme ovale contenant une grande quantité d'argile rubéfiée a livré une importante série céramique dominée par de la céramique non tournée locale et où sont présentes des céramiques grises, des pâtes claires et de l'amphore étrusque attribuable au type 4 de Michel Py qui permettrait de dater l'ensemble de la fin du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. <sup>2</sup>.

Un système de drainage ou d'aménagement de bord du ruisseau est mis en place dans le grand axe du vallon, probablement au milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Il comprend un muret et un chenal qui ont livré de la céramique reprise à la tournette, de la céramique campanienne, des fragments de *dolium* et de l'amphore marseillaise <sup>3</sup>.

Au début de notre ère, en fonction du mobilier archéologique recueilli <sup>4</sup>, l'ensemble du vallon est comblé et mis en culture avec la présence de fossés perpendiculaires, désaxés par rapport au vallon, et de traces agraires (tranchées parallèles régulièrement espacées

2 Examen du mobilier par Dominique Garcia.

3 Examen du mobilier par Dominique Garcia et Florence Mocchi.

4 Examen du mobilier par Florence Mocchi.

1 Voir BSR PACA 2002, 102-103.

et marquées par de courtes tranchées perpendiculaires irrégulières) interprétées comme les vestiges de l'implantation d'une vigne <sup>5</sup>.

L'un des fossés de ce parcellaire est par la suite recoupé par la mise en place d'une sépulture individuelle à inhumation sous tuiles correspondant à un individu adulte de sexe indéterminé. La localisation en

limite d'emprise de cette sépulture isolée n'a pas permis de déterminer la présence d'une éventuelle nécropole. De nombreux réseaux de fossés de drainage sont mis en place sur l'ensemble des parcelles à l'époque moderne et contemporaine.

Olivier Lemerancier \* et Robin Furestier \*,  
avec la collaboration d'Aminte Thomann \*\*  
\* CDD INRAP Méditerranée et UMR 6636 – ESEP  
\*\* UMR 6578

5 Examen des structures par Philippe Boissinot.

Antiquité

## GRAVESON Quartier Giraud Blanc-Cadillan

Un diagnostic a été prescrit sur la parcelle BL 26 de la commune de Graveson en raison d'un projet de construction industrielle. Un site archéologique (murs de berges du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) avait déjà été repéré et partiellement fouillé en 1993 (Ferrando 1993) sur cette même parcelle <sup>1</sup>.

Les onze tranchées ouvertes en 2004 ont permis de trouver la suite d'un des murs déjà découverts en 1993. D'autres traces de murs (fonds de tranchées de fondation) de même direction ont été repérées sur une longueur de 40 m environ. Une étude géomorphologique complémentaire effectuée par Pascale Chevillot (INRAP) a permis de préciser la nature de ces murs. Ils ont été installés dans une grave alluviale d'un

paléochenal du Rhône et de la Durance ou dans les couches les plus anciennes de limons alluviaux de la plaine d'inondation. Ils pourraient avoir servi soit de limites parcellaires, soit de limites entre une terrasse ancienne et une plaine d'inondation au nord-est. Il semble que l'on doive écarter l'hypothèse de murs de berges proprement dits, les galets et graviers fluviaux présents sur le site appartenant à une période bien plus ancienne que les murs. Aucun mobilier n'a permis de confirmer ou d'infirmer la datation proposée en 1993 (III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.).

Nathalie Molina  
INRAP

**Ferrando 1993** : FERRANDO (Philippe) – *Graveson, établissements Pinel, Giraud Blanc* : rapport de fouilles. Aix-en-Provence : SRA DRAC PACA, 1993.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1993, 104.

Antiquité

## GRAVESON Cascaveau

Un diagnostic a été prescrit sur les parcelles AX 33 et 44 de la commune de Graveson en raison d'un projet de lotissement sur un terrain anciennement agricole. La sédimentation est homogène sur tout le terrain : limons alluvionnaires liés à l'activité historique de la Durance ou de ses émissaires.

Les rares indices d'anthropisation mis au jour (un tesson de sigillée, un clou en bronze dans deux petites fosses et quelques fragments de tuile) proviennent tous d'un niveau assez profond (1,20 m sous le niveau

de sol actuel). Le terrain diagnostiqué étant situé à environ 300 m au nord de la *villa* gallo-romaine dite du Grand et Petit Bagnolet, il est possible que les traces découvertes soient à mettre en relation avec l'exploitation des terres liées à la *villa*. Nous n'avons cependant pas pu mettre en évidence la présence de traces agraires organisées.

Nathalie Molina  
INRAP

Deux opérations se sont déroulées en 2004 sur l'habitat gaulois du Castellan.

La première a consisté à effectuer la dépose de la sole décorée découverte en 2000 <sup>1</sup> (Marty 2002, fig. 22-24). Seule la chape d'argile, d'environ 4 cm d'épaisseur au centre, a été prélevée. Au cours de l'intervention, nous avons pu observer la structure du radier. Ce dernier se compose, à la base, d'un empierrement de galets jointifs complétés par trois fragments de *dolium* et un fragment de table de meule en basalte. Au-dessus, se place une couche de coquilles de moules mélangées à du charbon, visiblement prélevées dans un dépotoir. Cette couche contenait également une coquille d'es-cargot et de rares esquilles d'os. Le tout était recouvert par des valves d'huîtres posées à plat.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2000, 109-110. La dépose et la restauration de la sole ont été effectuées par Denis Delpaillo.

La seconde opération concerne la réalisation de prospections géophysiques <sup>2</sup> sur l'ensemble du plateau, soit environ 1 ha, dans le but de connaître la puissance sédimentaire en divers points du site et de mettre en évidence des structures et une éventuelle trame urbaine. Deux méthodes ont été retenues pour obtenir, d'une part, des profils de résistivité électrique et, d'autre part, une cartographie magnétique. Les intempéries de l'automne n'ont pas permis d'achever l'acquisition des données. L'autorisation a donc été prolongée jusqu'en février 2005.

Frédéric Marty  
Musée archéologique d'Istres

**Marty 2002** : MARTY (Frédéric) – L'habitat de hauteur du Castellan (Istres, Bouches-du-Rhône) à l'âge du Fer. Étude des collections anciennes et recherches récentes. *Documents d'archéologie méridionale*, 25, 2002, 129-169.

<sup>2</sup> Prospections réalisées par Pierre-Étienne Mathé et André Revil (CNRS, CEREGE).

Le site de Vigne Gaste est implanté en limite méridionale de la commune d'Istres, à équidistance des étangs saumâtres de Lavalduc, de Citis et de Ras-suen. Il se présente sous la forme d'un replat, à environ 15 m d'altitude, en bordure d'une dépression humide, peu profonde.

Un diagnostic sous forme de sondages a été réalisé afin de connaître l'état de conservation, la stratigraphie, la nature et la fonction du gisement qui se signale en surface par une concentration d'amphores italiques, exclusivement, sur une surface d'environ 4,2 ha. Sept sondages ont été réalisés sur un axe de 80 m de long. Les six premiers (1 x 2 m) sont négatifs. Le septième (1 x 16 m) a révélé un établissement rural du VI<sup>e</sup> s. Des tessons résiduels témoignent, par ailleurs, d'occupations ou de fréquentations datées de l'âge du Fer et du Haut-Empire. Les résultats de ces sondages montrent donc que les vestiges, reconnus en surface, de l'occupation protohistorique des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ont été irrémédiablement détruits par les labours et les phénomènes naturels, au moins dans le secteur étudié. Ils ont en revanche permis d'identifier un nouvel établissement tardo-antique.

### Un établissement de l'Antiquité tardive

Un bâtiment (environ 2,88 m de côté) a été mis en évidence avec la présence d'un mur en pierre et de traces de taille destinée à aplanir le substrat rocheux (fig. 91). Le sol contenait quelques fragments de céramiques ainsi que des déchets culinaires (ossements, moules, huîtres, coques, clovisses).

À 1,73 m au nord-ouest de ce bâtiment, une cuve taillée dans le rocher, maçonnée et enduite de béton de tuileau, a subi deux phases d'aménagement. De plan circulaire (diamètre environ 1,07 m), elle devient rectangulaire (largeur 88 cm ; longueur minimale 92 cm ; profondeur conservée 27 cm). Elle comporte alors, à sa base, un boudin aplati de béton de tuileau sur le pourtour et une cuvette circulaire de dévasement (diamètre 23 cm ; profondeur 6,5 cm). Les angles verticaux de la cuve présentent une arête en relief.

Le mobilier recueilli situe l'occupation aux deuxième et troisième quarts du VI<sup>e</sup> s. Il se compose de céramique commune grise (urnes Pelletier A2, A4 et A7), d'amphores africaines, d'un verre à tige Isings 111, d'un couteau (?) en fer, d'une monnaie en cuivre lisse et d'une petite monnaie en argent (diamètre 8 mm) frappée à

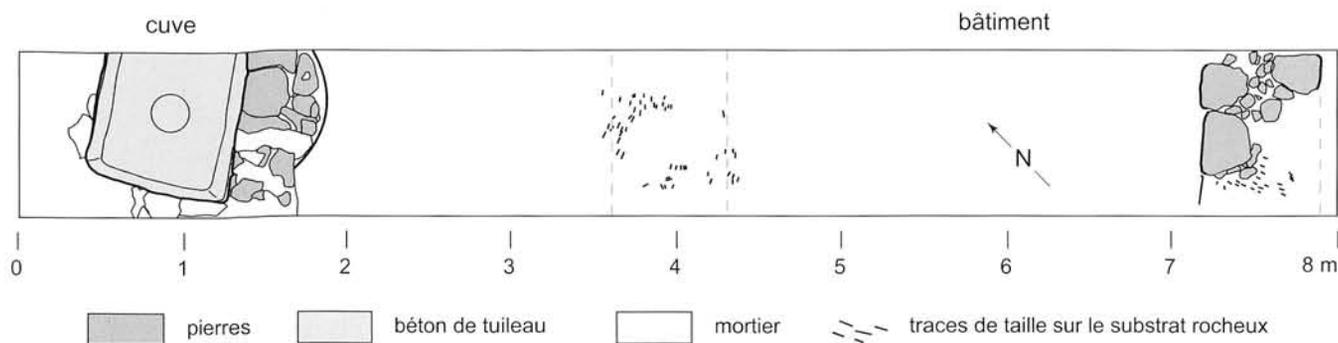


Fig. 91 – ISTRES, Vigne Gaste. Relevé en plan des vestiges de l'établissement tardo-antique.

Marseille (avers : monogramme attribuable à Théodebert (537/8-548), inscrit dans un cercle de grènetis ; revers : légende circulaire au nom du roi, illisible).

L'établissement s'inscrit dans un réseau d'habitats dispersés de faible ampleur et de nécropoles, très dense à l'ouest de l'étang de Berre durant l'Antiquité tardive.

Ces habitats s'organisent autour d'une agglomération centrale perchée – en l'occurrence Saint-Blaise, située à 1,6 km – dont ils exploitent les ressources du territoire vivrier (élevage, produits des étangs...).

Frédéric Marty  
Musée archéologique d'Istres

Néolithique, Âge du Bronze

## JOUQUES Le Mourre de la Barque

Située dans la basse vallée de la Durance, la grotte du Mourre de la Barque a livré une stratigraphie de référence pour le Néolithique provençal. Un des principaux objectifs de la campagne 2004 était de démonter une partie de la grande coupe est-ouest relevée en 2003 afin de préciser la chronologie des dépôts dans cette zone de la grotte<sup>1</sup>. Le démontage des niveaux archéologiques a permis de mettre en évidence trois grandes étapes de l'occupation dans la partie orientale de la grotte.

La partie supérieure de la stratigraphie était très perturbée. Les derniers niveaux encore en place (niveaux  $\alpha$  et CP1) sont datables du Bronze ancien (fig. 92, 1-4). Les niveaux sous-jacents ont livré du mobilier du Néolithique récent (niveaux A et D ; fig. 92, 5-8). Le mobilier mis au jour dans le niveau 20 (fig. 92, 9-12), situé immédiatement sous les niveaux du Néolithique récent, peut être attribué au Chasséen récent/terminal d'après la chronologie proposée par Alain Beeching pour la vallée du Rhône (Beeching 1995).

Le niveau 3 – le plus ancien dans ce secteur à avoir encore livré du mobilier spécifique – peut être daté du Chasséen ancien (fig. 92, 13-14) selon la chronologie d'Alain Beeching.

Le mobilier découvert lors de la fouille du secteur ouest de la cavité (fig. 92, 15-18) a confirmé l'attribution de la couche 16 à la fin du Néolithique ancien (phase finale du groupe Bas-Rhône-Provence du Cardial franco-ibérique ; van Willigen 2003 ; 2004a ; 2004b).

Ces travaux ont par ailleurs permis de compléter le relevé de la coupe est-ouest vers le bas et de mettre en évidence un niveau d'occupation du Néolithique ancien indéterminé, situé à plus de 50 cm sous le niveau attribué au Cardial moyen au terme de la campagne de fouille de 2002 (van Willigen 2002).

Pour finir, les travaux de mise en sécurité du site réalisés en septembre 2004 permettront l'extension de la fouille dans le secteur de l'entrée de la grotte. Nous pourrons ainsi vérifier l'hypothèse de l'existence d'une entrée basse située sous l'entrée actuelle.

Samuel van Willigen  
Chercheur associé, UMR 6636 du CNRS,  
ESEP, Aix-en-Provence

**Beeching 1995** : BEECHING (Alain) – Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du Bassin rhodanien. In : VORUZ (J.-L.) dir. – *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien* : actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 septembre 1992 (XI<sup>e</sup> rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes). Ambérieu-en-Bugey : Société préhistorique rhodanienne, 1995, 93-111 (Documents du Département d'anthropologie de l'université de Genève ; 20).

**Van Willigen 2002** : VAN WILLIGEN (Samuel) – *Les occupations néolithiques du Mourre de la Barque (Jouques, Bouches-du-Rhône)* : DFS de fouille programmée 2002. Aix-en-Provence : SRA PACA, 2002.

**Van Willigen 2003** : VAN WILLIGEN (Samuel) – *Les occupations néolithiques du Mourre de la Barque (Jouques, Bouches-du-Rhône)* : DFS de fouille programmée 2003. Aix-en-Provence : SRA PACA, 2003.

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 2003, 114-115.

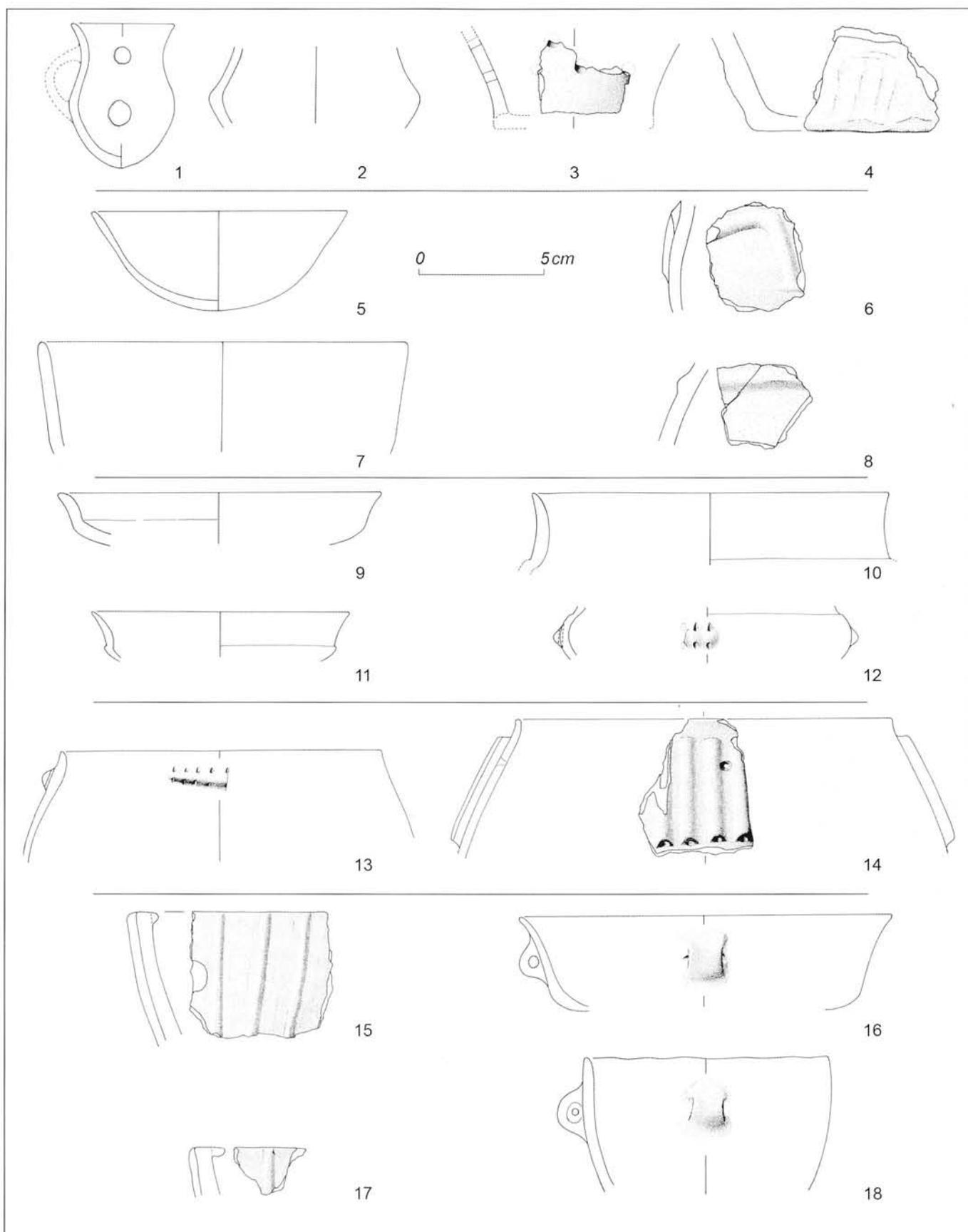


Fig. 92 – JOUQUES, le Mourre de la Barque. Céramique : 1-4, Bronze ancien (niveaux  $\alpha$  et CP1) ; 5-8, Néolithique récent (niveau D) ; 9-12, Chasséen terminal (niveau 20) ; 13-14, Chasséen ancien (niveau 3) ; 15-18, Cardial final (secteur ouest, carrés C4 niveau 16 et E4 niveau B-C).

**Van Willigen 2004a** : VAN WILLIGEN (Samuel) – *Les occupations néolithiques du Mourre de la Barque (Jouque, Bouches-du-Rhône)* : DFS de fouille programmée 2004. Aix-en-Provence : SRA PACA, 2004.

**Van Willigen 2004b** : VAN WILLIGEN (Samuel) – Aspects culturels de la néolithisation en Méditerranée occidentale : le Cardial et l'Épicardial. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 101, 3, 2004, 463-495.

Depuis 2002, les recherches qui ont repris sur l'*oppidum* de Constantine se sont attachées au sanctuaire chtonien puis au quartier environnant qui livre des témoignages de l'existence d'autres monuments publics, comme les dalles de toiture mises au jour dans la pièce 1 en 2003<sup>1</sup>.

La campagne de fouille de 2004 a concerné la partie décapée qui n'avait pas pu être traitée en 2003, c'est-à-dire les espaces situés au nord, à l'ouest et au sud du sanctuaire. Des sondages complémentaires ont été ouverts dans le tronçon oriental de la rue, afin d'en préciser l'analyse chronostratigraphique. Au terme de cette campagne, c'est donc la totalité de l'espace décapé en 2003, soit environ 700 m<sup>2</sup>, qui a été explorée, à l'exception de l'espace 4 où seul l'emplacement des murs d'un nouveau bâtiment public a été reconnu, l'espace central restant à dégager en 2005.

Quatre secteurs de fouille ont été distingués.

- La rue dont l'extrémité septentrionale a été fouillée et qui a fait l'objet, dans l'ensemble de son tronçon oriental, de quatre sondages menés jusqu'au substrat. Sa partie sud, constituant le prolongement des niveaux de circulation découverts dans le sondage 1991/2002 et recoupés par une tranchée moderne à l'ouest, a aussi été dégagée.

- Le secteur nord, délimité à l'est par la rue et à l'ouest par un affleurement du rocher, a livré trois espaces occupés dans la première moitié du VI<sup>e</sup> s. : une probable maison de plan rectangulaire (pièce 7) ouvrant sur un espace empierré, lui-même en communication avec l'angle d'une pièce totalement détruite par le ravinement.

- Le secteur ouest, délimité au nord par le même affleurement rocheux et au sud par le sondage 1991/2002, recèle, dans la partie amont du terrain, un petit édifice quadrangulaire de 3 m de côté (bâtiment 10), antérieur à l'édification de l'enclos monumental du sanctuaire. Dans la partie aval, le rocher a été entaillé par des gradins qui semblent avoir reçu un mur en grand appareil totalement spolié qui venait s'appuyer au sanctuaire.

- Le secteur sud, bande de terrain (environ 23 m x 7 m) prolongeant vers l'est la tranchée Renard-Lagrang, comprend six espaces bâtis datant des deux phases d'occupation du site. La pièce 1 a été fouillée en totalité et a livré sept dalles de toiture en pierre rejetées après l'abandon de l'espace. Ces éléments de couver-

ture proviennent probablement de l'édifice en grand appareil situé au sud et partiellement dégagé (bâtiment 4). De plan rectangulaire, il est fondé en tranchées dans le rocher et conserve une assise de fondation de blocs de la même facture que ceux du sanctuaire. Il pourrait s'agir d'un petit temple entouré d'un espace de circulation (première moitié ou milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). La réoccupation du site à partir du VI<sup>e</sup> s. fait suite au démantèlement complet du monument. Deux bâtiments en pierre sont adossés à la pièce 1 alors entièrement remblayée. Ils semblent s'ouvrir au sud sur un vaste espace (cour ?) correspondant à l'ancien monument 4.

L'hypothèse d'un centre monumental du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. lié au sanctuaire se trouve donc pleinement confirmée avec la découverte du bâtiment 4 et celle d'un mur très probablement en grand appareil dans le secteur ouest. De plus, un état antérieur à ce programme édilitaire a été mis en évidence, sous la forme du bâtiment 10, probable petit édifice cultuel.

La chronologie absolue reste néanmoins difficile à préciser en raison de la destruction et de l'arasement des niveaux gaulois. Il n'y a pas d'ensemble homogène en place et le caractère monumental du quartier ne favorise pas l'accumulation de mobilier.

Le faciès est assez pauvre, constitué de tessons très fragmentés présentant peu de formes identifiables. Il se compose de céramiques non tournées locales, non tournées des Alpilles, pâtes claires massaliètes, campaniennes A tardives, amphores italiques et monnaies – massaliètes pour la plupart – appartenant au sens large à la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. L'absence de sigillée italique et de vase à paroi fine situe l'abandon du quartier antérieurement aux années 40-30 av. J.-C. En revanche, quelques tessons de sigillée gauloise attestent la fréquentation des lieux au I<sup>er</sup> s. La période de récupération des blocs reste à définir.

Pour l'Antiquité tardive, seule la pièce 7 fournit un plan complet qui semble se rapporter à une habitation entourée d'espaces sans doute complémentaires (8, 9) à l'ouest et peut-être à l'est où plusieurs murs forment la limite de la fouille. Le secteur sud, en cours de fouille, livrera à terme un ensemble cohérent plus complet.

Le mobilier céramique est en cours d'étude par Claire Moreau, dans le cadre d'un master, sous la direction de Michel Fixot, ce qui permettra d'apporter des datations précises.

Florence Verdin  
CNRS, Ausonius, Maison de l'archéologie

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2003, 117-118.

Sur la commune de Lançon-de-Provence, la chapelle médiévale placée sous le double vocable de Saint-Cyr et Sainte-Julitte, saints protecteurs de la paroisse, est située à 500 m au sud de l'agglomération villageoise, au croisement de l'avenue Saint-Cyr, ancien chemin provenant du village, et de l'actuelle RN 113. La parcelle s'étendant au sud et à l'est de la chapelle a été le cimetière paroissial jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s. Le terrain situé au nord et à l'ouest, séparé par un mur de clôture ancien, avait été détaché de l'enclos funéraire et vendu à des propriétaires privés dès avant l'établissement du cadastre napoléonien. Une partie de cette parcelle vient d'être à nouveau acquise par la municipalité afin de désenclaver la chapelle.

Le bâtiment, dont la première mention remonte à la fin du XI<sup>e</sup> s., bénéficie d'une protection au titre de son inscription à l'ISMH. En prévision de travaux de drainage et de confortement sur la chapelle, le SRA a confié à l'INRAP un diagnostic archéologique portant sur une bande de 5 m autour de l'édifice. Dans l'emprise déterminée, cinq sondages ont été ouverts à la pelle mécanique afin d'évaluer le potentiel du secteur (fig. 93).

Le niveau du sol actuel est sensiblement équivalent au nord, à l'est et au sud de la chapelle. Vers l'ouest, contre le pignon occidental, un dénivelé de 40 à 50 cm est à noter. Un probable paléosol caractérisé par une matrice argileuse compacte de teinte rouge a été

atteint à cet endroit à 1,10 m sous le sol actuel (S.4). Un indice ténu de structure bâtie dépourvu d'éléments de datation, mais antérieur aux inhumations médiévales, a été relevé au sud (S.2) à une profondeur de 1 m par rapport au sol actuel. En dessinant un angle droit, ses deux parements adoptent des alignements que la chapelle médiévale reprendra, mais en l'absence de lien stratigraphique établi entre les deux constructions, il n'est pas possible d'interpréter cette identité d'alignements. Dans le niveau postérieur, la présence de *tegulae*, dont une tuile entière remployée en couvercle de tombe, semble trahir la proximité d'une ruine d'époque antique.

Sur l'ensemble des fenêtres observées, des tombes conservées et des indices de fonction funéraire ont été relevés. La typologie des sépultures les plus anciennes, de plan rectangulaire ou ovale, en coffres de lauzes verticales couvertes de dalles les rattache à la période antérieure au XIV<sup>e</sup> s. Elles apparaissent à une profondeur de 50 cm (S.5) à 90 cm (S.2) sous le sol actuel. On note la présence d'un sarcophage dépourvu de couvercle, placé contre un contrefort septentrional, représentant sans doute une tombe privilégiée (S.5). Dans les niveaux postérieurs apparaissent des cercueils (S.1 et S.2) et des inhumations en pleine terre (S.2 et S.3). Ces dernières paraissent ne concerner que des enfants, parmi l'échantillon observé. Le niveau de creusement des fosses des cercueils est à restituer 15 à 20 cm sous le sol actuel. Toutes les tombes en coffres de pierres sont orientées, à l'exception de la tombe située devant le pignon occidental, axée nord-sud. Les cercueils suivent une orientation nord-ouest/sud-est (S.1) ou nord-sud pour l'une d'eux (S.2). Au sud-ouest de la chapelle (S.3), des murets de construction sommaire pourraient représenter des limites de concessions funéraires.

Dans les niveaux funéraires, aucun élément susceptible d'étayer une datation ne vient jaloner la chronologie de mise en place des sépultures. Le sol de circulation supérieur a livré une monnaie et des fragments de céramique contemporains.

Les indices relatifs aux occupations antérieures au Moyen Âge sont ténus mais attestés chronologiquement par la présence de fragments de tuiles romaines. L'opération a permis de montrer la densité de l'occupation funéraire médiévale, tout autour de la chapelle et a confirmé la permanence de cette fonction dans la parcelle sud pour les périodes moderne et contemporaine. Les niveaux de creusement des tombes récentes, mais aussi le niveau d'affleurement du sarcophage médiéval sont très près de la surface du sol actuel et appellent une prise en compte vigilante de l'impact de toute intervention sur l'édifice et ses abords sur les niveaux archéologiques.

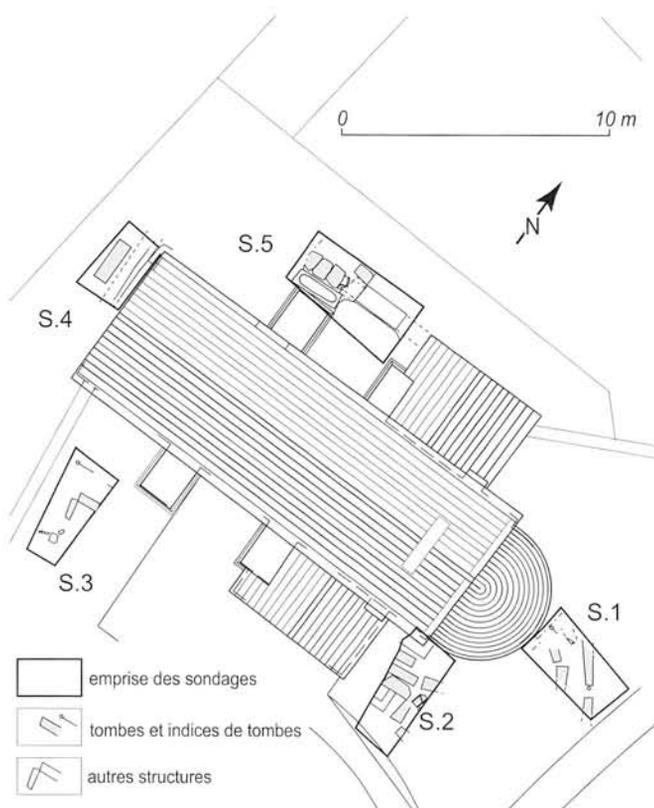


Fig. 93 – LANÇON-PROVENCE, chapelle Saint-Cyr et Sainte-Julitte. Plan général avec l'emprise des sondages et des vestiges découverts (topographie, C. Bioul ; DAO, R. Thernot, INRAP).

## MAILLANE

### Les Jardins de Valleyguettes

Un diagnostic archéologique réalisé préalablement à la construction d'un lotissement a permis l'observation d'un transect, sur la rive gauche et perpendiculaire à l'ancien bras de la Durance traversant la plaine de Maillane. À la base des sondages s'étend une importante nappe caillouteuse correspondant aux

dépôts fluviatiles du lit majeur. Ce niveau est surmonté par de fines couches de limon sableux colmatant l'ancien cours.

Frédéric Raynaud  
INRAP

## MARSEILLE

### Grotte Cosquer

L'entrée sous-marine de la grotte rend l'accès difficile aux Préhistoriens. Il a donc été nécessaire de réfléchir à des méthodes de restitution et de présentation de l'ensemble des données acquises afin de faire circuler le maximum d'informations contextuelles. Il nous semble en effet important de fournir aux Préhistoriens une vision la plus globale possible de la grotte et de ses œuvres. Pour y parvenir, il paraît essentiel de restituer le plus précisément possible les principaux panneaux ornés et cela dans leur contexte <sup>1</sup>.

À cette fin, et pour compléter les textes descriptifs, des recherches dans le domaine de l'image pour les représentations pariétales ont été menées en 2003 : photographies d'ensemble, réalisées avec des objectifs très grand angle (travaux Luc Vanrell) ou au fish-eye pour une projection sur coupole 180° selon la technique du Panrama (travaux Michel Olive). Ces solutions, très esthétiques au demeurant, ne donnaient pas entière satisfaction et ne pouvaient être observées que d'un seul point de vue. De plus, suivant ces procédés, il est impossible de faire varier le champ de vision, de s'approcher de la paroi pour avoir une vision macroscopique des peintures ou des gravures, ou de s'en éloigner pour une représentation d'ensemble.

L'expérience Soisic de 1994 <sup>2</sup> qui consistait en des relevés tridimensionnels et photogrammétriques (SETP) ayant montré ses limites dans ce site à la topographie complexe, Luc Vanrell a demandé à Arnaud Dini (Pixel Prod) de tenter une première expérimentation d'assemblages sphériques complets sur 360° de photos numériques haute définition. Afin de tester le système de prise de vues, deux panoramas ont donc été réalisés dans la grotte Rolland (Marseille, 8<sup>e</sup>) qui présente à peu de choses près les mêmes caractéristiques que la grotte Cosquer.

Les résultats encourageants remplissaient nos objectifs :  
- permettre une meilleure approche de la grotte aux non-plongeurs ;

- fonctionner sur des machines simples (PC domestiques, Pentium III par exemple) ;
- être multiplate-forme (Mac et PC) ;
- pouvoir s'exécuter dans une version allégée pour être mise en ligne.

Deux nouvelles expérimentations furent nécessaires pour affiner la technique de prise de vue, adapter le matériel à ces contraintes déterminées lors des tests et établir une chaîne opératoire.

Pour que toutes les images constituant le fichier du panorama aient des fuyantes et des courbes projectives communes, il est en effet obligatoire de fixer l'ensemble boîtier-objectif sur une rotule spéciale lui permettant une rotation de 360° autour de la pupille d'entrée de l'objectif (définie comme centre de rotation) et calée précisément à l'aplomb du centre du trépied. La condition *sine qua non* de la réussite du panorama par assemblage est que ce centre optique de l'objectif reste rigoureusement immobile dans l'espace alors que l'appareil se déplace pour chaque vue. Les trente-sept images nécessaires pour couvrir chaque assemblage sphérique selon les axes horizontaux et verticaux ont été déterminées en fonction du choix de la focale de l'objectif de prise de vues et par la surface de raccordement de chaque vue. L'ensemble des vues assemblées représente des fichiers bruts de 218 millions de pixels par panorama. Une telle définition donne alors la possibilité virtuelle de « zoomer » directement sur les détails fins ou de se reculer pour élargir son champ de vision (fig. 94).

L'éclairage des scènes a été effectué au moyen de deux puissants flashes fonctionnant sur batteries. La taille des salles nous a obligés à réaliser chaque prise de vue en open flash, c'est-à-dire boîtier en pause longue et flashes déclenchés manuellement. Cette méthode nous a permis de contrôler l'éclairage et de l'adapter à la complexité des parois, de la topographie et des zones aux réflectances très diverses (parois blanches très réfléchissantes et concrétionnements absorbant fortement la lumière). Chaque prise de vue

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 2003, 118-119.

<sup>2</sup> EDF/ville de Marseille.



Fig. 94 – MARSEILLE, grotte Cosquer. Développé partiel d'un panorama sphérique, secteur 101  
(photos : Michel Olive et Luc Vanrell avec la participation de Anne Delhomme, Yves Lemoine et Pascal Perino ; assemblage : Arnaud Dini).

a été étalonnée suivant le coefficient de réflexion estimé et/ou mesuré des différentes parties la constituant, le contraste très fort des parois a pu ainsi être correctement maîtrisé. L'utilisation d'un boîtier numérique nous a grandement facilité les manipulations en permettant un contrôle immédiat de l'exposition.

Suivant ce procédé, et dans les conditions très particulières de la grotte Cosquer, nous avons pu réaliser l'acquisition de deux panoramas complets par journée de travail, soit plus ou moins six heures d'activité dans la grotte, sans compter bien sûr le post-traitement informatique.

Il nous a semblé important lors de l'élaboration du document final sur compact disque de créer, à des endroits clés, des zones interactives sur certains détails (peintures, gravures) permettant de visualiser, au gré du visiteur, des images classiques réalisées avec une perspective plus avantageuse (vue orthogonale). Dans cette présentation, il est possible de

chaîner certains panoramas entre eux. Un plan interactif de la grotte permet, pendant la visite, de se situer dans la grotte mais également d'avoir des indications sur le champ de vision virtuel (horizontal et vertical). Le résultat de cette expérimentation a fait l'objet d'un CD-ROM qui présente également les cinquante sites préhistoriques les plus significatifs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et qui a été remis aux congressistes présents lors du 26<sup>e</sup> Congrès de la Société Préhistorique Française, à Avignon, en septembre 2004.

Une présentation a également été mise en ligne sous une forme allégée consultable à l'adresse :

[www.culture.gouv.fr/culture/paca/dossiers/cosquer/index.html](http://www.culture.gouv.fr/culture/paca/dossiers/cosquer/index.html)

Luc Vanrell, Arnaud Dini, Michel Olive,  
avec la participation de Didier Dalbéra,  
Anne Delhomme, Julien Gory,  
Yves Lemoine et Pascal Perino

## MARSEILLE *Oppidum du Verduron*

Âge du Fer II

Les travaux menés en 2004 correspondent à la première année de l'autorisation de fouille triennale en cours ; le but étant à terme de pouvoir disposer d'un ensemble de données aussi exhaustif que possible pour un habitat perché provençal de la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Lors de cette première campagne, nous nous sommes attachés à reprendre la fouille fine de différents éléments laissés en réserve ; le résultat principal concerne le rempart dans sa partie haute. Lors du démontage d'une berme, un alignement de blocs est apparu. Nous avons donc envisagé la possibilité de revoir le plan à cet emplacement. Aucun mobilier antique n'est apparu lors de ce décapage, cependant une fosse taillée dans le rocher – elle aussi vidée – a pu être remarquée.

Contre toute attente, le dégagement d'une pièce très érodée qui se situe sur la partie la plus haute de la pente, a livré des lambeaux de couche. Contre le mur nord de la pièce, un drainage a été remarqué. Le rocher a été entaillé sur 20 x 20 cm, probablement afin d'éviter des effets d'accumulation d'eau. Ce drain a livré du mobilier (CNT, PET EST) contemporain de la destruction de l'établissement. Un fragment de silex, non taillé mais brûlé, n'est donc pas un argument pour une occupation antérieure de l'habitat.

Dans l'angle nord-ouest de la pièce, un piège stratigraphique a permis de dégager du mobilier (CNT, CL MAS, DOL, Cardium) dans une couche remaniée. La partie sud de la cellule a permis de retrouver, dans les niveaux de fondation, des mobiliers stratifiés correspondant à la période de mise en place de la pièce (CL MAS, DOL).

Les recherches sur la pièce de stockage dont la fouille a débuté en 2003<sup>1</sup> se sont poursuivies en 2004 avec la mise en évidence d'une stratigraphie puissante, de l'ordre de 1,50 m. Il s'agit ici d'un nouvel espace de stockage (deux structures en terre crue, un *dolium*, une grosse urne de stockage CNT PRO U5a3), de cuisson (un brasero et un four, deux urnes CNT PRO U5a1) et peut-être d'artisanat.

La reprise de la fouille d'un aménagement de terre crue de grande taille s'est avérée particulièrement complexe, avec la succession d'au moins deux états successifs pour ce fait archéologique. Ici encore, l'absence de mobilier est notable.

Une nouvelle pièce (Z6C5) a été fouillée, qui présente une puissante stratigraphie (plus de 1 m fouillé à ce jour). L'apparition de deux *dolia*, de nouveaux contenants en matériaux périssables et d'éléments de sole rubéfiée à la fin de la fouille a incité à remettre à 2005 la finalisation de nos recherches dans cette pièce.

Les deux *dolia* découverts sont entiers ; l'un d'eux présente une incision en forme d'ancre ou d'« epsilon ». Les vases sont couchés – le fond n'était donc pas calé – à moins que ce soit un autre témoignage de la mise à sac de l'établissement. Un couvercle en CNT entier et des coquillages (moules) ont également été relevés. Ils représentent l'ensemble du mobilier dégagé à ce jour dans la pièce.

Dans ces deux cellules, la présence remarquable d'éléments rubéfiés, probablement des fragments de sole, a été constatée. Il s'agit d'une quantité importante de fragments de taille moyenne (15 x 15 x 4 cm pour les plus gros), retrouvés dispersés en tous les sens. L'une des faces est blanche et lisse alors que l'autre est granuleuse et rubéfiée. Leur interprétation est difficile : à moins d'envisager que des foyers importants aient été implantés sur les toits, il faut supposer que ces foyers

n'étaient pas au sol. Pour l'instant l'ensemble des fragments découverts sont plats, ce qui exclut qu'on soit en présence de parois de fours.

La ruelle Est a été dégagée sur plus de 2,80 m vers le sud en 2004. Après une couche de destruction récente, un second niveau en place est mis au jour. Un petit aménagement de pierres servait de base à un élément en matériaux périssables. Nous avons par ailleurs pu mettre au jour quelques céramiques (CL MAS, DOL) ainsi que du charbon.

Nous avons pratiqué dans la ruelle une coupe nord-sud de 1 m de large qui n'a pas livré de mobilier, à l'exception de fragments de charbon. Deux niveaux sont apparus en coupe : un niveau de circulation, lors de l'abandon du site ; dessous, un radier de cailloutis (10 x 15 x 20 cm maximum) permet le drainage et nivelle la ruelle. Le substrat rocheux est présent à 50 cm sous le niveau de circulation. L'absence de recharges du sol dans cette ruelle est un argument de poids concernant la courte durée de vie du site. En effet, la forte pente sur laquelle l'*oppidum* est installé sous-entend un ravinement important ; aussi, le fait que les habitants n'aient pas eu besoin de reprendre ces aménagements implique une durée de vie (très) courte de l'établissement.

Les campagnes de 2004 n'ont livré que peu de mobilier céramique. À l'exception du couvercle en CNT complet, ce ne sont que des fragments qui ont été mis au jour, en plus des deux *dolia* de Z6C5. Aucune forme nouvelle n'a été reconnue. Le fort volume de pierres que nous avons déplacées a permis de reconnaître de nouveaux blocs spécifiques. Si les incisions parallèles présentes sur l'un d'entre eux sont désormais connues, la présence d'une « rouelle » incisée est plus intéressante, ce type d'objet étant important au niveau symbolique dans l'ensemble du monde laténien.

1 Voir BSR PACA 2003, 120-121.

Loup Bernard

Âge du Bronze

## MARSEILLE Station de métro Louis-Armand (12<sup>e</sup>)

Les travaux de prolongement du métro La Timone/La Fourragère ont nécessité la mise en place de sondages archéologiques<sup>1</sup>.

Le terrain dans lequel va être implantée la station de métro Louis-Armand, sur le revers d'une éminence du plateau de Saint-Barnabé, surplombe la vallée de l'Huveaune. Il a été complètement arasé à une période inconnue et l'essentiel du recouvrement consiste en des remblais d'époque moderne. Cependant, imprimées dans le substrat marno-sableux, des structures

fossoyées dont il ne reste que la base attestent d'au moins deux occupations.

La première consiste en un fond de cabane de forme ovale (8 m de large, 10 m de long) matérialisé par un réseau dense de poteaux en périphérie et un alignement axial de poteaux doubles (fig. 95). Il semble associé à un vase en place, qui lui est accolé, daté du Bronze ancien<sup>2</sup> tout comme un foyer (ou base de four) découvert à quelques dizaines de mètres.

1 Équipe de fouille : J.-L. Charlot, A. Mezzoud (INRAP).

2 Détermination L.-F. Gantès, Atelier du patrimoine, ville de Marseille.



Fig. 95 – MARSEILLE, station Louis-Armand. Bord occidental de la cabane matérialisé par un alignement de trous de poteaux (B. Sillano).



Fig. 96 – MARSEILLE, station Louis-Armand.  
Le silo vu en éclaté (B. Sillano).

La seconde occupation est attestée par un très beau silo (fig. 96) qui a livré de la céramique du Bronze final mais aussi une calotte crânienne humaine et un os de pélican blanc <sup>3</sup>.

Le site est inédit sur Marseille pour ces périodes, et sur la région, pour ce qui est du type d'habitat (fond de cabane). Il doit faire l'objet d'une fouille.

Bernard Sillano  
INRAP

3 Détermination I. Rodet-Belarbi, INRAP.

## MARSEILLE Esplanade Ganay (11<sup>e</sup>)

Grec

L'agrandissement de la station d'épuration du Prado se fait sur l'emprise de l'esplanade Ganay, entrée orientale du stade Vélodrome de Marseille. La recherche d'un béal remontant au Moyen Âge et celle de terrasses de l'Huveaune pouvant avoir été le théâtre d'une occupation préhistorique ont justifié la mise en place d'un diagnostic archéologique <sup>1</sup>.

Malheureusement, la grande profondeur des sondages, alliée à l'impossibilité de réaliser de longues tranchées ou de taluter sur ce lieu de passage trop

fréquenté, n'a pas permis d'atteindre ces objectifs. À 4,50 m de profondeur, dans la nappe phréatique, sont encore présentes des alluvions limoneuses d'époque grecque (céramique à pâte micacée).

En ce qui concerne le béal, nous pouvons supposer, d'après les carottages géotechniques, qu'il se situe au sud du terrain concerné.

Bernard Sillano  
INRAP

1 Équipe de fouille : Jean-Louis Charlot (INRAP).

Des sondages réalisés au mois de janvier 2004 sur un terrain devant accueillir une résidence étudiante ont permis de mettre en évidence une occupation antique sur la rive sud du Vieux-Port, quai de Rive-Neuve.

Les niveaux les plus anciens correspondent à des dépôts marins (entre -1 et -0,80 m NGF) et contiennent du mobilier céramique de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Ils sont scellés par une séquence de dépôts naturels datés de la période classique, recouverte par des remblais rapportés durant la période romaine, vrai-

semblablement pour assainir la zone. Ces derniers niveaux sont apparemment associés à un mur de direction nord-ouest/sud-est, construit en petit appareil lié au mortier, dont l'utilisation se prolonge jusqu'au VI<sup>e</sup> s. et éventuellement même au VII<sup>e</sup> s. L'utilisation de l'espace en jardin au cours du Moyen Âge n'a semble-t-il pas laissé de traces.

Philippe Mellinand  
INRAP

Le bassin de rétention que fait construire la Communauté urbaine MPM sous la place Sadi-Carnot possède une surverse implantée le long de la rue de la République. Si l'essentiel de l'ouvrage ne rencontre que le substrat, déjà largement entamé lors du percement de la rue, il reste un secteur, entre la Grand-Rue et le Vieux-Port, où la séquence archéologique est intégralement conservée. C'est ce que démontre le diagnostic archéologique, réalisé grâce à deux sondages de 15 m<sup>2</sup> qui, compte tenu de leur profondeur et de leur localisation au milieu de la chaussée, ont nécessité un blindage lourd<sup>1</sup>.

### ■ Sondage nord

Le sondage nord (fig. 97), creusé à l'emplacement présumé de l'église médiévale Saint-Jaume, a rencontré à 5,50 m de profondeur (0 NGF) la surface de dépôts d'origine probablement marine. Des remblais d'époque grecque classique les recouvrent puis une voie est mise en place au début de l'époque hellénistique. Par sa nature, presque exclusivement du sable disposé sous forme de recharges sur près de 1 m d'épaisseur, et son orientation est-ouest, cette voie est très certainement à relier à la voie côtière observée sur le chantier Villeneuve-Bargemon.

Vers la fin du II<sup>e</sup> s. ou au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est installé un caniveau transverse, orienté vers la mer. En raison de la vision étroite, nous ne savons pas si les sols compacts d'époque romaine qui coiffent l'ensemble correspondent à sa dernière utilisation ou s'il s'agit de sols d'habitat.

Au III<sup>e</sup> s., sa vocation semble abandonnée car un aqueduc monumental est installé en biais par rapport à l'axe de la voie. Son orientation nord-est/sud-ouest permet de le lier à celui qui franchit le rempart au niveau de la Bourse ; cependant, à cause de sa locali-

sation dans la coupe, il n'a pas été ouvert et il faudra attendre la fouille pour en avoir confirmation. La suite de la stratigraphie consiste en des sols frustes et des fosses datés de l'Antiquité tardive.

Enfin, le sondage a rencontré un des piliers de l'église Saint-Jaume. Il présente nettement deux fondations successives. La plus ancienne, de forme carrée (1,40 m de côté, profondeur estimée au moins 2,50 m), est composée d'assises de blocs de poudingue séparées par d'amples épandages de mortier gras. La seconde, posée sur un arasement profond de la précédente, est plus frêle (0,90 m de côté) et se compose de moellons de calcaire tendre de récupération. En l'absence de mobilier datant, nous pouvons rapprocher la technique de construction de la première des édifices de la fin du Moyen Âge ou Renaissance (cf. Villeneuve-Bargemon) et éventuellement reconnaître dans la seconde la reconstruction de l'église en 1640. Les sols observés datent du XVIII<sup>e</sup> s.

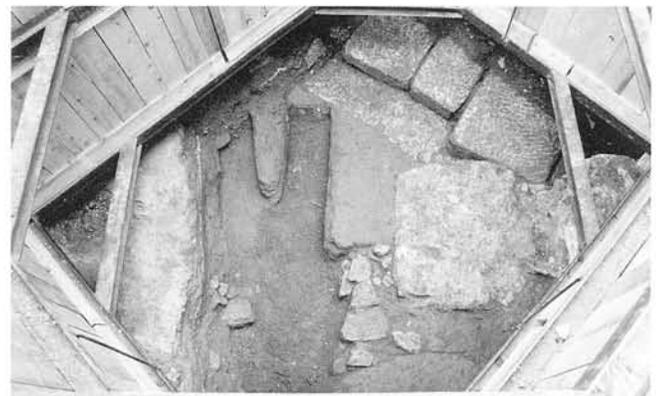


Fig. 97 – MARSEILLE, rue de la République, surverse Vieux-Port. Sondage nord vu du nord-ouest. Au premier plan, le caniveau du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. recoupé par un sondage ponctuel, au fond l'aqueduc, à droite la fondation du pilier de l'église, au centre les niveaux sableux de la rue hellénistique, à gauche les sols de brasier d'époque romaine (B. Sillano).

<sup>1</sup> Équipe de fouille (INRAP) : É. Bertomeu, C. Chappuis, P. Dufour, S. Lang-Desvignes, F. Parent, F. Moroldo.

## ■ Sondage sud

Le sondage sud a rencontré la suite du quai romain repéré à la Bourse (fig. 98). Il est fait de blocs de calcaire blanc d'un module moyen de 1,10 m par 0,80 m pour une hauteur de 0,50 m. Trois assises ont pu être reconnues et son arase, à 0,60 m de profondeur NGF, ainsi que les trous de positionnement supposent l'existence d'une assise supérieure spoliée. La proximité de ce tronçon de quai avec celui qui a été observé lors de la construction de l'immeuble de la Samaritaine permet d'imaginer l'existence d'un môle. Notons cependant que les orientations sont légèrement divergentes.

La datation de l'ensemble pose un problème car, en raison de la nappe phréatique, nous n'avons fait que des observations rapides et donc limitées des couches qui lui sont liées. Il semble que le quai soit abandonné à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. ; cependant il est bordé au nord par des niveaux d'occupation datés du V<sup>e</sup> s. A-t-il été réutilisé comme fondation de mur ? La fouille apportera peut-être des confirmations.

Suit un creusement parallèle au quai dont nous ne possédons qu'un bord et qui pourrait correspondre à un chenal lié à l'assainissement du comblement de la corne du port. Son comblement est daté du VII<sup>e</sup> s. et il précède la mise en place d'une voie de circulation qui deviendra la traverse Coutellerie. Son orientation



Fig. 98 – MARSEILLE, rue de la République, surverse Vieux-Port. Sondage sud vu du sud-est. Élévation du quai romain (B. Sillano).

parallèle à la rive actuelle du port et l'absence, dans un premier temps, de refend, permettent d'y reconnaître une voie côtière.

La suite de l'occupation se développe au sud-ouest de cette voie. Elle est continue du début du Moyen Âge jusqu'au second Empire. Nous reconnaissons en particulier, pour la période Renaissance, un artisanat du corail (plus de 2 kg recueillis) et de métallurgie, ce qui confirme la vocation du quartier.

Bernard Sillano  
INRAP

Antiquité

MARSEILLE

Antiquité tardive

Rue de la République - Rue François-Moisson

Le parking que fait construire la Communauté urbaine MPM sous la rue de la République s'étend depuis la place Sadi-Carnot jusqu'à la rue François-Moisson. L'essentiel de l'ouvrage est creusé dans le substrat marneux stampien, déjà mis au jour lors du percement de la rue en 1860. Cependant, vers son extrémité nord sur une cinquantaine de mètres de long, une partie de la stratigraphie est conservée, comme nous avons pu le constater grâce à un sondage réalisé dans la rue Moisson et à la surveillance des travaux de détournement de réseau de part et d'autre de la rue de la République<sup>1</sup>.

À la base du sondage, à 3,50 m de profondeur au nord, nous avons reconnu un sol brun, produit de la pédogenèse appliquée au substrat sous-jacent. Ce niveau, en pente vers le nord, n'a pu être exploré en plan afin d'y déceler d'éventuelles traces agraires. Sa surface a subi un léger arasement préalable à l'éta-

blissement d'un sol de béton de tuileau, présent de part et d'autre de la rue de la République mais également sous la rue Moisson.

La surveillance de travaux n'a pas permis d'obtenir de datation ni de repérer d'éventuelles tranchées de spoliation de mur, mais il semble évident que ce sol appartient à un même ensemble au sein duquel nous avons observé, entre autres, un *dolium* complet en place ainsi qu'une meule en basalte. Après de multiples recharges, l'ensemble est coiffé par un épais remblai que nous pouvons attribuer à l'Antiquité tardive, puis par les fondations de murs, médiévaux ou modernes, arasées dans leur partie supérieure lors du percement de la rue (les sols associés sont absents).

Bernard Sillano  
INRAP

1 Équipe de fouille : Florence Parent (INRAP).

**53 à 63 rue Bernard-du-Bois**

Néolithique ancien, Néolithique moyen

La campagne archéologique réalisée à cet emplacement consiste en deux interventions successives nécessitées par la nature même des vestiges mis au jour lors de la première (fig. 99, n° 1). Les sondages effectués avaient révélé la présence de paléosols renfermant un lot de mobilier préhistorique (lithique et céramique) suffisamment abondant pour qu'il paraisse significatif.

À l'issue de la campagne, il a été décidé de compléter l'expertise archéologique afin de déterminer cette occupation et de délimiter l'emprise du site. Un sondage manuel a donc été entrepris dans le prolongement de l'une des précédentes excavations. Celui-ci a permis de localiser la présence de deux occupations préhistoriques qui se caractérisent par deux séquences stratigraphiques distinctes associées à des structures en creux (fosses, trou de poteau). La première occupation, qui reste délicate à dater au vu de la faiblesse du mobilier, pourrait remonter au Néolithique ancien tandis que la seconde est attribuable au Néolithique moyen chasséen.

La découverte d'un site de plein air relatif à la période préhistorique reste exceptionnelle à Marseille. La zone prospectée fait partie d'une occupation plus vaste mise en évidence entre 2002 et 2004 sur les terrains mitoyens de la Zac Saint-Charles. La fouille de ce terrain pourrait ainsi participer à la compréhension globale du site.

Brigitte De Luca, Françoise Paone  
et Jean-Philippe Sargiano  
INRAP

**33 à 45 rue Bernard-du-Bois et  
90 à 94 rue Longue des Capucins**

Néolithique, Grec

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Saint-Charles, une fouille de sauvetage a été réalisée sur une parcelle située 33 à 45 rue Bernard-du-Bois (fig. 99, n° 2) et 90 à 94 rue Longue des Capucins, sur un terrain sondé en 2003 par Bernard Sillano (fig. 99, n° 3)<sup>1</sup>. Le décapage a totalisé une superficie d'environ 160 m<sup>2</sup>. Pour les deux occupations attribuables à deux périodes différentes, tous les aménagements mis en évidence sont des structures en creux, les éventuels niveaux correspondants ayant vraisemblablement été tronqués par les occupations postérieures. Pour l'instant, seul le mobilier céramique de l'occupation grecque a été étudié, le rapport de l'opération devant être fait au cours du premier semestre 2005.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2003, 122.

**L'occupation néolithique**

L'occupation la plus ancienne se compose d'une quinzaine de petits creusements et d'une grande fosse mesurant 8,5 x 2,5 x 0,45 m, dont les extrémités sud et ouest sont coupées respectivement par une cave moderne et la rue Longue des Capucins. En outre, cette structure a été percée par des creusements antiques, un puits et un mur modernes. Les industries céramiques et lithiques représentées dans les comblements permettent en première analyse de situer cette occupation au Néolithique moyen Chasséen. L'essentiel des vestiges alimentaires recueillis dans cette fosse est constitué de plus d'un millier de fragments de coquillages marins dont l'assemblage des espèces représentées semble inhabituel pour ce type de consommation<sup>2</sup>. Ces structures sont à replacer dans le cadre de l'occupation du Néolithique moyen Chasséen qui a été reconnue par des sondages sur une grande partie de la ZAC Saint-Charles (fig. 99, n° 5)<sup>3</sup>.

**L'occupation grecque**

Une occupation grecque a également été appréhendée. Les vingt-cinq structures qui s'y rattachent sont des traces agraires et des petites fosses, ainsi qu'une grande fosse tronquée, dont nous n'avons pas la totalité des bords nord, ouest et sud, mais qui mesure néanmoins pour ses dimensions maximales conservées 3 x 2 x 0,50 m. Ce creusement, dont le fond est trilobé, pourrait être une fosse d'extraction d'argile. L'étude du matériel céramique<sup>4</sup> permet une attribution de ces structures aux V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., à l'exception d'une fosse qui est attribuable aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Jean-Philippe Sargiano  
INRAP

**Îlots est et ouest**

Néolithique moyen, Grec, Antiquité tardive

Le diagnostic archéologique ZAC Saint-Charles 2004 complète les campagnes réalisées en 2002 et 2003 où avaient été mis au jour différents niveaux d'occupation : un habitat de plein air probablement chasséen et des terrains agricoles datés de l'Antiquité grecque et romaine<sup>5</sup>. Le secteur étudié présentement est situé entre la rue Bernard-Dubois et le boulevard Charles-Nédélec. Il concerne deux îlots séparés par la rue Longue des Capucins, l'îlot ouest et l'îlot est, qui ont fourni des résultats archéologiques très différents (fig. 99, n° 4).

<sup>2</sup> Communication orale de Nicolas Weydert (INRAP).

<sup>3</sup> Voir *BSR PACA* 2002, 108-109 ; voir aussi Voyez, Barra, Molina 2002 ; Paone *et al.* 2004.

<sup>4</sup> Réalisée par Lucien-François Gantès (Atelier du patrimoine, ville de Marseille) et Suzanne Lang-Desvignes (INRAP).

<sup>5</sup> Voir respectivement *BSR PACA* 2002, 108-109 et 2003, 122.

Fig. 99 – MARSEILLE, ZAC Saint-Charles. Plan de l'îlot avec implantation des différents sondages archéologiques.

- 1, 53-63 rue Bernard-Dubois 2004 (B. De Luca, F. Paone et J.-P. Sargiano) ;
- 2, 33-45 rue Bernard-Dubois 2004 et 90-94 rue Longue-des-Capucins (J.-P. Sargiano) ;
- 3, 33-45 rue Bernard-Dubois 2003 (B. Sillano) ;
- 4, îlots ouest et est (B. De Luca et F. Paone) ;
- 5, îlot A 2002 (C. Voyez, C. Barra, N. Molina).



#### L'îlot est

Situé sur le point le plus haut de la butte Saint-Charles, il n'a pas livré de vestiges. Seuls de puissants remblaiements opérés à l'époque moderne sont attestés en ces lieux.

#### L'îlot ouest

L'intervention dans cet îlot constitue le complément des opérations précédentes en documentant la pointe occidentale de l'îlot ainsi que sa bordure méridionale. L'extension de l'occupation chasséenne repérée en 2002 (fig. 99, n° 5) se manifeste par la présence de trous de poteaux implantés dans le substrat. Cependant, le site néolithique semble concentré dans la frange orientale de l'îlot, au-delà disparaît le paléosol brun qui a reçu les aménagements néolithiques.

Un niveau renfermant un lot de céramiques datées de 600-540 av. n. è. atteste que les colons grecs ont fréquenté ces lieux. Mais la période grecque est surtout représentée par deux phases de mise en culture avec des traces de plantation associées à un fossé nord-sud. Au cours du changement d'ère, une phase d'inondation entraîne des travaux d'entretien des fossés pour réguler les écoulements. S'ensuit une nouvelle phase d'exploitation des terres et quelques constructions de murs.

L'occupation antique tardive est particulièrement dense et bien conservée dans cette partie du site où elle semble réutiliser en partie des constructions antérieures. Du V<sup>e</sup> s. au VII<sup>e</sup> s., des espaces d'habitat semblent côtoyer des installations agricoles.

Parallèlement, cette période est à nouveau marquée par des inondations.

Entre la fin de l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, un apport de terre de jardin accueille vraisemblablement un verger.

Il ne nous est rien parvenu de la période médiévale, les vestiges de cette époque ayant probablement été éradiqués par les travaux d'agrandissement de la ville commandés par Louis XIV.

Cette opération confirme la qualité exceptionnelle et la densité des vestiges conservés à l'emplacement de l'îlot ouest.

La découverte dans le contexte marseillais d'un site de plein air chasséen aussi étendu offre l'opportunité de mieux saisir le cadre et les modes d'implantation humaine. Par ailleurs, l'étude de ce site ne peut qu'alimenter la vision du développement péri-urbain marseillais de l'Antiquité grecque au Moyen Âge.

Brigitte De Luca et Françoise Paone  
INRAP

**Paone et al. 2004** : PAONE (Françoise), SARGIANO (Jean-Philippe), DE LUCA (Brigitte), WEYDERT (Nicolas) – 53-63 rue Bernard-du-Bois à Marseille (Bouches-du-Rhône) : rapport final d'opération - diagnostic. Nîmes : INRAP ; Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2004. 38 p.

**Sillano 2003** : SILLANO (Bernard) – 33 à 45 rue Bernard-du-Bois et 90 à 94 rue Longue-des-Capucins à Marseille (Bouches-du-Rhône) : DFS de fouille d'évaluation archéologique. Nîmes : INRAP ; Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2003. 22 p.

**Voyez, Barra, Molina 2002** : VOYEZ (Christophe), BARRA (Catherine), MOLINA (Nathalie) – Zac Saint-Charles. Îlot Bernard-du-Bois (Zone A) à Marseille (Bouches-du-Rhône) : DFS de fouille d'évaluation archéologique. Nîmes : INRAP ; Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 2002. 74 p.

Le site a fait l'objet d'une première présentation en 2003<sup>1</sup>. La fouille s'étant terminée en mars 2004, nous pouvons proposer un bilan préliminaire des découvertes. Le gisement a été exploré en totalité, tant pour les vestiges paléochrétiens que pour les traces antérieures d'époque romaine. Les travaux de postfouilles sont en cours avec une équipe pluridisciplinaire<sup>2</sup>. La chronologie du site se place au I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. et du début du V<sup>e</sup> s. au VI<sup>e</sup> s. (?) pour l'église et sa nécropole. L'important épierrement que subissent les vestiges est plus difficile à dater (VII<sup>e</sup> s. ?).

L'emprise des vestiges était contenue dans le périmètre retenu après le diagnostic, soit un peu plus de 400 m<sup>2</sup> sur les 1600 m<sup>2</sup> du projet de construction.

1 Voir *BSR PACA* 2003, 127-130.

2 Équipe qui associe plusieurs institutions (ville de Marseille, INRAP, CNRS, laboratoires de la faculté de médecine de Marseille et nombreux autres contacts). L'étude anthropologique est assurée par Anne Richier et Renaud Lisfranc (INRAP).

Nous rappellerons que les zones sans vestiges correspondent aux arasements du XIX<sup>e</sup> s., dans ce quartier caractérisé sur le site par l'éradication de la butte du Lazaret, à l'occasion de laquelle des tombes ont été signalées en particulier au 1 rue Malaval (!) en 1894.

### ■ L'église

Le plan des vestiges a été précisé. L'édifice se compose d'une grande nef unique – qui permet d'envisager une charpente de bois pour supporter la couverture – dotée d'une abside semi-circulaire à l'est dans laquelle est percée une porte au nord sans doute réservée à l'accès du clergé (fig. 100). Un arc en plein cintre peut avoir séparé l'abside de la nef et la présence de deux baies latérales n'est pas à exclure. Les murs sud et ouest (façade ?) sont hors fouille ; les dimensions sont (murs compris) 16 m de large pour plus de 35 m de long. Contre le mur septentrional viennent progressivement se plaquer deux, peut-être trois

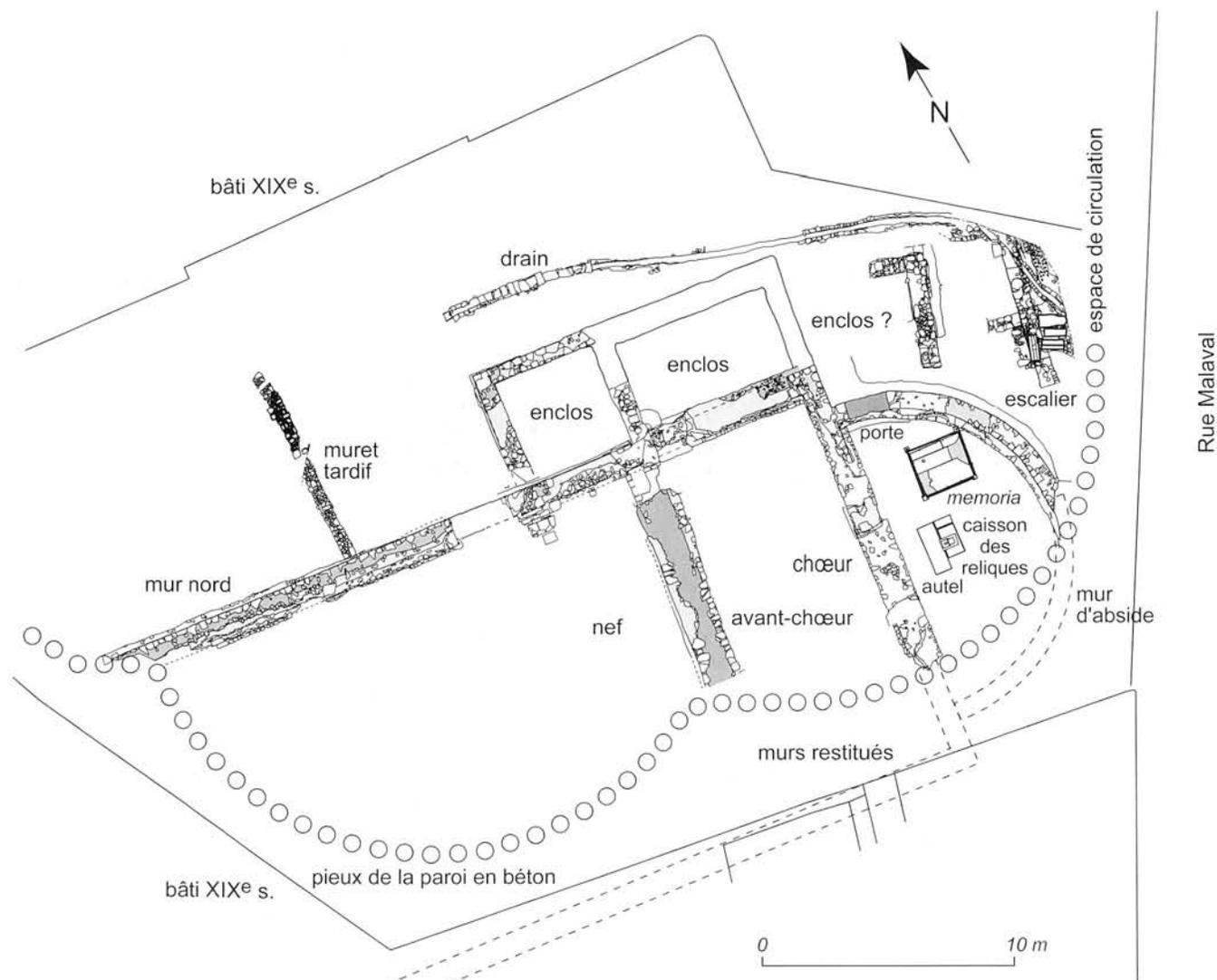


Fig. 100 – MARSEILLE, rue Malaval. Relevé de l'église (infographie J. Isnard, INRAP et M. Moliner).

enclos (on ignore s'ils étaient couverts) dans lesquels des sépultures étaient installées. Toujours au nord, un escalier est aménagé pour l'accès dans l'abside en provenance de la voie sise au nord immédiat du bâtiment. Cet espace a livré différents niveaux de circulation qui sont venus buter contre le chevet. Dans la construction de l'escalier, on notera des remplois de blocs antiques très érodés en calcaire rose du cap Couronne (commune de Martigues) : fragment de corniche moulurée, fragment de linteau (?) à décor de triglyphes et métopes dotées d'une rosace appartenant à un monument d'époque romaine, peut-être à usage funéraire (fig. 101).

L'ensemble paléochrétien est longé au nord par un drain maçonné enterré et couvert (avec à nouveau des blocs antiques en remploi) destiné à la mise hors d'eau des constructions. Étrangement, le fil d'eau s'interrompt volontairement à la mi-hauteur de la nef : il faut vraisemblablement restituer des canalisations disparues. L'implantation du bâtiment sur cette zone à la topographie naturelle très particulière – bordant la *via Aquensis*, l'édifice n'est distant de la porte nord de la cité que de quelques dizaines mètres – semble avoir répondu à des impératifs politiques et/ou religieux qui n'ont pas tenu compte de la configuration hydraulique des terrains. Celle-ci semble bien être à l'origine de l'abandon de l'édifice, le cliché pris en fin de fouille est tout à fait explicite sur le rôle de l'eau dans ce secteur (fig. 102).

### Les aménagements liturgiques

Divers éléments architecturaux retrouvés *in situ* ou en position secondaire témoignent d'actes liturgiques précis. Parmi les pièces déplacées, citons un fragment de chancel ajouré à décor d'entrelacs, des bases de chancels dotées de gorges latérales ou d'encoches transversales (traces de pilier ?) en calcaire rose, un fragment de linteau (?) portant une ébauche de décor de volatile (colombe ?) et un fragment de chrisme monumental ajouré, en calcaire blanc, enfin des fragments de plaques à bords moulurés en marbre dont l'usage est inconnu. En ce qui concerne les aménagements liturgiques en place, la poursuite des fouilles a permis d'explorer exhaustivement la base de l'autel situé au centre du chœur et la tombe privilégiée placée à droite de l'autel (fig. 103).



Fig. 101 – MARSEILLE, rue Malaval. Bloc antique en remploi à décor de triglyphes et métopes ornées d'une rosace (M. Moliner).



Fig. 102 – MARSEILLE, rue Malaval. Le site en fin de fouille, remontée de la nappe phréatique (M. Moliner).

Si aucune transformation n'est attestée dans la structure principale du bâtiment, en revanche la ferveur qui caractérise les ensevelissements dans et hors de cette basilique funéraire se traduit par une superposition de tombes dans l'abside qui va provoquer un exhaussement de l'autel et un enfouissement partiel de la *memoria*.

### L'autel

Le premier état a été mis en évidence à partir des blocs réemployés pour surélever la base de l'autel en marbre blanc du second état. Les pièces les plus significatives sont deux blocs de calcaire rose de grande taille dotés d'encoches latérales pour quatre piliers et de deux orifices centraux destinés aux versements de



Fig. 103 – MARSEILLE, rue Malaval. L'autel et la *memoria*, vue prise de l'ouest (M. Moliner).

liquide et à l'introduction d'objets destinés à être sanctifiés (*brandeae* ?). Sous cette base se trouvait le caisson des reliques, toujours en calcaire rose ; il s'agit d'un bloc monolithe comportant une cavité rectangulaire avec des encoches, des méplats et une cupule qui suggèrent un aménagement complexe lié au versement de liquide à partir de la base de l'autel (fig. 104). Les saintes reliques n'ont pas été retrouvées car elles avaient été déplacées dans l'Antiquité, comme en témoigne le décalage régulier de la base de marbre du second état. Cette dernière comporte également quatre encoches destinées aux piliers de support de la table d'autel qui n'a pas été retrouvée, ayant sans doute été emportée avec les reliques. Devant cette base, une grande dalle de marbre était destinée au prêtre qui officiait vers l'est. Le revers de la base a réservé une surprise avec l'apparition d'une partie d'inscription monumentale romaine en lettres d'un pied de hauteur parfaitement gravée mais trop incomplète [...ALVM . ET...] pour en préciser le sens. Il pourrait s'agir d'un élément de parapet de grand édifice (de spectacle ?) à l'identique du parapet de l'amphithéâtre d'Arles encore doté de son inscription très effacée. C'est sans doute la trace d'un édifice antique inédit à Marseille qui viendrait rejoindre celle du stade, uniquement connu par une inscription incomplète gravée sur calcaire rose.



Fig. 104 – MARSEILLE, rue Malaval. Le caisson en calcaire rose qui recelait les reliques (M. Moliner).

### La memoria

La fouille minutieuse, l'étude architecturale et le démontage de la tombe privilégiée ont révélé l'organisation de cette sépulture particulière, sa place et sa fonction dans l'édifice, son mode de construction soigné mais aussi artisanal ainsi qu'une évolution des pratiques de vénération dont elle a fait l'objet. Sous le



Fig. 105 – MARSEILLE, rue Malaval. Vue de la *memoria* prise du sud-ouest (M. Moliner).

placage de marbres polychromes qui constituait son écrin – seule cette tombe était en « élévation » car toutes les autres étaient enterrées (fig. 105) – avaient été placés deux sarcophages de calcaire rose aux dimensions plus imposantes que la moyenne des sarcophages du site. L'organisation des décors de marbres répondait à une nécessité visuelle : les plaques ouest et sud, directement vues par les fidèles, comportaient un décor, c'est-à-dire une composition géométrique finement exécutée figurant des écailles emboîtées sur une plaque monolithe de marbre blanc d'excellente qualité, tandis que les chancels nord et ouest, à l'écart des regards, étaient façonnés avec plusieurs plaques de marbres différents, blanc, gris, rose, plus ou moins bien ajustées. L'ensemble était fixé au mortier sur les sarcophages ; des agrafes de bronze ou de fer venaient renforcer ces plaques verticales. Certaines de ces fixations prenaient leur ancrage sur les dalles de marbres horizontales qui constituaient la couverture de la tombe.

Deux orifices circulaires étaient visibles sur celles-ci, côté ouest, et comportaient en partie inférieure un départ de tuyau en bronze qui transperçait les couvercles des sarcophages de calcaire pour aboutir dans les deux sépultures au niveau des couvercles des cercueils de plomb qui se trouvaient à l'intérieur (fig. 106). Cet aménagement particulier trouvait son explication avec la présence d'un autre tuyau de bronze au chevet de la sépulture méridionale qui était destiné à recueillir le liquide introduit dans la tombe par les orifices supérieurs dans des ampoules de verre destinées à des eulogies. Cette installation, dont on ignore à quel liquide elle était destinée – les traces d'huile sont recherchées – constitue un élément déterminant pour la compréhension des gestes de vénération de cette tombe privilégiée, mais aussi sans doute pour identifier le statut des défunts. À ce stade des recherches, nous ne pouvons pas encore préciser si nous sommes en présence de personnages sanctifiés, de donateurs ou de fondateurs, de personnages éminents ou de tout autre cas de figure. À l'instar de l'évolution des pratiques que l'on constate avec la modification de l'autel, la vénération de ces deux tombes se traduit par un abandon du recueillement du liquide car la zone de récupération semble remblayée lors de



Fig. 107 – MARSEILLE, rue Malaval. Les deux inhumations d'adultes masculins dans la *memoria* (M. Moliner).

l'exhaussement des niveaux de sols dans le chœur. Mais cette tombe reste toujours visible, et donc respectée, même si les chancels disparaissent sur la moitié de leur hauteur.

Les deux cercueils de plomb ont été étudiés en laboratoire ; ils ont livré les restes bien conservés de deux individus adultes masculins enterrés tête à l'ouest, sans aucun objet ou appareil (fig. 107). De nombreuses traces indépendantes des sédiments d'infiltration font l'objet d'analyses particulières car elles pourraient correspondre à des restes organiques, des végétaux, des tissus ou autres.

## ■ La nécropole

C'est autour et à partir de ces deux sépultures vénérées que s'est développée une importante nécropole dont l'extension dépassait très largement le gisement étudié (on se référera aux nombreuses découvertes du XIX<sup>e</sup> s. dans ce quartier). L'exploration exhaustive des terrains non détruits a permis de retrouver 228 tombes, 155 fouillées sur le terrain, 56 prélevées pour fouille en laboratoire et 17 non fouillées car en partie détruites en limite d'emprise. 135 tombes sont situées à l'extérieur de l'église et 93 à l'intérieur ; les trois quarts sont orientées avec la tête du défunt à l'ouest. Les réceptacles se répartissent en 6 cercueils de bois cloués, 17 en pleine terre, 45 sous tuiles (coffrage ou bâtière), 62 sarcophages de calcaire rose et 100 amphores africaines et orientales (dont 12 cas d'amphores emboîtées).

La population fouillée et étudiée sur le terrain a livré 178 individus répartis sur 151 tombes et 4 tombes sans ossement. 125 recelaient un seul individu et 23 plusieurs (inhumations multiples ou avec réductions d'ossements). Les adultes sont légèrement surreprésentés pour la partie étudiée des sépultures avec 95 cas (31 hommes et 26 femmes) pour 75 nouveau-nés à immatures, mais 51 amphores sont encore à fouiller, qui semblent destinées majoritairement à des enfants. Ce fait devrait venir confirmer une plus forte proportion de sépultures de jeunes enfants caractéristique d'une population à profil de mortalité archaïque.

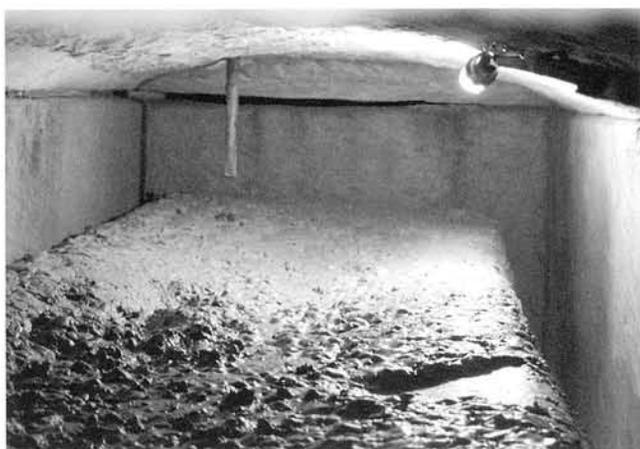


Fig. 106 – MARSEILLE, rue Malaval. Un des deux tuyaux en bronze pénétrant dans la tombe privilégiée (M. Moliner).

D'un point de vue général, le chœur et l'avant-chœur comme la nef et l'extérieur de l'abside rassemblent des sépultures d'adultes des deux sexes et des immatures, tandis que la zone située à l'extérieur du mur nord est plutôt réservée aux sépultures d'individus de sexe féminin et surtout aux immatures. La *tumulatio* de sépultures dans l'abside se caractérise par une occupation « optimisée » de l'espace et une superposition des tombes qui atteste des séquences d'ensevelissements en cours d'étude. L'état sanitaire de la population inhumée a fait l'objet de premières observations qui mettent en évidence, entre autres, des cas d'arthrose, des fractures, des maladies infectieuses.

L'absence de mobilier funéraire est quasiment systématique hormis de rares anneaux de bronze sans décor et un peigne en os très fragmenté. On notera la présence dans deux sépultures appartenant à la toute première phase de petits vases à parfum d'origine africaine déposés dans la tombe. Signalons aussi la présence, dans une sépulture de la nef, d'un beau vase en verre bleu extrêmement fragmenté. Un important monnayage, essentiellement de petites espèces en bronze, a été retrouvé près des sépultures, dans les stratigraphies, mais aussi au niveau de la *memoria* où des dépôts volontaires sont attestés dans les angles des piliers de chancels, et au niveau du caisson des reliques. Une douzaine de fragments d'inscriptions funéraires sur marbre ont été retrouvés et une plaque complète en marbre blanc à la mémoire d'Istéphanus était en remploi dans une tombe d'enfant dans le chœur (fig. 108).

L'anonymat reste de rigueur pour la quasi-totalité des tombes de ce site. Les récupérations de matériaux dont le gisement fait l'objet (les murs sont très arasés)



Fig. 109 – MARSEILLE, rue Malaval.

Le drain d'époque romaine en amphores hispaniques (M. Moliner).



Fig. 108 – MARSEILLE, rue Malaval. L'épithaphe d'Istéphanus sur marbre blanc veiné : « Ici repose dans la paix de bonne mémoire Istéphanus qui a vécu plus ou moins dix-sept ans. Il s'en est allé le septième jour de calendes d'octobre (un 26 septembre), l'année neuvième de l'indiction. » (M. Moliner ; traduction J. Guyon).

ont sans doute aussi porté sur les marbres qui couvraient certaines sépultures et sur les plaques sépulcrales, comme certainement sur des éléments de décors de l'édifice qui ne nous est connu qu'à partir des très nombreux fragments retrouvés en fouille. Or, les sarcophages du chœur et les marbres de la *memoria* n'ont fait l'objet d'aucun pillage : étaient-ils déjà trop enfouis ou bien ont-ils été respectés ?

Le vocable de l'église n'a pas été révélé par les travaux de terrain, mais l'hypothèse de placer ici la basilique extra-muros consacrée à saint Étienne semble désormais une possibilité à ne plus exclure.

#### ■ Les vestiges antérieurs

La construction de l'édifice paléochrétien se place très vraisemblablement sur une portion de nécropole antique qui ne nous est connue que par la mention de 1894 et par du mobilier en position remaniée qui correspond au faciès des nécropoles romaines de Marseille (céramiques et ossements brûlés). C'est sans doute à une fonction funéraire que l'on rattachera les portions de murs en petit appareil maçonné aux joints tirés au fer dégagés en limite orientale de la fouille, dans le secteur de l'escalier paléochrétien, mais dont aucun plan ne peut être restitué (enclos, mausolée ? auquel on pourrait attribuer les blocs architecturaux réemployés dans l'escalier paléochrétien). On y rattachera toutefois une canalisation d'amphores hispa-

niques emboîtées destinée déjà à un écoulement des eaux (fig. 109). Quelques tessons de céramiques grecques ont été exhumés, amphores massaliètes, céramiques attiques, sans aucun niveau en place.

### La réimplantation du gisement

La totalité des sarcophages a été prélevée<sup>3</sup>, les marbres de la *memoria* consolidés puis déposés et les murs de l'édifice moulés<sup>4</sup> dans le cadre d'un pro-

gramme de reconstitution à l'identique du chœur et de la *tumulatio*. Initié par la ville de Marseille, ce projet est en cours de définition sur un emplacement situé à proximité de la cathédrale de la Major.

Manuel Moliner \* avec la collaboration  
d'Anne Richier \*\* et Renaud Lisfranc \*\*

\* Service archéologique municipal,  
Atelier du Patrimoine, ville de Marseille  
\*\* INRAP

3 Avec le concours de l'INRAP et de la ville de Marseille.

4 Avec l'aide du SRA DRAC-PACA.

## MARTIGUES Ponteau-Gare

Néolithique final

La campagne de fouille 2004, la première d'une nouvelle autorisation pluriannuelle sur cet habitat néolithique final, a principalement porté sur un décapage de 180 m<sup>2</sup> au nord et nord-est du site. Celui-ci a permis, d'une part, d'invalider les résultats de prospection géophysique réalisée en 2003<sup>1</sup> et, d'autre part, de découvrir, sous un recouvrement de faible amplitude, et sur les 100 m<sup>2</sup> de substrat rocheux ainsi dégagés, plusieurs structures circulaires creusées dans le calcaire (trous de poteau, fosses, cupules). Quatre nouveaux murs ou empièvements linéaires ont également été identifiés, ainsi qu'un passage ou une entrée de 1 m de large, à l'extrémité nord du principal mur du site. Les lambeaux de couches néolithiques mis en évidence l'ont été pour l'essentiel dans les dépressions induites par l'irrégularité topographique du substrat. Par ailleurs, l'activité de fouille fine qui se développe chaque année sur l'un des secteurs les mieux stratifiés a été pratiquement achevée en zone 2.

Enfin, un sondage ponctuel engagé sur 5 m<sup>2</sup> (zone 1), a permis, d'une part, de confirmer un indice de mur néolithique et, d'autre part, d'observer, sous une importante couche de blocs, des niveaux particulièrement bien conservés. Ces dernières observations témoignent probablement du développement de modules d'habitats et du site, vers l'ouest, au-delà du principal mur qui ne circonscrit donc pas l'établissement néolithique.

Les principaux résultats de cette campagne ont donc été obtenus en terme de structuration et de planimétrie. Pour sa part, le mobilier abondant et diversifié n'a pas encore été étudié, mais l'on peut d'ores et déjà signaler la découverte d'une dizaine de haches polies, éléments demeurés rares jusqu'à présent sur le site.

### ■ Des résultats de prospection géophysique invalidés

Les résultats de la prospection géophysique réalisée en 2003 ont été invalidés par les fouilles de 2004, puisque la plupart des structures découvertes ne l'ont pas été à l'emplacement attendu. À l'inverse, certains indices, parmi les plus probants, se sont avérés ne correspondre à aucune structuration. Ce test, pour lequel nous avons élaboré un protocole avec la société Terra Nova (croisement de trois méthodes, magnétique, susceptibilité magnétique, et électrique sur une maille fine de 50 cm), montre donc que cette méthode n'est pas adaptée au site de Ponteau-Gare. Néanmoins, l'importance de l'enjeu, tant pour ce site que pour les autres de ce type attestés régionalement (sites de plateau calcaire à faible recouvrement et architecture de pierre sèche), méritait de poser la question d'une telle détection, et donc d'en tester l'application.

En ce sens, ce résultat négatif constitue un enseignement beaucoup plus important que l'absence même de résultat. Pour conclure sur ce thème, on peut penser qu'un maillage plus fin, de 25 cm, donnerait très certainement en prospection électrique des résultats satisfaisants, mais la lourdeur d'une telle approche, tant en terme de délais d'intervention que de coût, n'est pas actuellement envisageable.

### ■ Un ensemble diversifié de structures creusées dans le rocher

Les structures en creux aménagées dans le substrat rocheux (fig. 110), les premières identifiées sur le site, sont regroupées sur 25 m<sup>2</sup>.

On dénombre vingt-six fosses, trous de poteau, ou simples cupules, dont le caractère anthropique est avéré ou supposé, selon que l'on puisse ou non y observer des traces de façonnage. Certaines d'entre elles présentent des pierres de calage qui témoignent de leur utilisation comme trous de poteau, d'autres, en revanche, paraissent trop peu profondes pour que l'on

1 Voir *BSR PACA* 2003, 133-134.

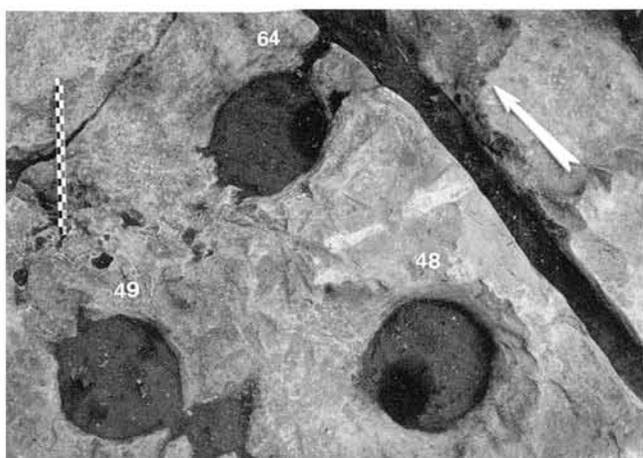


Fig. 110 – MARTIGUES, Ponteau-Gare. Structures en creux aménagées dans le substrat rocheux (X. Margarit).



Fig. 111 – MARTIGUES, Ponteau-Gare. Association d'une grande dépression circulaire et d'une cupule contiguë de moindre dimension (X. Margarit).

puisse leur attribuer cette fonction. D'autres, enfin, sont des dépressions karstiques naturelles qui ont été aménagées par percussion.

L'absence de relation stratigraphique entre la plupart de ces éléments et les niveaux néolithiques en place ne permet pas leur datation relative. Néanmoins, leur comblement est spécifiquement néolithique, et la technique mise en œuvre, creusement circulaire dans le rocher, est connue sur le site éponyme couronnien du Collet-Redon (La Couronne, Martigues). Certaines de ces structures en creux présentent des caractères originaux, parmi lesquels il convient de noter l'association, observée à trois reprises, d'une grande dépression circulaire et d'une cupule contiguë de moindres dimensions (fig. 111).

Pour ce qui concerne l'organisation de ces éléments, et en l'état actuel de nos hypothèses, il est possible, d'une part, de reconnaître un alignement de trous de poteaux orienté du nord au sud, et d'autre part de supposer que celui-ci ainsi qu'un mur qui lui est parallèle auraient pu constituer les bases d'un bâtiment.

Par ailleurs, la découverte d'une poterie subsphérique brisée au-dessus d'une cupule circulaire, nous a orienté vers l'hypothèse selon laquelle certaines de ces dépressions pourraient correspondre à des calages de poteries à fond arrondi. Ces dernières, particulièrement adaptées aux sols végétalisés ou de terre battue, sont en effet instables sur un sol rocheux naturel.

La mise en évidence de l'ensemble de ces structures en creux aménagées dans le rocher complète le corpus des structures déjà identifiées, dont de nombreux murs, et conforte notre compréhension de l'organisation du site.

Xavier Margarit \*, Jean-Marie Laruzac \*\*,  
Émilie Blaise \*\*\* et Christophe Gilabert \*\*\*

\* SRA DRAC-PACA, UMR 6636-ESEP

\*\* Contractuel temporaire au Service archéologique de Martigues

\*\*\* UMR 6636-ESEP

Néolithique final

## MARTIGUES Le Collet-Redon

Bronze ancien

Les campagnes de fouilles réalisées en avril et octobre 2004 achèvent le réexamen des données du site du Collet-Redon engagé en 1999. Il s'agit de la dernière année de fouilles qui fait suite à un programme triennal (2001-2003) d'identification et d'étude des différentes occupations qui se sont succédé sur le site, avec

comme problématique centrale le phasage et la caractérisation du Couronnien <sup>1</sup>.

La lecture sédimentaire appuyée par l'étude du mobilier, essentiellement la céramique, a permis de distinguer, dans l'état actuel des études, quatre phases

<sup>1</sup> Cette opération s'inscrit dans les activités de l'équipe « Fonctionnements et processus de mutations des sociétés méditerranéennes holocènes » de l'UMR 6636-ESEP et particulièrement du PCR coordonné par O. Lemerrier (UMR 6636-ESEP). Voir *BSR PACA* 2003,

134-135. Elle a par ailleurs été réalisée dans le cadre d'une convention et d'un co-financement entre le SRA DRAC-PACA et la ville de Martigues (Atelier du Patrimoine).

d'occupation ou de fréquentation du site : historique (XIX<sup>e</sup> s.), Bronze ancien barbelé, Néolithique final et Campaniforme rhodano-provençal et Néolithique final couronnien. Cette séquence se différencie de celle proposée par M. Escalon de Fonton par la présence d'un horizon Bronze ancien barbelé alors qu'il évoquait une occupation Bronze moyen. L'achèvement de la fouille a confirmé l'existence de deux phases d'occupation couronniennes comme le suggérait M. Escalon de Fonton. Des datations radiométriques seront effectuées en 2005 pour renouveler le calage chronologique de ces installations.

L'occupation couronnienne la plus ancienne s'est révélée être la plus riche en mobilier mais aucune structuration de l'espace n'a été reconnue. Les séries mises au jour permettront de compléter et de préciser la caractérisation techno-économique de ce complexe couronnien. Cette caractérisation sera également alimentée par le retour sur les collections anciennes, déjà engagé pour la faune mammalienne et la céramique, collections réexaminées à la lumière de nos observations.

Succédant à cette première occupation, une seconde phase néolithique final a été identifiée. Se pose encore la question de sa subdivision en deux par la distinction, après une séquence couronnienne, d'une fréquentation campaniforme autonome. C'est à cette phase d'occupation que se rattache une structure de type mur à double parement avec remplissage de blocs décimétriques découverte à l'occasion des campagnes 2004. Cette structure, nommée Mur 16 (MR16), était conservée sur un peu plus de 2 m de long et montrait une élévation préservée sur deux assises. Les parements, constitués de blocs, de moellons polyédriques et rectangulaires, de lauzes et de dalles, se présentent dans des modules assez homogènes (entre 30 et 50 cm). On observe soit un appareillage en panneresse et plus

rarement en boutisse, soit une disposition de dalles posées de chant. Des indices de creusement pour la mise en place des parements ont été enregistrés, informant ainsi sur les techniques employées dans sa construction. La mise au jour de MR16 confirme l'extension du site néolithique vers l'ouest, extension déjà appréhendée par les niveaux de mobilier.

Parallèlement, l'étude du cadre naturel dans lequel s'inscrivent ces occupations a débuté. Les premiers travaux ont porté sur un relevé de la topographie du site et sur l'étude des malacofaunes à partir d'échantillons prélevés sur le site. Elles témoignent de différentes phases d'emprise et de déprise humaine entre le Néolithique final et l'âge du Bronze ancien. Une extension de l'examen des paléoenvironnements a donné lieu en 2004 à de nouveaux prélèvements à l'écart de celui-ci<sup>2</sup>.

Le programme en cours dépasse donc la seule perspective monographique. Conduit parallèlement sur le site voisin de Ponteau-Gare<sup>3</sup> dans une démarche comparative volontariste, l'étude du Collet-Redon produit des informations qui nourrissent des problématiques plus vastes mises en œuvre au sein de divers programmes et projets collectifs de recherche.

Gilles Durrenmath et Jessie Cauliez  
UMR 6636-ESEP

<sup>2</sup> Dans le cadre d'un programme d'étude de la paléodynamique littorale intitulé « Étude du paléoenvironnement des sites de la Nerthe : essai de reconstruction d'un paléopaysage » et dirigé par Claude Vella (CEREGE).

<sup>3</sup> Sous la direction de Xavier Margarit, SRA DRAC-PACA et UMR 6636-ESEP ; voir *supra* p. 169.

## MARTIGUES Vallon du Fou

Âge du Fer

L'opération de diagnostic archéologique menée au lieu-dit du Vallon du Fou intervient en préalable au projet d'installation d'un Centre de stockage de déchets ultimes (CSDU) destiné à la Communauté d'agglomérations de l'ouest de l'étang de Berre (CAOEB).

Ce vallon est situé à 3 km au sud-ouest de la ville de Martigues, et à moins de 2 km au nord du site de Saint-Pierre-les-Martigues, à proximité immédiate de l'habitat gaulois du Mourre de Bœuf. Le vallon serpente dans le relief de l'extrémité nord-occidentale de la chaîne de la Nerthe. Le bassin-versant du vallon est délimité naturellement au sud, au nord et à l'est par des lignes de crêtes et quelques barres rocheuses escarpées.

Une prospection pédestre complétée de sondages à la pelle mécanique a été conduite sur l'ensemble du val-

lon. Trois types de vestiges ont été mis au jour : une sépulture isolée d'esclave ; plusieurs fosses charbonneuses de foyers, disséminées essentiellement dans la partie occidentale du vallon ; un petit site de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Une courte opération préventive devrait suivre pour solder la fouille des vestiges.

### ■ Une sépulture d'esclave

Dans une courbe du fond de vallon a été découverte une inhumation isolée associée à un petit foyer. L'individu portait encore aux chevilles deux lourds anneaux d'entrave en fer marquant son statut d'esclave.

Il s'agit d'une inhumation en pleine terre, sans signallement en surface. L'individu est allongé sur le dos, un

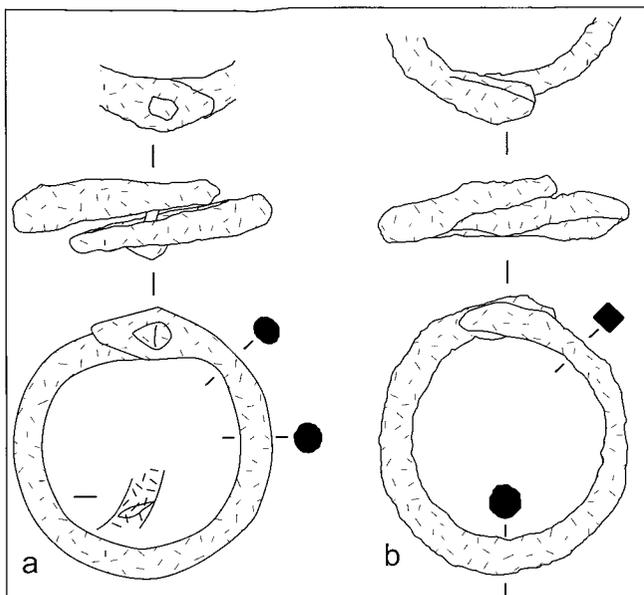


Fig. 112 – MARTIGUES, vallon du Fou. Entraves de l'esclave (dessin M. Rétif). a, entrave rivetée de cheville (dim. (en mm) : 116 x 120 x 30 ; Ø int : 88 x 84 ; ép. de la barre : 10,8 à 16,7 ; poids : 365 g) ; b, entrave de cheville fermée sans rivet (dim. (en mm) : 127 x 112 x 30 ; Ø int : 85 x 90 ; ép. de la barre : 10,8 à 16,8 ; poids : 333 g).

bras le long du corps et l'autre légèrement replié sur le bassin. Le sédiment d'enfouissement provient du creusement de la fosse, auquel sont mélangés quelques charbons et des nodules de terre rubéfiée.

L'individu est une femme, dont l'âge est estimé à une trentaine d'année (adulte jeune mature).

Les anneaux d'entrave en fer sont élaborés à partir d'une barre martelée et cintrée (fig. 112). Leurs extrémités sont solidarisiées par matage, certainement à chaud. L'un des deux anneaux perforé est complété par un rivetage<sup>1</sup>. Ces entraves non articulées sont posées de manière définitive. Destinées à contraindre la mobilité, l'individu est mis dans l'impossibilité de s'enfuir, tout en lui permettant le travail. À titre d'hypothèse, le système non articulé pourrait être une forme archaïque d'entrave, ou assignée aux condamnés.

Deux autres pièces similaires par leur fonctionnement non articulé et un cintrage définitif sont connues : sur l'*oppidum* celtique de Sanzeno, Italie du Nord (Thompson 1993, 60 et 158, n° 92), ainsi que sur l'*oppidum* provençal de la Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône). Sur ce dernier site, l'entrave a été retrouvée à quelques mètres du squelette d'une femme, enfouie sous les décombres de la case 1K7-114 au moment du sac du village, en 49 av. J.-C. (Chabot 2004, 234, fig. 269). En l'absence de mobilier céramique associé, la datation de cet ensemble se fonde sur la chronologie de ces deux sites occupés à la fin de l'âge du Fer. Cette datation devrait être précisée par les analyses <sup>14</sup>C.

<sup>1</sup> Les résultats de l'étude anthropologique menée par S. Tzortzis ainsi que les caractéristiques techniques des entraves étudiées par M. Rétif sont détaillés dans l'article Duval, Rétif, Tzortzis 2005.

## ■ Les fosses de combustion

Près de vingt-cinq foyers ont été mis au jour, parfois à quelques mètres les uns des autres. Si leur localisation paraît aléatoire, trois secteurs du vallon semblent davantage utilisés : entre les sondages 21 et 22 (deux gros foyers), entre les sondages 53 et 56 (cinq foyers) et en particulier dans le talweg exploré par les sondages 59 à 62 (huit foyers). Trois sondages ont été élargis afin d'observer d'éventuelles structures associées, sans aucun résultat.

Ces structures de combustion sont toutes liées au même horizon stratigraphique, à la base d'une couche d'argile rouge ou dans ce niveau argileux. En coupe, leur principe de fonctionnement est commun : une fosse est creusée dans l'encaissant, sur une profondeur variable de 20 cm à 50 cm. Le remplissage est constitué de charbons pulvérulents désagrégés et de gros charbons entiers, mêlés à de la terre argileuse rubéfiée. La chauffe peu marquée du terrain et la composition remaniée du comblement semblent indiquer, d'une part, que les foyers ont fonctionné brièvement, d'autre part que, une fois le bois consumé, la braise fut étouffée en la mélangeant à la terre issue du creusement.

Deux types de foyers semblent représentés : les foyers à fosse peu décaissée, de forme ovoïde, plus superficielle, et les foyers à fosse profonde qui produisent une grande quantité de charbons. De forme ovoïde à rectangulaire, leur circonférence varie de 0,50 m à 1,30 m en moyenne. Quelques foyers plus allongés mesurent 2,10 m de long (sondages 22 et 27), jusqu'à 2,40 m de long sur 0,80 m (sondage 62, foyer n° 1). Le foyer du sondage 64 est le plus grand : 3,50 m de long, de 1,20 à 1,40 m de large et plus de 0,30 m de profondeur (fig. 113). Il se singularise par un négatif de rubéfaction localisé à l'intérieur même du foyer, une paroi courbe mesurant près de 0,60 m de circonférence. La fouille devrait permettre d'identifier s'il s'agit d'une forte rubéfaction secondaire, d'un objet pris dans la fosse ou d'un élément de paroi effondrée. La fosse profonde du sondage 22 atteste également une réutilisation pour une seconde cuisson.

Le mobilier associé à ces foyers est rare : un tesson d'amphore indéterminé antique (gauloise ?) ; un petit fragment de tôle de bronze ; quelques fragments informes de céramique non tournée mal cuite, poreuse, proche de la nature du torchis sont associés au remplissage même de certaines fosses (foyer n° 3 du sondage 62 et foyer du sondage 64). Ces éléments constituent les seuls indices du caractère antique de ces structures de combustion. Lors de leur fouille, les charbons prélevés sur différents foyers permettront des analyses <sup>14</sup>C et la détermination des essences. Ces fouilles sont également attendues pour recueillir du matériel qui pourrait être piégé à l'intérieur des fosses (céramiques, ossements... ?).

En l'état actuel des données, la fonction de ces foyers reste hypothétique. Ils pourraient résulter d'une activité pastorale d'écochage dans le vallon, mais le creusement systématique, parfois même profond du terrain, et l'étroitesse de certains foyers semblent peu justifiés



Fig. 113 – MARTIGUES, vallon du Fou.  
Vue générale du foyer dans le sondage 64 (S. Duval).

pour cette utilisation. Ils pourraient être utilisés selon le principe de charbonnière, ou encore pour un usage artisanal peu marqué (cuisson en fosse pour un artisanat céramique ?).

#### ■ Une installation de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Un petit site archéologique a été repéré sur un replat du terrain, immédiatement en contrebas de l'habitat gaulois du Mourre du Bœuf. Marqué de nombreux charbons et tessons, l'horizon archéologique n'excède pas une dizaine de centimètres d'épaisseur, dans une couche d'argile homogène. Parmi le mobilier recueilli, certains vases sont caractéristiques de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. La surface occupée est estimée à environ 800 m<sup>2</sup> (40 m de long sur près de 20 m de large). Sur cette étendue, l'extension du sondage 3 a permis de circonscrire un empierrement et de repérer des aménagements domestiques de part et d'autre de celui-ci.

Les données recueillies sont encore très partielles, mais les premiers éléments caractérisant cette installation peuvent être évoqués.

Le sol se distingue par une texture argilo-sableuse, à la pédologie bien marquée par des bris de mollusques écrasés sur l'ensemble de la surface. Au moins deux foyers lenticulaires sont relevés sur la zone explorée. On note une concentration particulière de traces domestiques sur le côté oriental de l'empierrement, plus dense en tessons et avec de petites fosses dépotoirs de coquillages (moules, huîtres, praires, pectens...).

Quatre négatifs de trous de poteau ont été repérés, sur une petite section du sol fouillé. Leur espacement respectif semble dessiner un rectangle assez régulier, que l'on peut restituer à titre d'hypothèse comme la trace d'une structure porteuse aérienne ou en matériaux périssables. Cette technique pourrait être également appliquée à la construction de maisons, autour de l'empierrement, que le décapage limité n'a pas encore permis de repérer à ce jour.

L'empierrement constitue un aménagement extensif du terrain. De forme longitudinale, large de 3 à 4 m et long de 18 m, son tracé suit un axe oblique d'orientation sud-est/nord-ouest, transversal à la légère pente du fond de vallon. Il est constitué de pierres de petites et moyennes dimensions (jusqu'à 30 cm), sommairement agencées à plat ou faiblement inclinées. De nombreux tessons, en particulier d'amphores étrusques, se trouvent pris entre ces pierres. En l'état actuel du dégagement, la fonction de cette structure reste hypothétique. Cet empierrement pourrait niveler le terrain, afin d'en corriger le pendage dans sa partie orientale et former un plan plus favorable à une installation. Outre la fonction de drain, cet aménagement rudimentaire pourrait stabiliser le sol et faciliter la circulation, en contrebas de l'habitat perché ou même à proximité d'habitations en matériaux périssables.

Quant à la nature même de ce site archaïque, il pourrait s'agir d'une station pour un groupe humain encore semi-sédentaire (installation saisonnière ?), ou d'une occupation temporaire, préalable ou en relation avec l'établissement de hauteur du Mourre-du-Bœuf, occupé entre le VI<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Sandrine Duval

Service archéologique de la ville de Martigues

**Chabot 2004** : CHABOT (Louis) – *L'oppidum de la Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône)*. Montagnac : éditions Monique Mergoil, 2004. 347 p. (Protohistoire européenne ; 7).

**Duval, Rétif, Tzortzis à paraître** : DUVAL (Sandrine), RÉTIF (Michel), TZORTZIS (Stéfan) – Une sépulture d'esclave à Martigues (B.-du-Rh.). *Documents d'archéologie méridionale*, 28, à paraître.

**Thompson 1993** : THOMPSON (H.) – Iron Age and Roman Slave-Shackles. *The Archaeological Journal*, 150, 1993, 57-168.

Dernier volet de notre intervention programmée sur le site, la campagne de 2004 a suivi trois orientations <sup>1</sup>. En premier lieu, sur la zone 4, l'achèvement de la fouille des espaces 400/420/403 a permis l'analyse de la phase primitive de l'habitation. D'autre part, afin de dresser une coupe stratigraphique continue de cette maison jusqu'au rempart nord, distant de 3,30 m, l'espace 401 a été nettoyé en limite des remaniements de la Seconde Guerre mondiale. La vocation domestique de cet espace est aujourd'hui mise en évidence, en particulier avec l'usage d'un foyer maçonné à paroi décorée. Enfin, sur la zone 3, le dégagement en surface de l'îlot 3 a permis la mise au jour d'une nouvelle maison mono-absidiale, intégrée dans l'alignement de l'îlot en lanière.

### ■ La phase d'installation de l'habitation primitive

La stratigraphie des niveaux primitifs permet de suivre pas à pas les étapes successives de la construction de l'habitation.

Cette installation est marquée par les travaux préparatoires du terrain. Plusieurs trous de poteau sont creusés pour dresser la façade, ainsi que deux larges trous en avant de cet axe, destinés à soutenir un auvent (fig. 114). Une autre série de petits trous sur le rocher semble correspondre à l'aménagement d'un plancher sommaire près de la porte septentrionale. D'importants remblais sont ensuite apportés pour niveler la partie nord-ouest de la future habitation, où le relief du substrat est le plus prononcé. Enfin, un petit dépôt de fondation est aménagé. Il est constitué de cailloux qui encerclent un fond de kylix, accompagné de petits objets métalliques : une épingle en bronze, une tige en bronze (fragment d'armille ?) ainsi qu'une tige en fer.

Sous l'axe de la façade en matériaux périssables, un soubassement localisé en pierre est construit dans une faille du rocher, permettant une stabilisation du terrain entre deux trous de poteaux. Le sol environnant porte des traces domestiques bien marquées liées à ces travaux préparatoires, en particulier dans la partie méridionale de la future maison. Autour d'un foyer s'accumulent cendres, charbons et tessons épars.

La maçonnerie est bâtie sur solin en pierre pour le côté nord-ouest, nord-est et le pignon sud-est de l'habitation. Parallèle à la façade en matériaux périssables, le parement nord-est présente des irrégularités verticales, intervenant à espacement régulier. Bien que le mur n'ait pas été démonté pour confirmer cette hypothèse, ces agencements laissent supposer l'utilisation de poteaux placés régulièrement à l'intérieur même de



Fig. 114 – MARTIGUES, Tamaris. Vue de l'habitation primitive.

la maçonnerie en pierre. Enfin, un empiérement apporté devant la façade de la pièce vient achever l'aménagement du bâti et servir de drain devant l'habitation, jusque sous l'auvent. Deux portes sont supposées, l'une à l'extrémité nord de la façade en matériaux périssables, l'autre sur le côté sud de l'habitation, à proximité du foyer extérieur. Ce double accès pourrait refléter une division interne de l'espace.

À cette première unité domestique de 14 m<sup>2</sup> (6,10 m de long sur 2,30 m de large), est rapidement adjointe une extension méridionale de 5 m<sup>2</sup>. Cette pièce distincte abrite un foyer central sur un sol argileux. Un foyer secondaire est conservé dans la pièce arrière. L'entrée septentrionale sous l'auvent pourrait alors avoir été condamnée.

### ■ L'espace 401

L'espace 401 est circonscrit entre l'habitation et le rempart nord, dont l'orientation oblique réduit la surface disponible à un trapèze. Cet espace est couvert d'un niveau très dense d'effondrement, provenant vraisemblablement du rempart. La coupe dressée en limite des niveaux remaniés ainsi que la section de sol mise au jour permettent d'observer une utilisation domestique du lieu.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2003, 136-138 et particulièrement fig. 82.

La nature des sols et la présence d'une épaisse couche argileuse homogène dans le niveau d'effondrement laisse présumer l'existence d'un toit de terre argileuse pour cet espace couvert.

Sous les niveaux d'effondrement apparaissent deux foyers installés sur un sol argileux. Ce sol conserve de nombreux tessons épars, des fragments de torchis et de brique fondue, ainsi que des bris de coquilles et d'épines d'oursins. Contre le parement de l'habitation est aménagé un foyer maçonné sur un radier de tessons. Malgré cette préparation, ce foyer n'a vraisemblablement jamais fonctionné car l'épaisse sole argileuse n'a subi aucune rubéfaction. En revanche, le large foyer adossé au parement intérieur du rempart a bien été en usage. Son aménagement présente en outre un soin particulier. Il mesure près de 1,10 m sur 0,70 m. La sole d'argile est maçonnée selon une forme ovale, tronquée contre le parement du rempart. Sur le pourtour septentrional de ce foyer est conservé le départ d'une paroi de protection verticale. Un négatif permet de restituer l'épaisseur de cette paroi, avec un sédiment non rubéfié vers l'extérieur et rubéfié du côté de la sole. L'angle nord-est du foyer est renforcé par une plaque d'argile modelée, prise dans la paroi, de forme rectangulaire et décorée d'un cercle imprimé au doigt dans l'argile encore fraîche (fig. 115).

Sandrine Duval

Service archéologique de la ville de Martigues



Fig. 115 – MARTIGUES, Tamaris. Détail du foyer maçonné contre le parement du rempart. La paroi de protection verticale est décorée d'un cercle.

Engagé en 2002, le projet collectif de recherche pour l'étude et la mise en valeur du site de Saint-Pierre-les-Martigues a poursuivi durant l'année 2004 une double activité de mise en valeur des vestiges et d'étude des collections de cet *oppidum* gaulois<sup>1</sup>.

Dans le premier domaine, nous sommes dans l'attente de l'inscription du site à l'ISMH, dont l'instruction est en cours par le Ministère de la Culture. Aussi les travaux de restauration et de consolidation nécessaires pour les vestiges de l'habitat protohistorique et gallo-romain n'ont-ils pas pu être mis en œuvre en 2004. Notre action s'est concentrée sur la poursuite de l'opération de reconstitution grandeur nature d'une maison protohistorique positionnée en dehors de la zone des vestiges mis au jour, en un secteur du site dévolu aux actions pédagogiques (fig. 116). Cette expérimentation a été mise en place dans le cadre à la fois d'ateliers Patrimoine conduits avec le public scolaire et de chan-

tiers d'insertion professionnelle pour adultes. Au moyen des matériaux et techniques de construction les plus proches possibles de ceux utilisés à l'âge du Fer, nous avons entrepris de reconstituer l'architecture en terre et les aménagements domestiques d'une habitation d'environ 15 m<sup>2</sup> au sol qui, à terme, devrait s'inscrire dans un projet de restitution d'un fragment plus important d'habitat, incluant en particulier au moins un espace de circulation entre deux façades d'îlot. Elle doit faire l'objet d'une présentation lors d'un colloque international qui sera organisé à Béziers en octobre 2005, consacré aux restitutions archéologiques et à leur impact auprès du public.

L'équipe que nous avons constituée a par ailleurs poursuivi ses travaux dans l'étude de diverses catégories de mobilier pour lesquelles Saint-Pierre apparaît aujourd'hui comme un site important ou de référence au niveau local et régional. L'accent a plus particulièrement été mis sur les collections et le site de la nécropole à crémation de la Gatasse, liée à l'occupation de

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2003, 135-136.



Fig. 116 – MARTIGUES, Saint-Pierre. Reconstitution en cours d'une maison en briques crues, selon le modèle des habitations protohistoriques mises au jour sur différents sites gaulois de Martigues (construction et cliché Y. Mathonnet, Service archéologique de la ville de Martigues).

l'*oppidum* durant le Haut-Empire. Ont été étudiés en 2004 les pots carénés tournés et non tournés de différentes productions, qui servent d'ossuaire à plus de la moitié des tombes mises au jour (Chausserie-Laprée, Nin 2005), ainsi que le mobilier en verre trouvé dans cette nécropole (Fontaine 2005). Ces deux types de mobilier ont fait l'objet de présentations en 2004 à l'occasion de colloques internationaux spécialisés : celui de la SFECAG en mai 2004 à Vallauris, pour les céra-

miques ; celui de l'AFAV (« Éclats de verre ») à Montans en octobre 2004, pour le verre.

Quant aux ensembles mobiliers issus de l'habitat protohistorique de Saint-Pierre, certains d'entre eux ont été intégrés ou sont pris en compte dans des travaux universitaires portant sur des catégories spécifiques de céramiques : les productions de vaisselle ibérique, *sombrero de copa*, et céramiques grises de la côte catalane (Joly 2004) ; les céramique tournées massaliètes à pâte claire (doctorat de Lise Damotte) ; les céramiques non tournées de Provence (doctorat de Frédéric Marty).

Enfin, les données stratigraphiques, architecturales et urbaines et la documentation des fouilles de l'*oppidum* de Saint-Pierre ont été revues et utilisées dans le cadre d'une synthèse sur l'occupation de cette partie du territoire gaulois de la Provence (Chausserie-Laprée 2005).

Jean Chausserie-Laprée

Service archéologique de la ville de Martigues

**Chausserie-Laprée 2005** : CHAUSERIE-LAPRÉE (Jean) – *Martigues, terre gauloise. Entre Celtique et Méditerranée*. Paris : Errance, 2005 (Les Hauts lieux de l'histoire).

**Chausserie-Laprée, Nin 2005** : CHAUSERIE-LAPRÉE (Jean), NIN (Nuria) – Les pots carénés en Provence occidentale (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C./milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) : approche préliminaire. In : SFECAG – Actes du Congrès de Vallauris, 2004. Marseille : SFECAG, 2005.

**Fontaine 2005** : FONTAINE (S.) – Le verre de la nécropole de la Gatasse (Martigues, Bouches-du-Rhône) : première approche. *Bulletin de l'AFAV (Association Française pour l'Archéologie du Verre)*, 2005.

**Joly 2004** : JOLY (D.) – *La diffusion de la céramique ibérique en Gaule (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), première approche*. Aix-en-Provence : Université de Provence, Aix-Marseille I, 2004 (DEA sous la direction de Dominique Garcia).

Gallo-romain

## MARTIGUES Tholon

Les fouilles conduites depuis 1999 sur l'agglomération antique de Tholon<sup>1</sup> se sont concentrées, en 2004, sur l'îlot d'habitation I, implanté sur la frange littorale et qu'un mur moderne de restanque a préservé, sous une forte puissance sédimentaire, de l'érosion marine.

### ■ Plan de l'îlot I

Cet ensemble architectural, dont la création *ex nihilo* se situe vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è., s'intègre dans le plan urbain de ce *vicus*, organisé de manière linéaire en îlots distribués par des rues d'orientation est-ouest.

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 2003, 143-145.

Circonscrits au nord et au sud par les rues 2 et 3, les vestiges conservés de l'îlot I ont la forme d'un quadrilatère irrégulier que rythment des murs de refend, orientés nord-sud et faisant office de mur de terrasse (fig. 117). À l'ouest, les travaux agricoles qui ont, probablement dès l'époque médiévale, fortement arasé les vestiges antiques, n'ont laissé subsisté de l'espace 3d que quelques pierres de fondation de la façade nord. À l'est, seule une portion congrue de l'espace 3a n'a pas été détruite par l'érosion marine. Les deux principaux espaces, 3b et 3c, actuellement en cours d'exploration, s'organisent donc en terrasses et se subdivisent chacun en deux pièces, nord et sud, de part et d'autre d'une cloison interne.

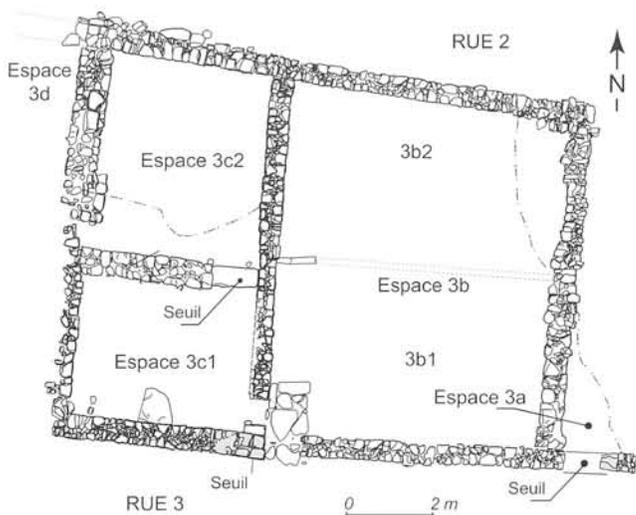


Fig. 117 – MARTIGUES, Tholon. Plan de l'îlot I.



Fig. 118 – MARTIGUES, Tholon. Vue de l'empilement de tuiles.

### ■ Décor de l'îlot I

Dans un premier temps, la collaboration sur le terrain entre les archéologues restaurateurs du CEPMR de Soissons, initiée en 2003, et le Service archéologique municipal, a permis l'achèvement des fouilles des niveaux de destruction de l'îlot I et le prélèvement des enduits muraux peints effondrés dans l'espace 3b.

Ces enduits étaient présents dans cette couche selon trois modalités différentes :

- de petits fragments dispersés dans toute l'épaisseur de la couche sans connexion entre eux ;
- des plaques en position verticale mises au jour contre les murs de la pièce ;
- enfin, essentiellement dans la partie centrale de l'espace 3b, des empilements de grandes plaques d'enduits peints retrouvés en position à peu près horizontale.

Sur ces divers fragments, l'identification de deux décors différents, l'un à fond blanc, l'autre à fond rouge, et leur répartition dans deux zones distinctes de l'espace 3b – le premier dans la partie nord, le second dans sa moitié sud – suggèrent qu'ils correspondent à deux ensembles différents localisés dans des pièces distribuées de part et d'autre d'une cloison, dont les restes encore en place ont été mis au jour.

Le décor mural de la pièce nord est fait d'une alternance de panneaux à fond blanc et à motif animalier, encadrés par des bandes jaunes bordées de filets rouges, et d'inter-panneaux ornés de motifs végétaux et floraux. Au centre des grands panneaux blancs devaient prendre place des oiseaux. Aux deux individus déjà identifiés, la fouille de 2004 a permis d'ajouter la découverte d'autres oiseaux, dont un couple au corps ocre-jaune et non plus seulement noir.

Dans la partie méridionale de l'espace 3b, un décor à fond rouge nettement plus sobre, apparaît aussi plus fragile. En effet, les motifs ont ici été probablement appliqués lorsque l'enduit était déjà trop sec. On y distingue cependant une zone inférieure, conservée sur une hauteur 40 cm environ, composée d'une alternance de compartiments longs, de couleur rose foncée mouchetée de blanc et de vert, encadrés d'un filet

blanc, et de compartiments étroits qui ne semblent pas avoir été peints. Une double bande rouge-bordeaux et verte, qui devait produire un effet de moulure, sépare la zone inférieure de la zone supérieure, simplement composée d'un champ rouge-ocre.

Sur les murs nord, ouest et sud, de l'espace 3b, nous avons pu observer les restes d'une plinthe en mortier de chaux, attestant l'existence d'un sol fantôme en relation avec les enduits muraux peints et vraisemblablement récupéré lors des dernières phases d'occupation de l'îlot I, au III<sup>e</sup> s. La présence, dans les remblais de destruction, de petites tesselles en pierre blanche ou noire, isolées parmi les fragments d'enduits peints et autres éléments de construction, suggère un sol à décor mosaïqué. De même, des fragments de plaques de marbre témoignent peut-être également de ce sol.

### ■ Des fonctions successives

La fouille de la campagne 2004 a également mis au jour plusieurs sols et structures révélant une occupation du bâtiment à des fins techniques, à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du III<sup>e</sup> s. On note ainsi la présence, dans les angles de l'espace 3b, d'un tas de tuileau, d'un empilement de *tegulae* (fig. 118) et, apparemment déversé depuis la rue sud, d'un tas de gravillons. De même, quelques structures domestiques, banquettes et foyers, appartiennent à cette phase d'occupation tardive. À l'usage du bâtiment de l'îlot I comme lieu de stockage de matériel, succède rapidement une phase d'abandon qui voit l'effondrement des murs et cloisons fragilisés par les dernières spoliations.

Malgré une exploration stratigraphique encore inachevée de l'ensemble de l'îlot I, les fouilles de 2004 ont montré toute la complexité d'une occupation antique où se succèdent habitat résidentiel, démantèlement architectural, réoccupation domestique, espace de travail et aire de décharge ostréicole.

Michel Rétif

Service archéologique de la ville de Martigues

## ■ Contexte de l'intervention

Les terrassements nécessaires à l'installation de six nouvelles conduites d'hydrocarbure entre le terminal pétrolier de Lavéra et la raffinerie Total de La Mède (commune de Châteauneuf-les-Martigues) ont conditionné la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique. Cette opération s'est déroulée en deux temps, en juin, puis en septembre, compte tenu de l'interdiction de pénétrer dans les massifs durant le cœur de la période estivale.

La portion de terrain investie correspond à un linéaire de près de 9,5 km pour 17 m de large étendant au nord le passage des pipelines déjà existant. Ce tracé chemine d'est en ouest dans la chaîne calcaire de la Nerthe, depuis le secteur dit de la Gueule d'Enfer, lieu d'implantation des installations de raffinage jusqu'à l'extrémité littorale du massif. Il passe principalement sur des flancs de colline, parfois des crêtes, mais recoupe également plusieurs fonds de vallon d'orientation générale sud-est/nord-ouest.

## ■ Choix de l'implantation des sondages

L'opération a débuté par une première reconnaissance pédestre de la totalité du tracé. Celle-ci a permis principalement de sélectionner les zones à étudier et à choisir l'emplacement des sondages. Lors de cette phase préliminaire, nous avons noté qu'une grande partie du cheminement concernait des secteurs d'affleurement de calcaire urgonien, avec des sols largement lessivés dont la couverture sédimentaire était extrêmement faible, voire par endroits inexistante. Ce constat a pu s'opérer notamment par l'observation des coupes résultant du passage des conduites d'hydrocarbure déjà présentes. En revanche, les fonds de vallon présentaient un potentiel beaucoup plus intéressant. Sur la base de ces critères et afin de pouvoir inspecter l'ensemble du tracé, neuf points ont été retenus et ont donné lieu au total à vingt-cinq sondages dont les superficies s'échelonnaient de 10 à 350 m<sup>2</sup> environ.

## ■ Les principales découvertes

Les faits archéologiques mis en évidence sont au total peu nombreux. Toutefois, l'une de ces découvertes apparaît comme assez exceptionnelle dans l'inventaire du patrimoine archéologique martégal : il s'agit d'un bas fourneau de réduction de minerai de fer.

### ***Un bas fourneau (époque gallo-romaine probable)***

Cette structure, dont le type est relativement rare en basse Provence, mise au jour dans un fond de vallon à l'extrémité sud du quartier des Espérelles, a pu être fouillée de façon exhaustive. Recouverte par une importante couche de colluvionnement d'une puissance de plus de 1,5 m, l'installation sidérurgique des

Espérelles était directement implantée sur le substrat naturel, formé ici d'un niveau détritique de la roche calcaire et de colluvionnement ancien. Elle se présentait sous la forme d'une base en fer à cheval, ouverte au nord sur le vallon, le sommet de l'abside tourné au sud, vers l'amont. Sur la pente, en avant de la structure, s'étendait un sol très charbonneux parsemé de nombreuses scories de fer, de type coulée ou dense. Ce bas fourneau, conservé sur une hauteur maximale de 50 cm, avait une empreinte de près de 2,5 m de diamètre (fig. 119).



Fig. 119 – MARTIGUES, pipeline Total.  
Vue du bas fourneau des Espérelles (M. Rétif).

L'aménagement externe se composait d'un parement fait de blocs et de pierres bruts, en calcaire, issus d'un ramassage de surface, vraisemblablement à proximité immédiate du site. Le remplissage, sur lequel était appuyée la paroi interne du four, était constitué de pierres en grès, liées par une argile jaune. La paroi interne était elle-même composée de deux matériaux : une première maçonnerie d'aspect soigné bien que montée avec quelques tessons d'amphores, et surtout des fragments de *tegulae* disposés tête-bêche et liés à l'argile. Un enduit de torchis, sur lequel s'était agglomérées des scories, recouvrait cette maçonnerie. De part et d'autre de l'ouverture du four, des blocs dessinaient une façade rectiligne. Le fond du four ne pré-

sentait pas d'aménagement particulier. Il était simplement recouvert d'une couche de charbons qui s'étalait à l'extérieur en une large lentille mêlée de scories de fer. De la porte du four, détruite lors de l'évacuation de la loupe de fer, il ne restait que des fragments de torchis, rubéfiés et répartis en une masse informe de part et d'autre de la façade. Devant le four, se trouvaient également plusieurs blocs et pierres, mêlés d'argile et de tuiles, sans doute issus de l'effondrement de la cheminée, après l'opération de réduction. L'absence de tout indice de rechapage indique en effet que cette installation n'a eu qu'une seule utilisation. Aucune trace de tuyère n'a été identifiée. En revanche, de nombreuses lentilles charbonneuses s'étalaient à proximité du four, de même qu'une fosse remplie de scories de fer.

Dans l'attente des analyses radiocarbone en cours, nous ne pouvons donner ici qu'une simple hypothèse de datation pour cette structure sidérurgique. L'emploi de *tegulae* et de tessons d'amphore dans la paroi interne du four est un indice fiable pour l'attribuer à la période antique. Un bord d'amphore du type Dressel 1a, découvert au-dessus du sol charbonneux, pourrait suggérer une exploitation dès le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Le minerai utilisé a très probablement une origine locale, karstique, mais qui demeure à situer précisément. Une prospection spécifique des indices minéralisés voisins et des éventuelles traces d'exploitation (grattages voire abattage) serait sans doute intéressante à mener. Dans la continuité de la fouille, un moulage du bas fourneau a été réalisé par D. Delpallilo, artisan-maquettiste à Martigues.

À environ 70 m du bas fourneau, sur le versant nord-ouest du même vallon, nous avons repéré la présence d'une petite carrière sur un banc de calcaire urgonien. La présence de trous de fleuret dans la roche laisse envisager un mode d'abattage à l'explosif (vraisemblablement la poudre noire), technique d'extraction minière généralisée depuis l'époque moderne.

#### **Une cabane en pierres sèches (XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> s.)**

Sur le versant sud-est du vallon prolongeant au sud le quartier de Boudème, a été localisée une structure en pierres sèches dont nous avons pu également réaliser la fouille exhaustive (fig. 120). Il s'agit d'une petite



Fig. 120 – MARTIGUES, pipeline Total.  
Vue de la cabane en pierres sèches (S. Tzortzis).

cabane effondrée probablement à la suite d'un incendie ou d'un démantèlement volontaire : outre des fragments de tuiles romanes, la fouille a mis au jour quelques éléments de charpente calcinés (pièces de bois fragmentaires avec éléments métalliques). Les murs, de facture assez grossière, épousaient le sens de la pente, en appui sur les affleurements du substrat. La cabane se composait de deux pièces et d'un corridor. Une seule de ces pièces peut être envisagée comme lieu d'habitation. La fouille a mis en évidence un sol avec du mobilier permettant une datation relative de la structure. Il s'agit d'une bonne quantité de tessons de céramique glaçurée dont une grande partie présente un décor flammé caractéristique des productions de la vallée de l'Huveaune au XVII<sup>e</sup> s. Il s'agit par ailleurs de deux doubles tournois (pièces à l'effigie de Louis XIII), monnaie de cuivre très fréquente dans la région et dont l'usage est encore largement attesté au XVIII<sup>e</sup> s. Du mobilier céramique de même nature que celui découvert en fouille a par ailleurs été collecté dans les éboulis de pente aux abords immédiats de cette cabane.

#### **Vérifications et découvertes hors emprise directe du tracé**

Parallèlement aux travaux précédemment évoqués, nous avons profité de notre intervention au sein du massif de la Nerthe pour effectuer des prospections au-delà de la stricte emprise du diagnostic. Des sites sont en effet répertoriés à proximité du passage des pipelines. Ces prospections ont en outre permis quelques découvertes supplémentaires.

À environ 500 m à l'ouest de la cabane précédemment décrite, le passage des futures conduites franchit le vallon du Mistral. Au sommet du versant sud-est de ce vallon, au lieu-dit Belair, se trouve une inscription gallo-grecque profondément gravée sur un affleurement rocheux horizontal. Le texte, composé de deux mots que l'on peut transcrire Vectinios Alebinos, désignerait un idionyme auquel est associé un ethnique (Lejeune 1988).

Plus à l'ouest, le tracé passe au pied du versant méridional du plateau du Mourre du Bœuf sur lequel est situé un *oppidum* (début VI<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Dans la partie orientale du plateau, immédiatement en contrebas des concentrations de vestiges de l'âge du Fer, se trouve une série de terrasses naturelles en contrefort sur lesquelles de nouvelles concentrations de mobilier de même époque ont été repérées, signalant probablement une extension de l'habitat protohistorique occupant le sommet.

Encore plus à l'ouest, le cheminement est dominé par une ligne de crêtes rocheuses dont l'inspection a révélé l'entrée d'une cavité prenant rapidement l'aspect d'un étroit couloir qu'il n'a été possible de suivre que sur environ 4 m. Sur le sol de cette petite grotte, l'activité des animaux fouisseurs avait mis au jour plusieurs fragments assez abîmés de restes humains (dent, temporal, os longs). Il s'agit là d'une cavité funéraire du Néolithique final/Chalcolithique apparemment

inédite, mais dont plusieurs autres exemples existent dans le massif de la Nerthe, comme les grottes de l'Amandier, des Abeilles ou Sicard à Châteauneuf-les-Martigues (Richarté, Yebdri 1996).

Stéfan Tzortzis \* et Michel Rétif \*\*

\* Service archéologique de la ville de Martigues, chercheur associé UMR 6578 du CNRS, université de la Méditerranée

\*\* Service archéologique de la ville de Martigues

**Lejeune 1988** : Lejeune (Michel) – Compléments gallo-grecs. *Études celtiques*, XXV, 1988, 79-106.

**Richarté, Yébdri 1996** : RICHARTÉ (Catherine), YÉBDRI (Éric) – *Reconstruction partielle de la ligne EDF 225 KV Lavéra-Septèmes (Bouches-du-Rhône). Reconnaissance archéologique* : rapport de prospection pédestre et diagnostic. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1996. 80 p.

Âge du Fer

## MOURIÈS Les Caisses de Jean-Jean

### Le rempart R5 de l'oppidum

La campagne de fouille 2004 a mis en évidence le plan d'un ensemble construit qui suit du nord au sud le profil d'une forte pente descendante (fig. 121). Au-dessous d'une haute falaise a été édifié, au cours du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., un gros mur de pierre (plus de 1 m d'épaisseur) qui escalade ensuite un piton rocheux pour redescendre vers le sommet d'une nouvelle falaise. Plusieurs pièces ainsi qu'un gros massif d'escalier sont accolés au parement interne de ce mur. Il semble que les ensembles stratigraphiques dans ces secteurs soient relativement simples et répétitifs, avec une puissance minimale de 0,60 m.

Le piton rocheux, aujourd'hui entièrement décapé par l'érosion, était couronné par une construction quadrangulaire, dont il ne reste que les tranchées de fondation entaillées dans la roche calcaire.

L'accès à l'intérieur du quartier d'habitation immédiatement à l'est se faisait en contrebas de ce piton, en passant à proximité de la falaise méridionale. Cette zone d'entrée comporte des structures complexes, avec notamment un couloir d'accès à plusieurs portes. Elles

sont très mal conservées, car l'érosion sur une pente forte a entraîné leur dégradation. Seule une partie du couloir d'entrée (secteur 7) offre encore des possibilités de fouille intéressantes.

La conception de cette construction révèle des préoccupations défensives évidentes : utilisation des avantages naturels pour faciliter la défense (falaises reliées par un dos du terrain, pente naturelle au pied du mur défensif, piton rocheux dominant un étroit passage obligé), construction d'un mur épais accompagné d'au moins une tour et d'une poterne aménagée savamment. On doit cependant reconnaître que cet ouvrage, suffisant pour se mettre à l'abri de quelques rôdeurs, ne pouvait pas arrêter longtemps un corps de troupe organisé. D'autre part, les pièces construites contre ce mur défensif sont encore à interpréter prudemment, puisque leur fouille n'est pas terminée. À partir des résultats obtenus en 2003 dans la pièce 1, dont le matériel était très pauvre et les aménagements très sommaires, nous avons pensé à un ouvrage essentiellement militaire, dont l'occupation était intermittente<sup>1</sup>. Mais les données archéologiques se sont enrichies et il faudra désormais étudier la fonction des pièces 3 et 4 (dont la stratigraphie a été bien protégée par leur couverture de pierres provenant des murs effondrés) et savoir avec certitude s'il existe d'autres pièces en liaison avec les précédentes. Il peut s'agir de pièces d'habitation dont l'occupation était permanente. Si tel était bien le cas, on pourrait se trouver dans le cas classique, pour beaucoup de sites protohistoriques régionaux (par exemple Entremont, la Cloche, Pech Maho, etc), d'un rempart accompagné par des habitations construites contre son parement interne (Dedet, Py 1985).

Toutefois, la conception architecturale traduit la volonté de construire en une seule fois et sur un plan d'ensemble concerté. On pense alors à un petit ouvrage fortifié indépendant comme c'est le cas pour l'oppidum du Verduron près de Marseille<sup>2</sup>. Mais il n'y



Fig. 121 – MOURIÈS, les Caisses de Jean-Jean. Vue d'ensemble nord-sud de l'état en fin de fouille du rempart R5 (prise de vue de haut de la falaise de l'oppidum). NB : à gauche, la structure ovoïde entourée d'un mur de pierres n'a pas de valeur archéologique ; c'est le tas de déblais réalisé de cette façon pour ne pas déparer dans le paysage) (Y. Marcadal).

1 Voir BSR PACA 2003, 147.

2 Voir BSR PACA 2003, 120-121.

a pas lieu de pousser plus loin la comparaison, car ce dernier site présente plusieurs îlots d'habitation protégés par une enceinte quadrangulaire complète.

La chronologie proposée pour l'instant repose essentiellement sur les résultats obtenus par la fouille de la pièce 1 en 2003. Celle-ci était peut-être un espace annexe ou une sorte de dépendance, ce qui pourrait expliquer que le matériel archéologique trouvé à cette occasion soit peu abondant. La datation de l'occupation de cette construction (125-100 av. J.-C. - 75-50 av. J.-C.),

qui est à envisager comme provisoire, devrait pouvoir être précisée après la fouille des pièces 3 et 4.

Yves Marcadal \* et Jean-Louis Paillet \*\*

\* Éducation nationale, chercheur associé

\*\* Architecte (IRAA-CNRS, MMSH)

**Dedet, Py 1985** : DEDET (Bernard) éd., PY (Michel) éd. – *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac : Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 1985. 144 p. (Cahier ; 14).

## PEYROLLES-EN-PROVENCE

### La Bastide Blanche

Néolithique final

Le site de la Bastide Blanche est implanté sur un petit plateau dominant la Durance en rive gauche, sur la commune de Peyrolles-en-Provence. Découvert en 1943, il a fait l'objet de séries de sondages et de fouilles réduites entre 1944 et 1970. Les sondages réalisés en 2003, ont débouché sur une fouille programmée en 2004<sup>1</sup>.

Cette fouille a été implantée sur la terrasse inférieure occidentale, au pied de la dalle de travertin constituant la terrasse supérieure du plateau dans un secteur où les sondages de 2003 avaient montré la puissance de la séquence conservée et la présence de nombreuses structures. La fouille a été limitée à une bande de 8 m de long par 3 m de large orientée nord-sud dans le sens de la grande longueur de la terrasse. Une bande témoin a été conservée au centre de la fouille, dans l'axe perpendiculaire, afin de faire des observations stratigraphiques.

#### ■ La stratigraphie

La stratigraphie observée est assez simple :

- 0 à 5 cm : niveau humifère très réduit par le passage des engins de déboisement ;
- 5 à 10 cm : niveau très mélangé, pulvérulent grisâtre, contenant du mobilier préhistorique mais aussi des éléments d'époque contemporaine (niveau 1) ;
- 10 à 20 cm : niveau brun présentant encore des mélanges de sédiment avec le niveau de surface, réseau de racines et mobilier d'époques diverses (niveau 2) ;
- 20 à 30 cm : niveau brun anthropisé présentant de rares perturbations d'époque récente (très petits fragments de céramiques vernissées sans doute déplacées par les racines avec un mobilier néolithique abondant (niveau 3) ;
- 30 à 40 cm : niveau brun anthropisé aux rares perturbations et au mobilier archéologique moins abon-

dant que dans les niveaux supérieurs et inférieur (niveau 4) ;

- 40 à 50 cm : niveau brun anthropisé atteignant le substrat dans la partie nord de la fouille. Le mobilier est très abondant selon les secteurs (niveaux 5 et 5 bis).

#### ■ Les structures

Les structures mises au jour lors de la fouille 2004 sont de types très variés, comme l'avaient laissé entrevoir les résultats des sondages 2003. Dans le secteur fouillé, les structures les plus nombreuses sont des amas de pierres et éventuellement de galets. Il faut distinguer d'une part le grand amas de petits galets appartenant au substrat – qui ont été déplacés et accumulés en un long tas – et les petits amas dominés par des pierres n'appartenant pas au substrat et plus ou moins empilés qui pourraient correspondre au remplissage de structures de maintien (trous de piquets). Enfin les amas de pierres totalement déstructurés mais se présentant néanmoins comme des concentrations observables à la fouille, localisés dans la partie méridionale, sont plus difficiles à interpréter.

Les petites cuvettes sont représentées dans le secteur fouillé par une unique structure mise au jour à l'extrémité septentrionale de la fouille sous une nappe de gros fragments de céramique. Une cuvette plus importante, ou fosse, a été mise au jour partiellement et en grande partie détruite par une perturbation récente. Ce fond de fosse est marqué par la présence de nombreux fragments de céramique empilés les uns sur les autres.

Les structures de combustion sont localisées dans les niveaux supérieurs et dans la partie méridionale de la zone fouillée. Il s'agit seulement d'anomalies sédimentaires marquées par une couleur orangée et une texture différente du sédiment environnant. Par rapprochement avec diverses structures mises au jour dans les sondages de 2003, ces structures peuvent être interprétées comme des structures de combustion,

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2003, 149-152.

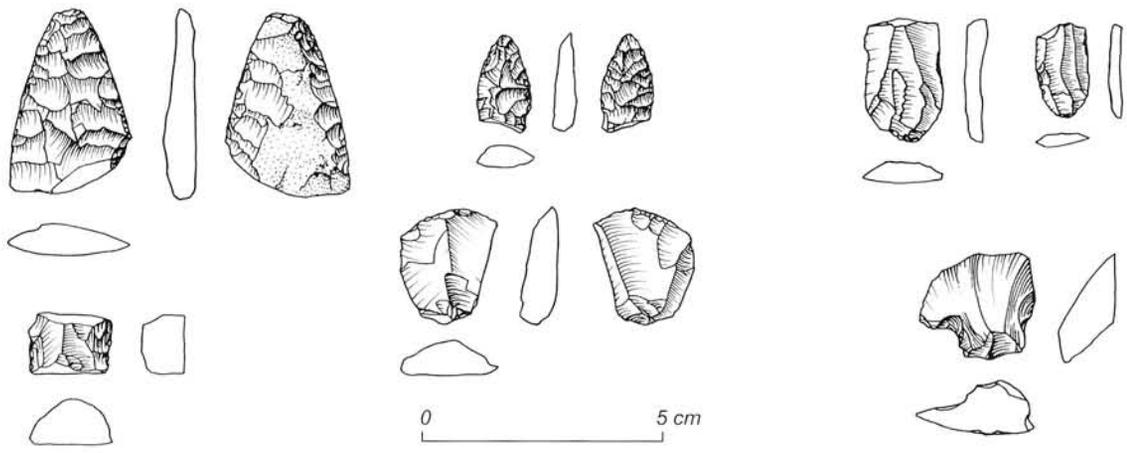
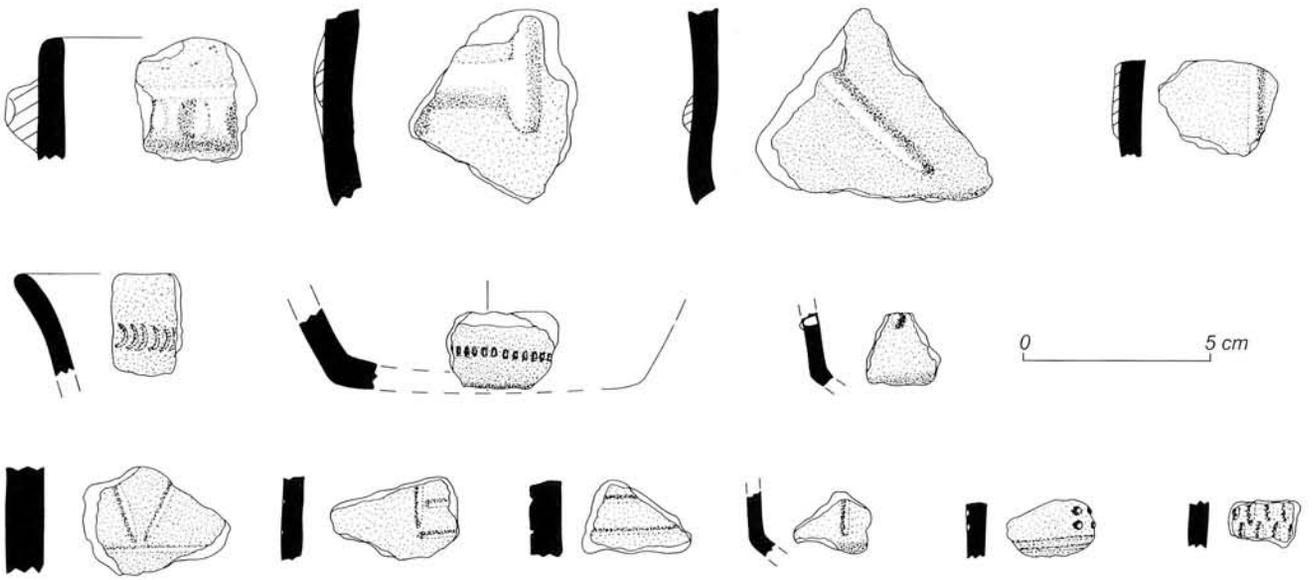
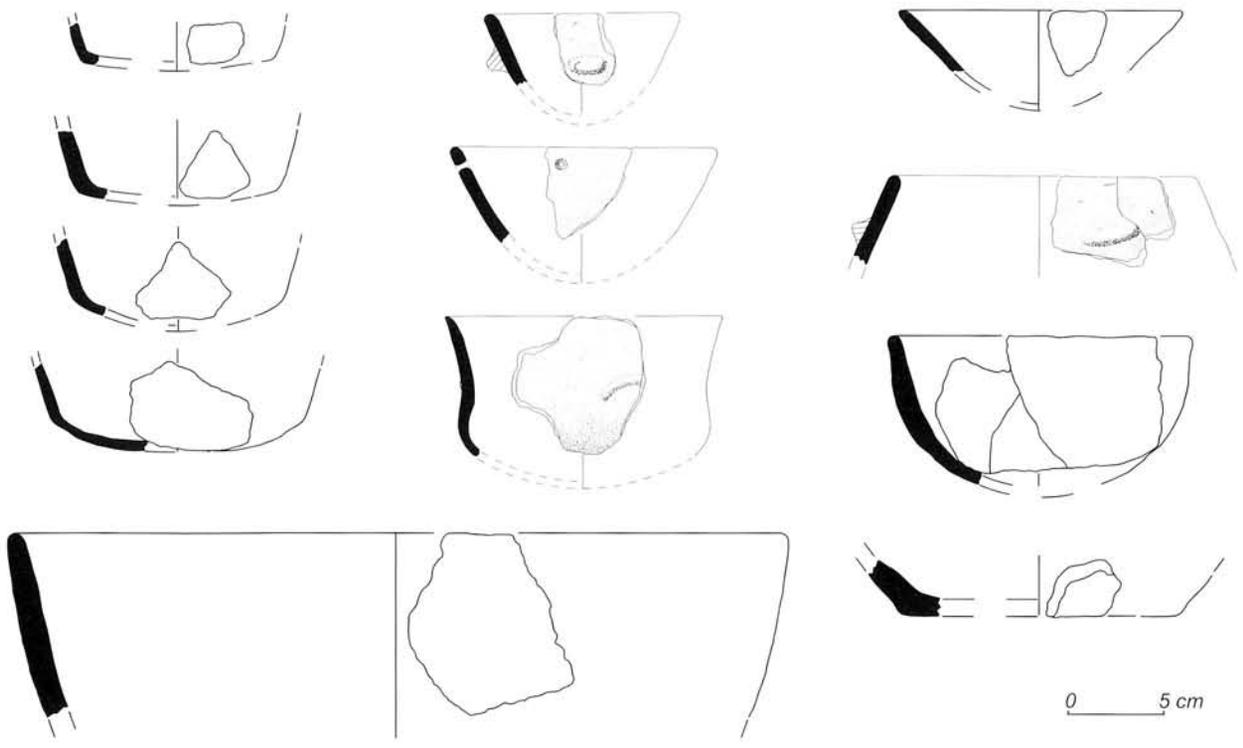


Fig. 122 – PEYROLLES-EN-PROVENCE, la Bastide Blanche. Céramique et industrie lithique des occupations du groupe Rhône-Ouvèze (J. Cauliez et C. Piatscheck).

totallement lessivées et n'ayant conservé que la marque rubéfiée de leur emplacement sur le sédiment sous-jacent. Leurs dimensions sont variables de 20 à 50 cm de diamètre.

Le dernier type de structure reconnu est un amas de torchis. Il s'agit très probablement d'une plaque plate de faible épaisseur, dont les bords sont arrondis et les surfaces lissées. Elle pourrait appartenir à une paroi (cloison) ou plus probablement à un aménagement plus petit comme une structure de combustion. La présence de plusieurs fragments d'un tube creux en torchis associé à cette structure fait évidemment penser à une tuyère pouvant accréditer l'idée d'une structure de combustion.

## ■ Le mobilier archéologique

Près de six mille objets archéologiques ont été mis au jour pendant la campagne 2004, dont plus de quatre mille fragments de céramique, vestige dominant nettement dans ce secteur (fig. 122).

Cette céramique présente un ensemble cohérent dans les niveaux archéologiques en place. Aucune distinction ne peut actuellement être faite entre les différents niveaux du Néolithique, mis à part l'existence d'un ensemble de céramiques épaisses de formes simples au contact du substrat. L'assemblage, avec sa proportion importante de formes carénées et de fonds aplanis, ses décors de cannelures, de pastillage au repoussé, de cordons courts, impressions curvilignes et petites impressions rectangulaires fait référence au groupe Rhône-Ouvèze tel qu'il est aujourd'hui défini et certaines observations pourraient plaider en faveur d'un ensemble récent ou tardif de ce groupe. La présence d'un fragment à décor campaniforme rhodano-provençal mis au jour dans les niveaux supérieurs pourrait aller dans le sens de cette interprétation chronologique. Le torchis est bien représenté dans ce secteur du site avec plus de cinq cents fragments prélevés. La présence d'une plaque de torchis et d'un fragment de tuyau est intéressante bien que difficile à interpréter pour le moment. Par ailleurs, un petit fragment de torchis présente une surface lissée et marquée de deux chevrons imbriqués incisés qui pourraient être interprétés comme un décor.

L'industrie lithique taillée est représentée par plus de quatre cent cinquante fragments de silex dont cent vingt mis au jour dans les niveaux néolithiques homogènes. L'industrie montre l'emploi de plusieurs matières premières, généralement de bonne qualité, dont du silex bédoulien des Monts du Vaucluse et du silex oligocène du bassin de Forcalquier. La percussion directe dure et la percussion sur enclume dominent les techniques de débitage représentées. Outre les pièces techniques, nucléus, éclats de mise en forme, d'ouverture et d'entretien, la série livre des éclats de petites dimensions et quelques lames et lamelles. L'outillage, qui est dominé par des pièces esquillées et des lamelles et lames à retouches latérales, comprend aussi deux armatures foliacées bifaces et un coche.

L'industrie lithique polie n'est représentée, dans ce secteur, que par de rares fragments présentant une

trace de polissage, mais une quinzaine de fragments de roche verte a été mise au jour.

L'industrie sur matière dure animale n'est représentée que par quatre objets. Il s'agit d'une double pointe, d'un outil à biseau distal bifacial et de deux fragments d'outils indéterminés. Les quatre outils sont aménagés sur diaphyses de mammifères difficilement identifiables : deux sont faits sur os de grand herbivore (probablement du bœuf) et les deux autres sur des os d'animaux de plus petite taille. L'analyse des stigmates de transformation, bien que parfois peu lisibles, indique des techniques de débitage et de façonnage qui ne dérogent pas aux lois du Néolithique final : la fracturation pour le débitage et l'abrasion pour le façonnage.

Les pratiques économiques sont mises en évidence par la présence d'un fragment de meule et d'une quantité importante de restes osseux animaux. Ces derniers, très fragmentés, sont nettement dominés par les caprinés domestiques. La faune sauvage n'est représentée que par quelques restes de lapins. Quelques traces de découpe ont pu être observées.

## ■ Conclusion et perspectives

Dans le secteur fouillé, quatre étapes peuvent être mises en évidence.

La première, qui n'a été fouillée que sur une faible surface, correspond à des petites cuvettes creusées dans le substrat, peut-être une fosse, et à la mise en place d'une nappe assez dense de gros fragments de céramique épaisse présentant des formes simples ainsi que d'éléments plus fragmentés présentant des traits caractéristiques du groupe Rhône-Ouvèze. Elle montre nettement que la plus ancienne installation reconnue se fait directement sur le substrat de galets. La seconde étape correspond à la mise en place de la plupart des structures reconnues, amas de pierres, structures de combustion et la plaque de torchis. Le mobilier est plus fragmenté et dominé par des éléments de type Rhône-Ouvèze et la présence de très rares éléments de style rhodano-provençal. Elle s'inscrit après une phase (naturelle ou anthropique) d'exhaussement de la terrasse dans le secteur.

La troisième étape voit la mise en place du cordon de galets qui scelle les vestiges des occupations néolithiques. Elle présente essentiellement des vestiges d'époque néolithique mais aussi des éléments qui pourraient être datés de l'âge du Bronze final.

La dernière étape est celle du recouvrement du secteur par les niveaux superficiels de comblement d'époque récente. Ils présentent une grande quantité de mobilier très fragmenté avec des éléments d'époque moderne, peut-être lié à l'érosion de la terrasse supérieure ou à un déplacement important de sédiment pour la mise en culture de la terrasse inférieure occidentale.

Conformément aux observations issues des sondages, le site montre, malgré quelques destructions récentes, un intérêt certain pour la compréhension des étapes récentes du Néolithique final en Provence. Il devrait permettre de mieux connaître le groupe Rhône-

Ouvèze et ses phases les plus récentes ainsi que l'éventuelle perduration de ce groupe jusqu'au moment du développement du Campaniforme rhodano-provençal, vers 2400-2350 av. n. è.

Olivier Lemerrier \*, Émilie Blaise \*, Jessie Cauliez \*,  
Clara Piatscheck \* et Noëlle Provenzano \*\*

\* UMR 6636

\*\* UMR 5594

Contacts : lemerrier@msh.univ-aix.fr

Grec

## PORT-DE-BOUC Pointe de Vella

Le site de la Pointe de Vella se localise dans le golfe de Fos, à environ 1 km au nord-ouest du centre-ville de Port-de-Bouc. Les vestiges ont été repérés sur la bande côtière constituée d'affleurements rocheux du Burdigalien, avançant dans la mer et formant autant de promontoires exploités comme carrières dans l'Antiquité. Inconnu jusqu'en novembre 2003, le site a été découvert fortuitement, lors du ramassage d'ossements humains mis au jour par l'érosion due aux violentes tempêtes d'automne. Avec l'autorisation du SRA, une fouille d'urgence a alors permis d'identifier et fouiller une première tombe. À la suite de cette découverte, une seconde campagne de sauvetage s'est déroulée à la fin du printemps 2004, un peu à l'arrière du promontoire, dans le prolongement de la première tombe. Au total, sept sépultures ont été mises au jour sur une superficie d'un peu moins de 50 m<sup>2</sup>.

Cette nécropole se caractérise par l'exclusivité du rite de l'inhumation primaire, individuelle, en coffrage de pierre sans dépôt de mobilier dans les sépultures ainsi que par la rareté des dispositifs de signalement extérieur. Les tombes ont livré les restes osseux humains de trois adultes et quatre enfants, dont l'état de conservation n'a pas toujours permis une étude anthropologique aboutie. Le matériel recueilli en surface permet de dater cette nécropole vers 200 av. J.-C.

### ■ L'organisation générale de la nécropole

Limitées à la partie côtière la plus menacée par l'érosion, les recherches ont montré un agencement particulier des tombes. Toutes orientées tête à l'ouest (plus précisément sud-ouest), elles sont disposées le long d'une faille naturelle du rocher, selon deux lignes parallèles séparées par un couloir large de 80 cm (fig. 123). Au nord comme au sud, le substrat rocheux ne présente aucune trace visible d'un aménagement quelconque. Cet ensemble funéraire se développe à l'est, comme le laisse penser l'apparition, dans la coupe, du profil d'une dalle calcaire qui pourrait appartenir au coffrage d'une nouvelle tombe. Elle confirme l'alignement privilégié d'axe est-ouest et laisse supposer un ensemble funéraire plus vaste.

### L'architecture funéraire

Toutes ces sépultures présentent la même architecture funéraire : une fosse est creusée jusqu'au substrat rocheux puis un coffrage de pierre est installé. Le

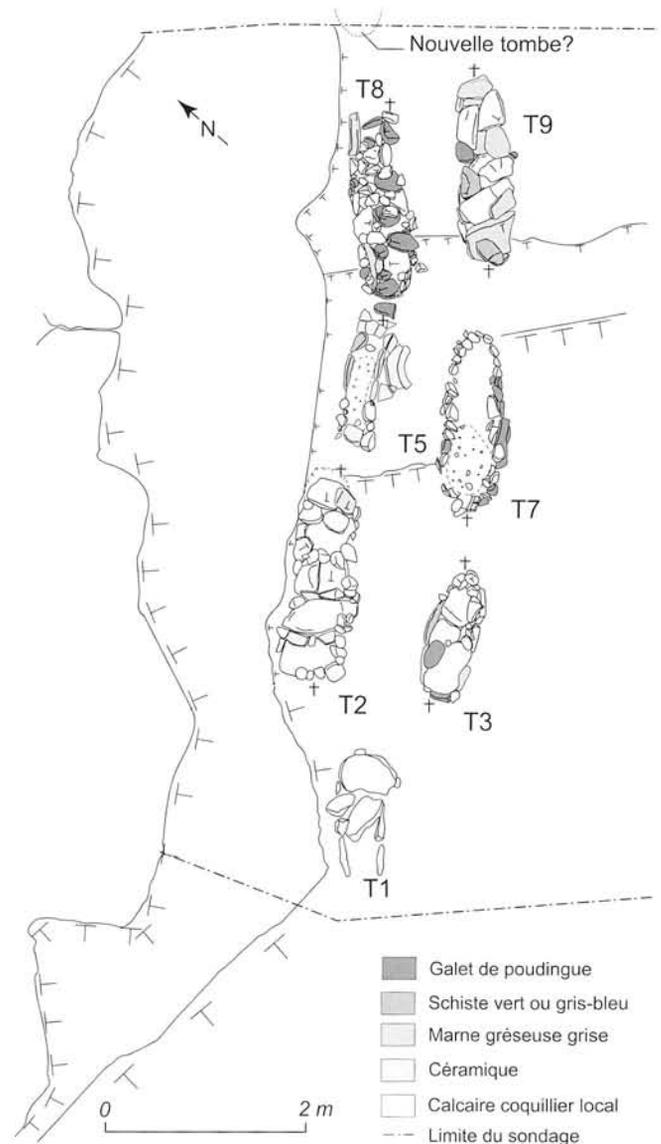


Fig. 123 – PORT-DE-BOUC, pointe de Vella.  
Relevé général de la nécropole (H. Marino).

défunt est déposé à même le sol, en décubitus dorsal, puis recouvert par des dalles de pierre horizontales qui reposent sur le coffrage. Seule une tombe (T8) présente une variante : coffrage et couverture sont absents, remplacés par une superposition de dalles de calcaire, de galets plats ou débités disposés en bâtière et recouvrant ainsi le corps comme un petit tumulus.

À titre d'hypothèse, nous envisageons également l'usage de matériaux différents pour la couverture de deux sépultures : de grands fragments de *dolia* pour T5 ; des matériaux plus légers comme du bois ou de la céramique pour T7.

Ces deux tombes présentent également la particularité d'avoir livré des restes de bois et trois fragments d'éclisses de fer dont l'oxydation porte les traces des fibres du bois dans lequel elles étaient fichées<sup>1</sup>. Ces vestiges ténus suggèrent la présence d'une civière ou d'un caisson léger, utilisé pour le transport du mort, puis déposé avec lui dans le coffrage en pierre.

### Les dépôts funéraires, les pratiques rituelles et les dispositifs de signalement

Aucun dépôt de mobilier n'a été clairement observé dans les sépultures. L'ensemble du matériel céramique inventorié a été trouvé sur le sol de circulation de la nécropole, à proximité immédiate des tombes. Concentrées en deux zones distinctes, ces céramiques sont probablement des offrandes communes, faites après l'enterrement, envers un ou plusieurs individus. D'autres témoins de pratiques rituelles ont été mis en évidence : d'une part, les restes probables d'un foyer, constitué de pierres disposées en U, qui a ensuite été vidé de ses cendres et dans lequel a été déposée une *olpé* ; d'autre part, des zones rubéfiées repérées tout autour, plus ou moins lenticulaires, indices de petits feux allumés sur une courte période. L'existence de marqueurs signalant en surface la présence des tombes n'a pu être mise en évidence avec certitude que pour une seule sépulture (T7), marquée à ses pieds par une stèle en calcaire local d'une quarantaine de centimètres, inornée et anépigraphique, renversée face contre terre.

### ■ Étude anthropologique

Les sept inhumations contenaient les restes de trois adultes et quatre enfants<sup>2</sup>. Il s'agit de trois sujets féminins adultes, dont l'âge se situe autour de 50 ans d'après les signes de dégénérescence osseuse, localisés essentiellement sur le rachis. L'âge au décès des individus immatures se situe entre 5 et 9 ans pour deux d'entre eux (ceux de T1 et T3) et entre 15 et 19 ans pour celui de T7. Aucune estimation de l'âge n'a pu être donnée pour le dernier individu (celui de T5) dont il ne restait que quelques fragments de crâne. Cependant les dimensions du coffrage de la tombe (1,2 m de longueur) incitent à penser qu'il s'agissait d'un sujet immature. Tous les individus étaient inhumés en décubitus dorsal suivant une orientation est-ouest. La décomposition des corps s'est effectuée dans tous les cas en espace vide.



Fig. 124 – PORT-DE-BOUC, pointe de Vella.  
Lékané en pâte claire de Marseille (H. Marino).

### ■ Le mobilier de la nécropole

La céramique constitue l'essentiel du mobilier trouvé<sup>3</sup>. Elle définit un faciès chronologique et culturel parfaitement homogène. Aucune céramique fine d'importation n'a été identifiée. Les pièces en pâte claire, caractéristiques des productions de Marseille, représentent la majorité de ce mobilier. On retrouve les éléments les plus courants de la vaisselle de table (assiette, coupe, cruche, *olpé*) mais également une forme plus rare, une *lékané* (fig. 124), inconnue jusqu'à présent dans le Midi dans ce type de pâte, y compris à Marseille. On note ensuite la présence de productions non tournées indigènes qui reprennent les formes habituelles de la vaisselle de cuisine grecque (*lopas* et *caccabé*), courantes dès le milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Deux amphores, l'une massaliète, l'autre probablement gréco-italique d'après la pâte, complètent cet ensemble et confirme l'origine grecque (plus précisément massaliète) et la datation autour de 200 av. J.-C. Enfin, rappelons la présence de pièces de stockage (trois grands fragments de *dolia*) employés comme éléments de couverture d'une tombe.

Cette découverte ne présente donc pas seulement l'intérêt d'être l'une des rares nécropoles grecques connues en Méditerranée occidentale, mais surtout celui d'être un ensemble funéraire déconnecté physiquement d'une colonie, attestant l'installation de Grecs marseillais le long du littoral entre la cité phocéenne et le Rhône.

Hélène Marino\* et Catherine Rigeade\*\*

\*Archéologue de la ville de Port-de-Bouc

\*\*Anthropologue, UMR 6578 du CNRS/université de la Méditerranée, service anthropologie biologique, faculté de Médecine de Marseille

**Marino, Rigeade à paraître** : MARINO (Hélène), RIGEADE (Catherine) – Une nécropole hellénistique à la pointe de Vella (Port-de-Bouc, Bouches-du-Rhône). *Documents d'archéologie méridionale*, 28, à paraître.

1 Michel Rétif (Service archéologique de la ville de Martigues), chargé de l'identification des objets métalliques, propose la définition suivante : il s'agit de pièces étroites, lamellaires que l'on insère dans l'épaisseur du bois et qui permet la fixation de ces éléments entre eux.

2 L'étude anthropologique a été réalisée par Catherine Rigeade.

3 Quelques fragments de torchis, moins d'une dizaine de coquillages et quelques éléments métalliques en fer et en bronze complètent l'inventaire.

### Les inhumations du site de Richeaume XIII

Suite à des travaux agricoles (canalisation d'eau) révélant et détruisant partiellement une sépulture sous bâtière, une fouille préventive a été menée en août 2004<sup>1</sup>. Le site de Richeaume XIII est localisé sur la rive gauche du ruisseau de la Naisse, au nord du site de Richeaume II et de la propriété actuelle de la Ferme de Richeaume sur un petit plateau surplombant au nord-est la villa de Richeaume I implantée 200 m plus au sud-ouest, sur la rive droite de la Naisse (fig. 125). Un certain nombre de vestiges confirmant entre autres la présence d'une nécropole liée à la villa de Richeaume ont été partiellement dégagés dans la tranchée de canalisation d'orientation nord-sud (L : 5 m, l : 80 cm) : incinérations du Haut-Empire et inhumations tardives sous bâtière ; parements en grand appareil d'un enclos ou d'un bâtiment funéraire mis en évidence sur trois assises sur 80 cm de long (M1 et M2) ; petit canal d'adduction d'eau taillé dans bloc de safre orienté nord-sud.

#### Premières données sur la nécropole de Richeaume XIII

Entre 70 et 84 cm depuis la surface du sol, plusieurs gisements funéraires distincts par leur mode de dépôt et le traitement funéraire des défunts ont été mis au jour. Il s'agit de deux sépultures primaires à inhumation déposées en décubitus dorsal et orientées ouest-est, de trois inhumations secondaires et de quatre crémations<sup>2</sup>. Dégagée dans la berme orientale du sondage, l'inhumation principale Sp1 était orientée ouest-est, tête à l'ouest (regardant vers l'est) et déposée sous bâtière en décubitus dorsal. Peu profonde (28 à 30 cm depuis la surface du sol jusqu'au faite), la bâtière se composait de cinq *tegulae* disposées de part et d'autre du défunt, dont les joints latéraux et le faite étaient comblés par quatre imbrices. Elle reposait au fond d'une fosse aménagée en cuvette arrondie aux contours nets et larges (75 cm env.). Aux extrémités nord-est, est et sud-est de la bâtière ainsi que sous les membres inférieurs de l'inhumation principale Sp1, quatre dépôts secondaires antérieurs à cette dernière ont été mis au jour (SR1a, b, c et d). Il s'agissait de la réduction de deux sépultures individuelles ayant bénéficié

1 Sous la direction de Florence Mocci et de Bérengère Perez avec la collaboration de Vincent Dumas (topographe, centre Camille-Jullian), Sonia Aït-Ouméziane (enseignante), Frédéric Marty (archéologue, musée d'Istres) et Kevin Walsh (géoarchéologue, université de York).

2 La fouille partielle de la tranchée ne permet pas de définir clairement pour le moment la nature primaire ou secondaire de ces crémations ni même s'il s'agissait de fosses bûchers ou de dépôts en fosse. Pour cette raison, nous préférons le terme de crémation à celui d'incinération.

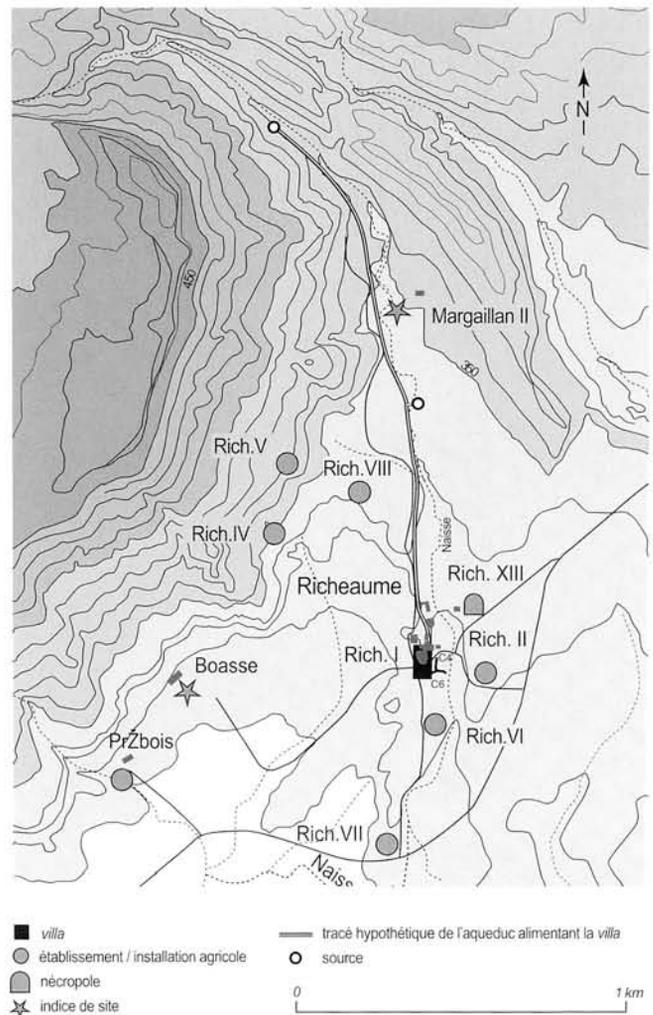


Fig. 125 – PUYLOUBIER, Richeaume XIII. Carte archéologique des sites du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive autour de la villa de Richeaume I et de la nécropole de Richeaume XIII (V. Dumas, F. Mocci, CNRS, CCJ).

d'un dépôt en fosse aménagée (US 1005, réutilisée pour la sépulture Sp1) (fig. 126).

Dans la berme ouest du sondage, une seconde inhumation (Sp2) était aménagée en bâtière de grès et de tuf et contenait le corps d'un immature (d'âge indéterminé) qui reposait en décubitus dorsal sur une couverture de dalles de grès. La bâtière était clôturée au niveau des pieds par une *tegula* de chant présentant un motif identique à celui de la sépulture Sp1 et avait été déposée dans une fosse aux contours imprécis. Seule la partie distale des membres inférieurs et les pieds sont apparus au décapage. Le reste du corps n'a pas pu être fouillé.

Aucun mobilier funéraire n'accompagnait ces sépultures mais les inhumations sous bâtière correspondent plutôt à des types tardifs (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. de n. è.). Enfin, l'examen ostéologique des restes a permis de déterminer que l'inhumation Sp1 présentait tous les caractères d'un individu de sexe féminin et pouvait appartenir à



Fig. 126 – PUYLOUBIER, Richeaume XIII. Vue depuis l'est de la sépulture Sp1 et des réductions Sr1 a-c déposées dans la fosse 1005 (B. Perez).

une classe d'âge au décès comprise entre 40 et 49 ans tandis que les deux individus issus des réductions présentaient des caractères sexués masculins et un âge au décès de 70-79 ans. Les ossements n'ont révélé aucune trace de pathologie traumatique (fracture), ni

malformation congénitale ou pathologies carencielles. En revanche, les dégradations osseuses observées concernent principalement la colonne vertébrale (dégénérescence, spondylose, arthrose) et les dents. Dans l'extrémité nord de la tranchée et au nord des murs M1 et M2, quatre crémations ont également été relevées en coupe (Inc1 à 4). Aucune d'elles ne possédait de contenant funéraire (type vase ossuaire ou urne cinéraire) et toutes semblent avoir été réalisées en fosse. Les impératifs de la fouille n'ayant pas permis de dégager la totalité de ces incinérations, seuls les restes de la crémation Inc2 ont été prélevés. Les os y étaient regroupés en amas plus ou moins concentrés, mêlés à des fragments d'imbrices, un fragment de céramique, de la cendre et quelques charbons de bois. Cet amas ne représente souvent qu'une partie du squelette que les préposés aux funérailles ont choisi (?) (qualitativement et/ou quantitativement) de déposer dans la tombe. En l'occurrence, pour la crémation Inc2, il s'agit d'un dépôt de très faible volume : soixante-trois fragments osseux seulement appartenant à un seul individu d'âge adulte. Parmi eux, nous avons dénombré une quinzaine d'esquilles d'os longs et une dizaine de fragments de crâne.

L'ensemble des sépultures fouillées sur le site de Richeaume XIII est à mettre en relation avec la dynamique d'occupation et de peuplement mise au jour autour de la Sainte-Victoire et plus particulièrement avec la *villa* de Richeaume fouillée de 1998 à 2003 et les sites découverts ou prospectés autour (fig. 125). De plus, la présence de sépultures sur ce secteur est d'autant plus intéressante qu'en Provence les nécropoles en milieu rural sont assez rares. Enfin, la coexistence des rites d'inhumation et d'incinération sur un même secteur ajoutée à la pratique de réductions d'inhumations implique une utilisation prolongée du site.

Florence Mocci \* et Bérengère Perez \*\*

\* UMR 6573 du CNRS, centre Camille-Jullian

\*\* Doctorante CNRS, centre Camille-Jullian, université de Provence

## ROGNONAS La Croix Saint-Jean

Holocène

Le diagnostic réalisé préalablement à l'aménagement d'un lotissement au nord de la commune de Rognonas a permis d'observer un ancien chenal ou méandre du bras de la Durance traversant la plaine de Maillane. Deux phases de comblement ont pu être observées.

Elles correspondent à des dynamiques différentes : fins niveaux de sable et de limons sableux puis dépôts de limon argileux.

Aucun élément anthropique n'a été découvert.

Frédéric Raynaud  
INRAP

### Période d'exécution des gravures

Les huit dates relevées sur le site du Petit Sanguin (chaîne de l'Étoile) couvrent une période de soixante-six ans entre 1840 et 1906 (50 % font référence à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. (période la mieux représentée), alors que dans le Garlaban les vingt-quatre dates relevées s'étalent sur quatre-vingt-quinze ans, entre 1832 et 1927 (50 % des dates entre 1870 et 1890). La concordance donc du début de l'activité et de la cessation de la pratique donne un ensemble assez homogène et permet de confirmer que cette coutume traditionnelle semble bien avoir disparu, dans notre région, en même temps que les grands troupeaux et le pastoralisme auxquels elle était très étroitement liée.

### Répartition thématique des gravures dans le Garlaban et l'Étoile

Ici, tant par la quantité que par la qualité, la comparaison n'est pas soutenable par rapport à la grande richesse observée dans le Garlaban ; cependant l'étude met en évidence le caractère récurrent de certains thèmes s'exprimant à travers des analogies évidentes, comme c'est le cas pour les « grilles » supports de jeux (oie, morpions) qui permettent de tromper l'oisiveté durant les longues heures de garde (fig. 127), ou encore pour les bouquets de fleurs ou les vases garnis de plantes (fig. 128), permettant d'aborder de manière originale l'expression sentimentale à travers celle de l'art naturaliste à caractère végétal lui servant de support...

Analogies encore en ce qui concerne les signatures : suivant la tradition en vigueur, le nom, le prénom ou simplement les initiales, sont toujours soignés et appliqués, jamais exécutés « à la sauvette ».

Comme dans le massif d'Allauch<sup>1</sup>, elles n'ont rien de comparable aux graffiti modernes, récents, car elles représentent à la fois la base de l'apprentissage de l'écriture et l'affirmation de l'identité individuelle. Malgré l'écriture parfois malhabile ou incertaine, le mélange des caractères d'imprimerie et de la cursive, les fautes de graphie ou même d'orthographe, il semble toutefois que les auteurs aient voulu laisser, en un lieu privilégié particulièrement cher à leur cœur, un signe, un message durable.

### Orientation des gravures

Aucune gravure n'est orientée face au nord.

<sup>1</sup> Concernant les gravures rupestres découvertes dans le massif d'Allauch par Jean-Luc et Bernard Grasset, voir *BSR PACA* 1990, 117-118 ; 1992, 115 ; 1995, 142 ; 2002, 89-90 ; Grasset Jean-Luc : *Société historique Allauch/Plan de Cuques*, bulletin n° 7, 1997.



Fig. 127 – SEPTÈMES-LES-VALLONS, chaîne de l'Étoile.  
Vue de la dalle I/G1.



Fig. 128 – SEPTÈMES-LES-VALLONS, chaîne de l'Étoile.  
Vue de la dalle II/GIX.

Le pourcentage très élevé du choix d'une orientation face au secteur sud (93,10 %) semble bien notifier, comme au Garlaban (66,66 %) et même plus encore, l'importance de la mise en valeur, de l'ensoleillement maximum recherché et ainsi, le grand soin apporté à la réalisation.

Bernard Grasset  
Éducation nationale

### Remerciements

C'est toujours pour moi un grand privilège d'avoir pu bénéficier de l'aide et de la collaboration de mes amis Claude Coutton et Toni Prima, ainsi que de mon fils Philippe, qui tous trois n'ont ménagé ni leur temps, ni leur patience. Un grand merci à eux et une profonde et chaleureuse reconnaissance.

| Massifs  | Signatures |         | Dates |         | Dessins |         | Inscriptions |        | Total |
|----------|------------|---------|-------|---------|---------|---------|--------------|--------|-------|
| Garlaban | 37         | 28,03 % | 24    | 18,18 % | 65      | 49,24 % | 6            | 4,54 % | 132   |
| Étoile   | 14         | 48,27 % | 8     | 27,58 % | 5       | 17,24 % | 2            | 6,89 % | 29    |
| Total    | 51         | 31,67 % | 32    | 19,87 % | 70      | 43,47 % | 8            | 4,96 % | 161   |

Un projet de lotissement au lieu-dit Les Ferrages du Cours à Tarascon a donné lieu à un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP. Sur les vingt-neuf sondages, cinq ont révélé la présence d'un niveau d'occupation localisé au nord-est du site. Bien qu'aucune trace agraire n'ait été identifiée, on peut supposer qu'il s'agit d'une occupation de type agricole, compte tenu du caractère ténu du niveau de sol reconnu. Celui-ci ne se manifeste en effet que par la présence d'éléments exogènes épars (fragments de tuiles, galets, tessons) sur un même horizon, dans une stratigraphie par ailleurs quasi stérile et homogène constituée d'alluvions argilo-limoneux déposés par le Rhône.

Le mobilier recueilli est attribuable au XIV<sup>e</sup> s. Il s'agit principalement de céramiques culinaires de l'Uzège.

Deux bornes de cadastration peuvent être associées à cette occupation et témoignent du découpage en parcelles de ce secteur. La première est constituée d'un bloc de pierre formant un parallélépipède allongé posé verticalement, de 0,70 m de hauteur. Le sommet est vaguement pyramidal. Elle est bordée par un fossé. La seconde est une pierre de forme pyramidale allongée posée sur sa base. Elle borde l'extrémité d'une tranchée légèrement incurvée de 8,50 m de longueur (fig. 129). Le comblement de cette dernière est constitué de pierres et de fragments de tuiles et mobilier céramique attribuable au XIV<sup>e</sup> s.

Dans la fosse de mise en place de la borne étaient installées quatre pierres plates posées sur la tranche et plaquées chacune contre une face de la borne.

La superposition, sur le cadastre napoléonien, du plan de localisation des dispositifs de bornages a mis en évidence des corrélations entre les différents découpages et établi ainsi l'existence d'une pérennité de certaines limites depuis le Moyen Âge.

Robert Gaday  
INRAP



Fig. 129 – TARASCON, Les Ferrages du Cours.  
Borne bordée par une tranchée.

Initialement implanté près du château de la Motte, le couvent des Frères mineurs de la Régulière Observance de Tarascon a été transféré en 1632 dans un espace compris entre l'enceinte urbaine et le Rhône. Le couvent a été subdivisé lors des ventes des biens nationaux.

Les travaux de construction envisagés sur la partie nord de cet établissement ont été précédés d'un diagnostic archéologique. Ce secteur comprend la moitié nord du cloître ; la nef de l'église et son unique collatéral, au nord, ainsi qu'un bâtiment conventuel à l'ouest. La nef n'a pas été reconnue dans son état originel : elle est fermée à l'ouest par un mur postérieur.

Un caveau occupe le sous-sol de la chapelle orientale. Le sol de l'église devait être constitué de dalles qui ont été récupérées. Aucune sépulture n'a été observée dans la nef. Les galeries du cloître sont partiellement conservées. Leurs sols sont constitués de dallages de briques disposées en quinconce au nord et de carreaux hexagonaux à l'est.

La construction adopte un style gothique moderne, extrêmement dépouillé, correspondant à la volonté des religieux de maintenir les prescriptions de la règle de saint François.

Frédéric Raynaud  
INRAP

En 2004, la mise en place d'un échafaudage a permis l'achèvement du relevé (plan, coupe et élévations) des parties hautes du temple : colonne, pilastre et architrave en place, colonnette plus tardive, élévations interne et externe du mur de la *cella* (fig. 130).

L'ensemble des relevés de l'état actuel permet, d'ores et déjà, de mener à bien l'étude de la conception du projet architectural et des techniques de construction, de procéder à une analyse fine du décor et enfin de nourrir la réflexion concernant les étapes de la transformation du temple païen en édifice chrétien <sup>1</sup>.

Complémentairement, la couverture photographique systématique de tous les blocs décorés mais aussi courants (sous toutes leurs faces) de l'élévation a été réalisée, Loïc Damelet <sup>2</sup> couvrant plus particulièrement l'ensemble des blocs décorés.

Parallèlement à cette campagne de relevé, trois sondages ont pu être réalisés en trois points « stratégiques » du site afin de définir l'existence et la nature de l'ensemble monumental dans lequel s'insérait le temple. Ces sondages ont, d'une part, confirmé la présence d'un triportique entourant une terrasse basse à l'avant du temple et, d'autre part, posé en termes nouveaux la question de l'articulation architecturale entre cette terrasse basse et la terrasse haute, semi-circulaire, qui entourait au sud le temple <sup>3</sup>.

Enfin, l'inspection des aménagements hydrauliques du site s'est poursuivie et a bénéficié de la collaboration de Guilhem Fabre <sup>4</sup>. Les questions posées en 2003 ont été résolues : chambre de captage, aqueduc et bassin sont contemporains, antérieurs au temple et font bien partie du même ensemble monumental et hydraulique <sup>5</sup>.

Sandrine Agusta-Boularot \*, Alain Badie \*\*,  
Marie-Laure Laharie \*\*\* et Sébastien Schmit \*\*\*\*

\* Université de Provence et IRAA-CNRS, MMSH

\*\* IRAA-CNRS, MMSH

\*\*\* LAMM-CNRS, MMSH

\*\*\*\* Mairie de Vernègues

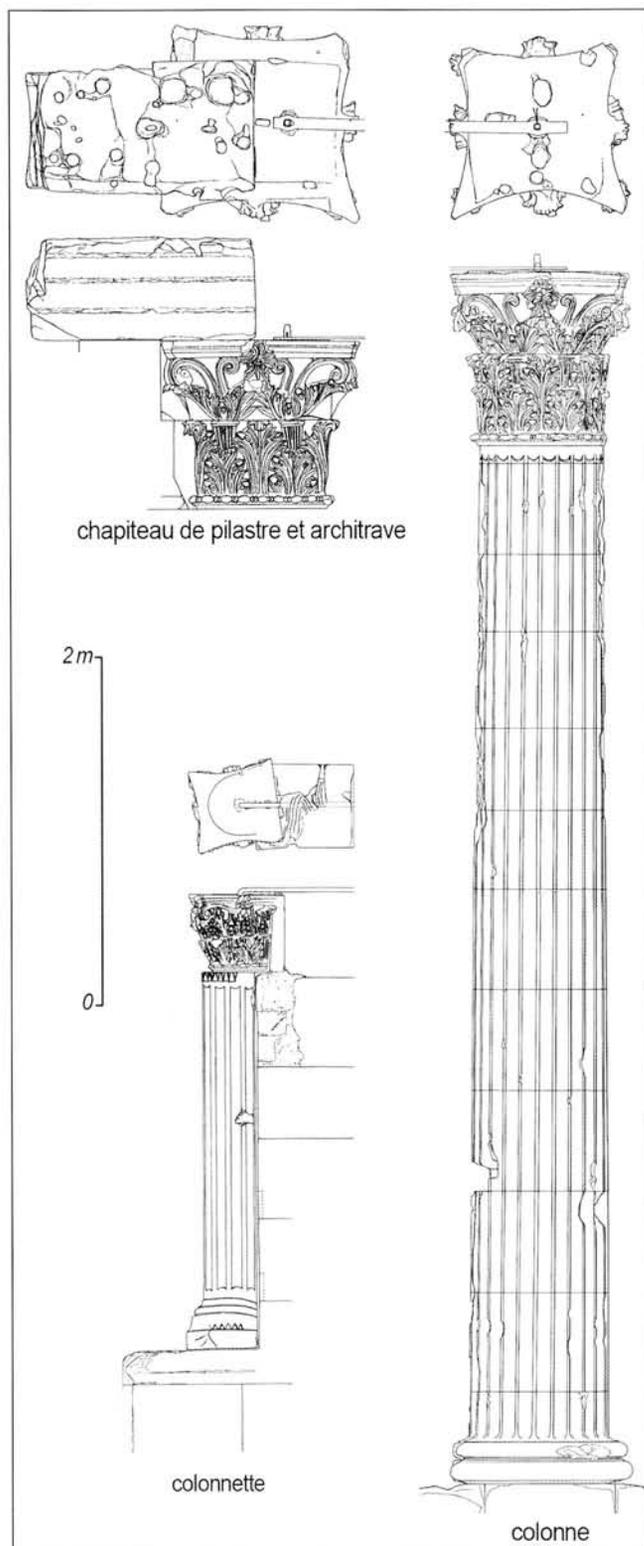


Fig. 130 – VERNÈGUES, Château-Bas. Relevé de la colonne, du chapiteau de pilastre, de l'architrave et de la colonnette (A. Badie, M.-L. Laharie et G. Schott).

1 Campagne de relevés dirigée par Alain Badie et Marie-Laure Laharie.

2 Photographe au CNRS, centre Camille-Jullian.

3 Sondages effectués sous la direction de Sandrine Agusta-Boularot avec la collaboration de Sébastien Schmit.

4 Hydrogéologue de l'UMR de Lattes-CNRS.

5 Voir *BSR PACA* 2003, 155-156.

Les recherches entreprises depuis 2002 dans le cadre du PCR intitulé « Faciès culturels du mobilier autour de l'étang de Berre de l'âge du Bronze récent au début de l'époque romaine » se sont poursuivies, en 2004, autour de six orientations principales<sup>1</sup>.

Des travaux de terrain ont été menés sur les habitats groupés de Tamaris, de Constantine et du Verduron ainsi que sur la nécropole grecque de la Pointe de Vella, à Port-de-Bouc (voir *supra* notices correspondantes). Cette dernière a livré un mobilier daté de la fin du III<sup>e</sup> s. ou du début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., essentiellement de la céramique à pâte claire massaliète – dont une forme de *lékané* nouvelle – et des copies non tournées de vaisselle de cuisson grecque (*lopas*, *caccabé*).

L'étude des contextes céramiques issus des fouilles anciennes et récentes a concerné, pour l'âge du Bronze, les sites de l'Abion et des Salins ; pour l'âge du Fer, les habitats de Saint-Pierre-les-Martigues, de l'Île de Martigues, de Roquepertuse et de Teste Nègre. L'essentiel du travail a consisté à dessiner le mobilier ou à le mettre au net. Dans le cas de Roquepertuse, Philippe Boissinot a préparé une publication monographique, tandis que pour l'Île et Saint-Pierre-les-Martigues, Lise Damotte a poursuivi l'inventaire exhaustif du mobilier et la mise en perspective des données sur de nouveaux ensembles. La céramique ibérique de ce dernier site a été étudiée par Didier Joly dans le cadre d'un DEA.

L'étude de l'industrie sur os et des séries lithiques de l'âge du Bronze de l'Abion et des Salins, auxquelles sont mêlés des éléments du Néolithique final, permet de documenter un mobilier encore sous-exploité pour cette époque, notamment du point de vue technologique. Des activités métallurgiques sont d'autre part mises en évidence sur le site à travers des rebuts de fabrication, plusieurs moules et creusets, ainsi que des objets finis.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2003, 161. Coordination : Frédéric Marty. Participants 2004 : Véronique Attale, Jean-Claude Bardzakanian, Hélène Barge, Michel Bats, Bruno Baudoin, Loup Bernard, Philippe Boissinot, Jean Chausserie-Laprée, Lise Damotte, Bernard Dedet, San-

En ce qui concerne la création de référentiels et de typologies nécessaires au traitement du mobilier des sites du pourtour de l'étang de Berre, deux catégories ont plus particulièrement fait l'objet de travaux.

Tout d'abord, les céramiques à pâte claire, dont on sait que plusieurs groupes de production existent en dehors de Marseille, notamment à l'ouest de l'étang de Berre et dans la basse vallée du Rhône. Pour les VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. J.-C., les céramiques découvertes lors des fouilles de la place Jules-Verne (Marseille) ont servi de base pour la mise en place d'un référentiel des céramiques à pâte claire originaires de Marseille. Celui-ci permettra, dans un second temps, d'isoler les différentes productions en fonction de la typologie et des styles décoratifs, notamment.

Le second dossier pris en compte est celui des céramiques non tournées domestiques. L'examen des céramiques des différents sites a montré la nécessité de proposer un classement nouveau (CNT-PROC) qui prenne en compte les multiples nouveaux types et variantes reconnus depuis plus d'une dizaine d'années. Ce classement, pratiquement achevé, s'appuie sur l'inventaire exhaustif des CNT domestiques publiées en Provence, complété par des formes inédites.

Certaines catégories de céramiques ont, d'autre part, fait l'objet d'études spécifiques. C'est le cas des *dolia* de l'Île de Martigues et des urnes carénées augustéennes de la nécropole de la Gatasse, dont la publication paraîtra dans les actes de la SFECAG.

Enfin, la sélection des tessons protohistoriques qui entreront dans la céramothèque régionale se poursuit, sachant que certaines catégories – les plus rares – sont encore actuellement peu ou pas représentées.

Frédéric Marty

Musée archéologique d'Istres

drine Duval, Lucien-François Gantès, Didier Joly, Frédéric Leroy, Hélène Marino, Frédéric Marty, Guillaume Maza, Núria Nin, Antoine Ratsimba, Jean-Christophe Sourisseau, Stéfan Tzortzis, Florence Verdin, Joël Vital.

Ce projet d'aménagement routier comprend une mise à 2 x 2 voies de la RD 6 sur l'ensemble de la section située entre l'échangeur de la gare à Gardanne et le quartier des Bastidons à Meyreuil, l'installation d'échangeurs dénivelés à Payennet et aux Bastidons ainsi que la création de voies de désenclavement se raccordant sur les points d'échange aménagés.

L'ensemble du projet s'étale sur près de 5 km de long et représente 180 000 m<sup>2</sup> de superficie cumulée. Il traverse le bassin minier de Gardanne dans sa partie occidentale et la plaine de la haute vallée de l'Arc dans sa partie orientale. Il concerne deux zones très humides drainées par de nombreux vallats et ruisseaux notamment aux lieux-dits Payennet et Basti-

dons. De très nombreux puits et norias jalonnent ce terroir et témoignent de la présence d'une nappe phréatique proche et abondante (fig. 131).

Le plan de Meyreuil constitue une sorte de ligne de partage des eaux. À l'ouest, l'écoulement s'effectue en direction de la Luynes, et à l'est en direction de l'Arc. La zone touchée par le projet est dominée au nord par les collines des Coteaux rouges du Grapon et du Défens et au sud par le piémont nord de la chaîne de l'Étoile.

La série de sondages confiée à l'INRAP s'est déroulée de façon discontinue sur près de 5 km, sur un tracé linéaire de faible largeur. L'aperçu des vestiges du sous-sol est par conséquent extrêmement ponctuel et lacunaire. L'aspect général du terroir a cependant pu être appréhendé.

La période antique a été identifiée dans la stratigraphie générale. Elle correspond à un horizon brun d'une épaisseur comprise entre 0,20 et 0,30 m, repéré aussi bien dans le secteur des Bastidons que vers Payennet. Son recouvrement est très variable selon la topographie locale. La présence d'une occupation antique relativement dense a été mise en évidence dans la partie orientale du tracé et confirme les données de la carte archéologique où sont déjà notés plusieurs sites. La fosse dépotoir de la Mole prouve la proximité immédiate d'un habitat antique occupé durant l'Antiquité tardive, mais en dehors de l'emprise des travaux. Dans le secteur des Bastidons, l'épandage de matériel mis en évidence dans les tranchées 1 à 8 indique également la présence d'un site à peu de distance. Le peu de

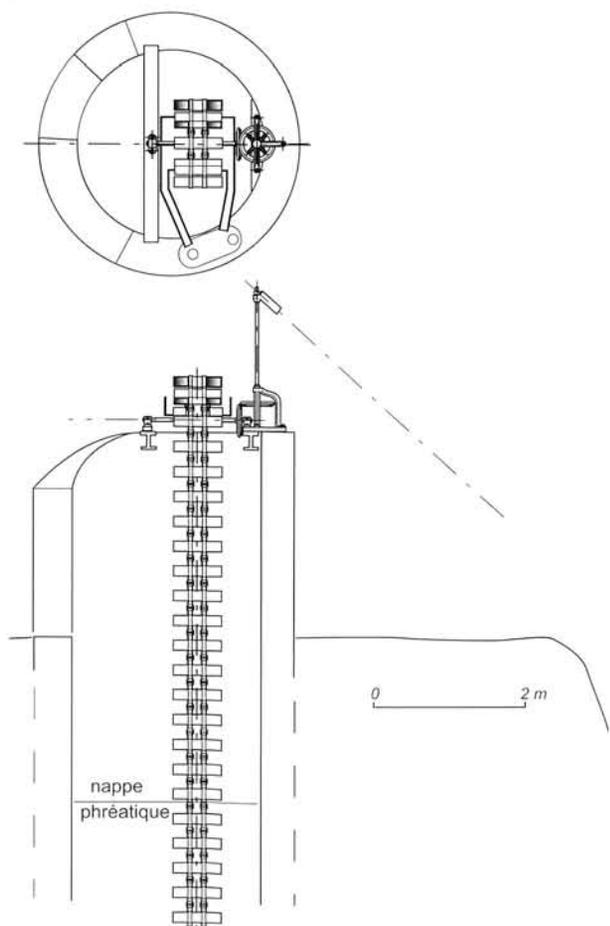


Fig. 131 – ENTRE GARDANNE ET MEYREUIL, RD 6. Relevé de détail de la noria de la parcelle AR 1054 aux Bastidons.

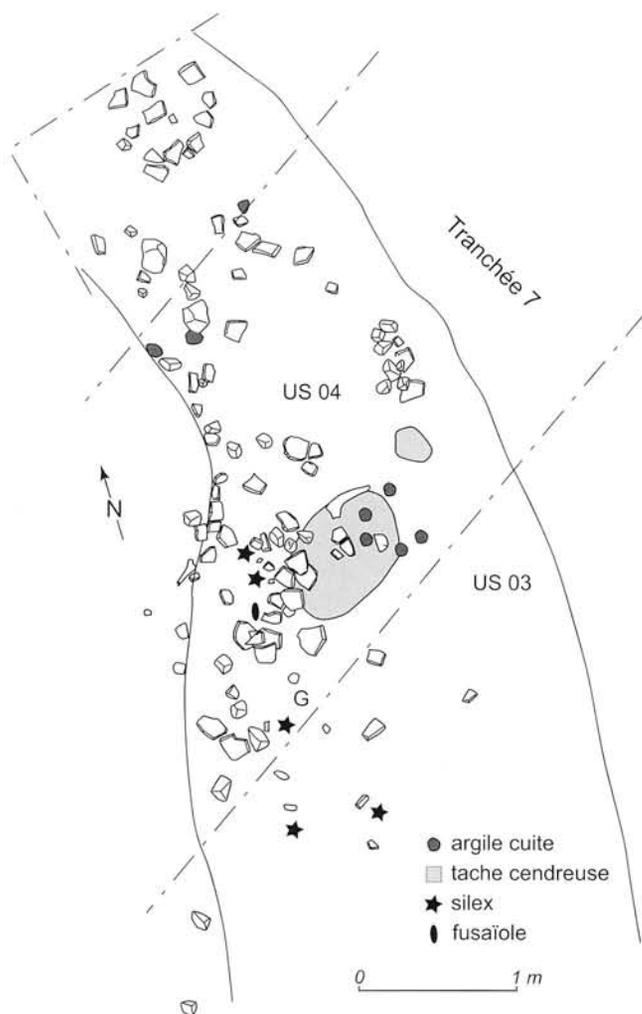


Fig. 132 – ENTRE GARDANNE ET MEYREUIL, RD 6. Répartition du matériel néolithique dans le fossé au lieu-dit Payennet.

matériel identifiable n'apporte malheureusement pas de précision au niveau chronologique.

Immédiatement sous l'horizon antique sont apparus des niveaux préhistoriques, cette fois-ci dans le secteur de Payennet. La fosse de la tranchée 26 semble isolée, car un décapage de 200 m<sup>2</sup> n'a pas permis d'identifier d'autres structures, le terrain ayant été vraisemblablement exploité et labouré à l'époque antique. Le matériel de son comblement, daté par <sup>14</sup>C, apporte des formes culinaires inédites du Néolithique final. Le fossé contemporain de la tranchée 57 offre des perspectives nettement plus intéressantes (fig. 132). L'emprise des travaux de la RD 6 atteint à cet endroit 25 m et un décapage permettrait aisément de dégager la continuité de cette structure, située à 0,70 m de profondeur, sans être gêné par la nappe phréatique. La totalité des parcelles appartient au Conseil général des Bouches-du-Rhône et le terrain est totalement disponible. La richesse en matériel du comblement du fossé permet d'imaginer, à proximité immédiate, la présence d'un important site de plaine. Les niveaux de sol ne semblent pas conservés de part et d'autre du fossé dans la tranchée 57, mais la découverte de structures en creux (silos, fosses, trous de poteaux) paraît envisageable.

Les prospections de l'année 2004 ont été centrées sur deux points, conformément au programme lancé depuis 2000 <sup>1</sup>. Elles ont été réalisées dans le quartier des Accates et dans le massif du mont Saint-Cyr et du mont Lantin.

### **Quartier des Accates**

Dans le quartier des Accates, il s'agissait de compléter la campagne de vérifications commencée en 2002 à partir du travail d'archives mené par Anne-Marie d'Ovidio en 2002 <sup>2</sup>. Pour la période antique, des trouvailles dispersées, sous le pont de la Clue, aux Hironnelles, à la Denise, et à l'intersection des chemins de la Salette et des Accates, attestent une occupation sur les versants méridionaux de la butte de la Salette aux premiers siècles de notre ère (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), sans qu'il soit possible de préciser la nature de cette occupation et donc de confirmer la présence des tuileries relevées dans la littérature ancienne. Pour l'époque médiévale, aucune découverte n'a pu être enregistrée. La présence humaine est attestée de nouveau à partir du XVII<sup>e</sup> s.

### **Monts Saint-Cyr, Carpiagne et Lantin**

Dans le massif des monts Saint-Cyr, Carpiagne et Lantin, le travail de terrain s'est prolongé sur la face nord, dominant la plaine de l'Huveaune. Nous avons

ainsi confirmé la présence d'une occupation antique stable, antérieure à la période romaine, sur le sommet de la Valbarelle et sur le versant regardant le grand vallon de Saint-Cyr.

La prospection de surface a également révélé l'existence d'un *oppidum*, que nous avons nommé le Roc de la Croix, entre le col de Galvaudan et le sommet de la Croix. Installé sur un éperon rocheux, le site est orienté nord-sud et en pente du sud vers le nord. L'éperon semble barré par un mur, situé à mi-pente de la dénivellation. La céramique récoltée sur une large surface date le site du plein VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., avec une réoccupation sporadique aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C. On a pu noter pour l'instant l'absence totale de céramique massaliète sur les lieux.

Les découvertes de cette année ainsi que la mention d'un *oppidum* au col de la Limite par Lucas Martin en 2002 <sup>3</sup> permettent d'esquisser un premier tableau de l'occupation protohistorique sur les versants dominant l'Huveaune au sud.

Sophie Collin-Bouffier \*, avec la participation de  
Loup Bernard \*, Pascale Delpuech \*,  
Anne-Marie D'Ovidio \*\*, Henri Tréziny \*

\* CNRS-CCJ, MMSH

\*\* Atelier du Patrimoine, Marseille

1 Voir *BSR PACA* 2000, 90-91 ; 2002, 138-139 ; 2003, 159-160.

2 Voir *BSR PACA* 2002, 142-143.

3 Voir *BSR PACA* 2002, 140-141.